

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Le gouvernement de Sir James
Whitney est maintenu au
pouvoir

LES LIBERAUX GAGNENT
QUELQUES SIEGES

Le Dr Rhéaume, ministre des
Travaux Publics est battu
dans Windsor par M.
Talmie

CONSTITUTION DE LA NOUVELLE CHAMBRE

Elle comptera 84 députés conser-
vateurs, 26 libéraux et 3
indépendants

LES MAJORITES CONSER-
VATRICES REDUITES

Deux libéraux élus à Ottawa —
M. Evanturel est élu par une
bonne majorité dans
Prescott

Toronto, 22. — Le résultat des élec-
tions provinciales d'aujourd'hui est le
retour au pouvoir du gouvernement
Whitney, avec une majorité diminuée.
Au dernier Parlement, l'opposition
comptait dix-huit députés; elle en a
maintenant vingt-cinq, plus trois in-
dépendants, un député ouvrier, un
tempérent et un libéral indépendant.
Le nouveau Parlement se compose
comme suit : Conservateurs, 83; libé-
raux, 25; ouvrier, 1; indépendant, 1;
tempérent, 1. Total, 111 députés.
Il est assez difficile de bien détermi-
ner les gains, à cause du dernier re-
manement; mais, si nous tenons
compte des nouveaux centres, les conser-
vateurs ont gagné neuf sièges et les
libéraux treize.

Deux résultats ne sont pas encore
certains : celui de Bruce Nord et de
Wentworth Nord. Les derniers rap-
ports donnent Wentworth aux conser-
vateurs et Bruce aux libéraux.

Tous les ministres, excepté l'hono-
rable Dr Rhéaume, ex-ministre des
Travaux Publics, ont été réélus. Le
Dr Rhéaume a été battu dans Wind-
sor par M. T. C. Tolmie, par une
majorité de 400.

M. Rowell a battu son adversaire,
R. E. Butler, dans Oxford Nord, par
une majorité de 560.

Sur les onze candidats de la tempé-
rance, un seul, M. Sam Carter, dans
Wellington Sud, a été élu. M. Allan
Stenhouse, candidat ouvrier, a une
majorité de mille voix.

Les conservateurs ont gagné les
deux nouveaux sièges dans Toronto.
M. Proudfoot, dans Huron Centre,
a vu sa majorité augmentée.
M. Whitney a reçu les rapports à
ses bureaux du Parlement et M. Ro-
well à Woodstock.

Il est à remarquer que la majorité
conservatrice a en général été consi-
dérablement diminuée; ainsi, dans
Elgin Ouest, M. McDiarmid, qui avait
été élu aux dernières élections par
1268, n'a obtenu que 348 voix de
majorité; la majorité de Sir
James Whitney, dans Dundas, a été
réduite de deux cents voix; dans
Hamilton Ouest, la majorité de M. Hen-
drie est tombée de 1445 à 488; dans
Manitowlin, la majorité de M. Gurney
est tombée de 829 à 488; dans Northum-
berland Est, M. Nesbitt n'obtient que
614 au lieu de 1023, en 1911; dans
Parry Sound, la majorité conserva-
trice est réduite de cinq cents voix;
elle tombe de 1300 à 600 dans Sud-
bury, de 900 à 500 dans Port Arthur.
Une surprise universelle : Dans Pres-
cott, M. Evanturel est élu par 250
voix.

ON SE BAT EN IRLANDE

ULSTERISTES ET NATIONAL-
LISTES EN VIENNENT
AUX MAINS.

Omagh, Irlande, 30. — Les forces
rivauses ulsteristes et nationalistes se
sont rencontrées ce soir et se sont
battues avec violence. Plusieurs po-
liciers et civils ont été blessés; fi-
nalement une charge de la police a
mis fin au désordre.

LE DEPART D'HUERTA

La nouvelle semble s'en confir-
mer.

Vera Cruz, 30. — Le départ du croi-
seur français Conde pour Puerto
Mexico, et celui du croiseur allemand
Dresden probablement pour le même
port, semble confirmer la nouvelle
que la famille d'Huerta et probable-
ment le président lui-même vont
prendre refuge sur l'un de ces croi-
seurs.
Il y a plusieurs semaines on a pré-
paré sur le Conde des chambres pour
un personnage qui n'est pas venu et
l'on disait librement sur le vaisseau
qu'il était Huerta qui allait occuper
cet appartement.

MORT D'UN SAVANT

Paris, 30. — M. Georges Parrot, ar-
chéologue, secrétaire perpétuel de l'A-
cadémie des Inscriptions et des Belles-
Lettres, est mort aujourd'hui.

LE DRAME DE SARAJEVO

L'empereur d'Allemagne sera le
seul monarque étranger aux
funérailles de l'archi-
duc

FRANCOIS-JOSEPH EST
TRES COURAGEUX

Des démonstrations anti-serbes
à Vienne — Le calme re-
naît à Sarajevo — L'at-
titude de la Serbie

Vienne, 20. — Etant donné la diffi-
culté des réceptions et pour épar-
gner à l'empereur François-Joseph
les fatigues de recevoir les souve-
rains étrangers, l'empereur d'Alle-
magne sera le seul monarque étran-
ger qui assistera aux funérailles de
l'archiduc François-Ferdinand et de
sa femme, la duchesse d'Hohenberg,
dont les dépouilles mortelles sont
maintenant en route pour Vienne.
On a fait exception pour l'empereur
Guillaume à cause de son amitié
personnelle pour l'archiduc.
L'empereur d'Autriche continue de
porter avec magnanimité son épou-
vanteable chagrin et a donné plu-
sieurs longues audiences aujourd'hui.
Les démonstrations anti-serbes qui
ont commencé dimanche en Bosnie,
se sont étendues jusqu'à Vienne.
Trois cents étudiants nationalistes
allemands ont fait une bruyante dé-
monstration aujourd'hui. Ils ont
brûlé le drapeau serbe qui flottait à
mi-mât sur la légation serbe de
Vienne. La gendarmerie a éprouvé
beaucoup de difficultés à disperser
les manifestants.
L'émbarquement a causé beaucoup de
malaise dans le quartier aristocra-
tique de la ville où est située la légation.

Des démonstrations semblables ont
eu lieu en face du ministère de la
guerre et dans d'autres parties de la
ville.
La déclaration de la loi martiale
à Sarajevo a produit l'effet désiré.
La ville est tranquille, mais les
désordres continuent dans d'autres
parties de la Bosnie.
Belgrade, 30. — On annonce officiel-
lement que le gouvernement serbe
prend des mesures de rigueur contre
certains éléments soupçonnés d'avoir
trépidé dans l'assassinat de l'archi-
duc.

LA TRAGEDIE DE LOWELL

Blais va répondre de son crime
devant les assises — Il aurait
fait des aveux complets.

Lowell, 30. — On s'attend à ce que
les moyens de défense employés en
vue de venir en aide à Joseph W.
Blais, qui a confessé à la police être
l'auteur de la mort de sa jeune épouse,
aideront à établir un plaidoyer
d'insanité par le fait que l'accusé
austérior après avoir fait le crime.
Blais a avoué avoir terrassé son é-
pouse après qu'il l'aurait étouffée
à mort. La tragédie s'est produite
dans la demeure que les jeunes époux
habitaient au No. 46 avenue Aiken.
Le prévenu a comparu en cour de dis-
trict et il a été retenu sans caution.
Il aura à comparaître de nouveau au
cours d'une audience fixée au 11 juil-
let. Le défenseur de l'accusé est M.
William A. Hogan, frère de M. J. J.
Hogan, conseiller du gouverneur.

Blais a été retenu pour meurtre, et
aussitôt après avoir pénétré à l'inté-
rieur de sa cellule il s'endormit tout
comme si rien ne l'obsédait. On eut
toutes les peines du monde à le ré-
veiller. C'est alors, au dire du surin-
tendant de la police, Redmond Welch,
que Blais fit la confession suivante.
"J'aurais dû me rendre compte que
j'étais en train de commettre un crime
meubles. Après avoir terminé mon
tâche, nous avons pris plusieurs
verres de bière, pas assez cependant
pour nous faire perdre la raison. Je
n'ai pas plus bu que mon frère. Ma
femme n'a rien pris. Après s'être
couchée, mon épouse me reprocha
d'avoir bu. Elle me dit que si je
voulais agir de la sorte, elle se sépa-
rerait de moi."

"Bientôt une querelle éclata et nous
eûmes des coups de poing. Je vis rouge
et frappai ma compagne pour la ren-
verser par terre. Je la saisis à la
gorge et je ne me souvins plus com-
bien de temps je l'ai tenue ainsi. Tout
ce que je sais, c'est que je me trou-
vai bientôt de l'autre côté de l'appar-
tement tandis que je criais à ma
épouse de se relever."

"Je ne dirai ensuite vers ma vic-
time. Je m'aperçus bientôt que son
corps refroidissait. J'ai alors pensé
que j'avais tué ma compagne et je
me suis rendu ici."

Blais avait 116 connaissance avec
son épouse à North Attleboro, au
cours de l'hiver dernier. La victime,
avant son mariage, au mois de fé-
vrier dernier, se nommait Mlle Cécile
Ouellette.

UN BEAU RECORD AERONAUTIQUE

Le dirigeable "Adjudant-Vince-
not" reste plus de 35 heures
dans les airs.

Toul, 30. — Le dirigeable militaire
"Adjudant-Vince-not" vient d'établir
un nouveau record de durée. Parti
hier matin à 6 h. 15, il a navigué
pendant 35 heures 39 minutes sans
arrêter en se maintenant à une hau-
teur moyenne de 2,500 mètres.
Le dirigeable portait un équipage
de huit hommes. Il est resté en
communication constante avec la
tour Eiffel par la télégraphie sans
fil.

UN AFFREUX CALVAIRE

Un automobiliste parcourt cinq
kilomètres à pied en portant le
cadavre de sa femme.

Verdun, 30. — Un grave accident
provoqué par l'imprudence de quel-
ques jeunes gens s'est produit hier
près d'ici.

Les époux Pellegrini venaient d'Al-
lemagne en automobile et se ren-
daient à Paris, quand, dans les envi-
rons de Verdun, ils rattrapèrent trois
cyclistes qui pour s'amuser se mirent
à exécuter des manœuvres de toutes
sortes, traversant la route en tous
sens.

Pour éviter un accident, le conduc-
teur de la voiture freina et donna en
même temps un coup de volant brus-
que. La voiture capota et se jeta
contre un arbre.

M. Pellegrini fut projeté à plusieurs
mètres, mais se releva bientôt sans
avoir reçu qu'une légère blessure. Il trouva
sa femme, le crâne ouvert, morte au
pied de l'arbre.

Pendant deux heures, Pellegrini at-
tendit, auprès de sa femme morte, le
passage d'une voiture, puis désespé-
rant d'en voir arriver une, il prit
dans ses bras le cadavre sanglant de
sa femme et gagna à pied le hameau
de Vain, distant de cinq kilomètres,
en arrêtant de temps à autre pour
se reposer.

Les obsèques de la victime auront
lieu demain à Paris.

LES RUES DE PARIS

Elles sont trop obstruées

Paris, 30. — Les boutiquiers des
sections inférieures de Paris ont for-
mé une association pour protester
contre la lenteur de la construction
des métropolitains et l'obstruction
même en ce qui concerne les grandes
commerciales. Les boutiquiers pré-
tendent que cet état de choses cause
de Paris de nombreux touristes et
nuît à leurs affaires.

SALEM ATTEND DU SECOURS

LES SINISTRES SONT DANS
UN ETAT LAMENTABLE.

Salem, 30. — Le feu qui depuis le
jour de la terrible conflagration, cou-
vrait encore sous les cendres de la
ville détruite, a été complètement é-
teint par la pluie. Cependant, quel-
ques débris de la ville sont encore
atteints, se sont réfugiés sous les
tentes grises dans différents quar-
tiers de la ville, ont eu à souffrir
beaucoup du brusque refroidissement
qui s'est produit dans la température.

LA TRAGEDIE DE LOWELL

Blais va répondre de son crime
devant les assises — Il aurait
fait des aveux complets.

Lowell, 30. — On s'attend à ce que
les moyens de défense employés en
vue de venir en aide à Joseph W.
Blais, qui a confessé à la police être
l'auteur de la mort de sa jeune épouse,
aideront à établir un plaidoyer
d'insanité par le fait que l'accusé
austérior après avoir fait le crime.
Blais a avoué avoir terrassé son é-
pouse après qu'il l'aurait étouffée
à mort. La tragédie s'est produite
dans la demeure que les jeunes époux
habitaient au No. 46 avenue Aiken.
Le prévenu a comparu en cour de dis-
trict et il a été retenu sans caution.
Il aura à comparaître de nouveau au
cours d'une audience fixée au 11 juil-
let. Le défenseur de l'accusé est M.
William A. Hogan, frère de M. J. J.
Hogan, conseiller du gouverneur.

Blais a été retenu pour meurtre, et
aussitôt après avoir pénétré à l'inté-
rieur de sa cellule il s'endormit tout
comme si rien ne l'obsédait. On eut
toutes les peines du monde à le ré-
veiller. C'est alors, au dire du surin-
tendant de la police, Redmond Welch,
que Blais fit la confession suivante.
"J'aurais dû me rendre compte que
j'étais en train de commettre un crime
meubles. Après avoir terminé mon
tâche, nous avons pris plusieurs
verres de bière, pas assez cependant
pour nous faire perdre la raison. Je
n'ai pas plus bu que mon frère. Ma
femme n'a rien pris. Après s'être
couchée, mon épouse me reprocha
d'avoir bu. Elle me dit que si je
voulais agir de la sorte, elle se sépa-
rerait de moi."

"Bientôt une querelle éclata et nous
eûmes des coups de poing. Je vis rouge
et frappai ma compagne pour la ren-
verser par terre. Je la saisis à la
gorge et je ne me souvins plus com-
bien de temps je l'ai tenue ainsi. Tout
ce que je sais, c'est que je me trou-
vai bientôt de l'autre côté de l'appar-
tement tandis que je criais à ma
épouse de se relever."

"Je ne dirai ensuite vers ma vic-
time. Je m'aperçus bientôt que son
corps refroidissait. J'ai alors pensé
que j'avais tué ma compagne et je
me suis rendu ici."

Blais avait 116 connaissance avec
son épouse à North Attleboro, au
cours de l'hiver dernier. La victime,
avant son mariage, au mois de fé-
vrier dernier, se nommait Mlle Cécile
Ouellette.

UN BEAU RECORD AERONAUTIQUE

Le dirigeable "Adjudant-Vince-
not" reste plus de 35 heures
dans les airs.

Toul, 30. — Le dirigeable militaire
"Adjudant-Vince-not" vient d'établir
un nouveau record de durée. Parti
hier matin à 6 h. 15, il a navigué
pendant 35 heures 39 minutes sans
arrêter en se maintenant à une hau-
teur moyenne de 2,500 mètres.
Le dirigeable portait un équipage
de huit hommes. Il est resté en
communication constante avec la
tour Eiffel par la télégraphie sans
fil.

MORT DE LORD WEMYSS

Le "Père de la Chambre des
Lords" est décédé hier soir
— Une longue et belle
carrière

UN PROPRIETAIRE
FONCIER TRES RICHE

Le défunt possédait 62,000 acres
de terres — Il occupa plu-
sieurs charges impor-
tantes

Londres, 30. — Le comte de Wemyss
et March, le père de la Chambre des
Lords est mort aujourd'hui.
Né en 1818, le comte de Wemyss fut
considéré jusqu'à ces derniers temps
comme l'un des membres les plus ac-
tifs de la Chambre des Lords. Bien
après qu'il eut atteint l'âge de qua-
tre-vingt-dix ans, il jouait encore au
golf.

A l'âge de 82 ans il avait contracté
un second mariage avec Mme
Grace Blackburn, mère de feu Lord
Blackburn; à cette date il avait plu-
sieurs petits enfants. Sa première
femme était la fille du comte de
Lichfield et l'avait épousé en 1843.

Il représenta Gauchestershire à la
Chambre des Communes de 1841 à
1846 et Haddingtonshire, de 1847 à
1853. En 1852 il fut nommé Lord du
Trésor.

Le comte de Wemyss possédait en-
viron 62,000 acres de terres.
Son héritier est Lord Elcho, qui en
1911, épousa Lady Violet Manners,
fille du duc de Rutland.

L'AFFAIRE BALLOU

Des taches de sang sont relevées
sur une jupe de Mme Angle.

Stamford (Connecticut), 30. — Une
nouvelle découverte intéressante a été
faite à propos de la mort de M. Bal-
lou. Des taches de sang ont été re-
levées sur une jupe noire appartenant
à Mme Angle et des cheveux gris,
courts, y adhèrent encore.

Le chef de police Brennan déclara
au coroner que Mme Angle lui avait
affirmé qu'elle ne portait pas cette
jupe le soir de la visite de M. Bal-
lou. Il est vrai que, plus tard, Mme An-
gle déclara à des journalistes qu'elle
avait dit précisément le contraire.

M. Homer S. Cummings, qui doit
prendre les fonctions de state-attor-
ney dès mercredi, s'occupe de l'affaire
Ballou. Il a fait une expérience inté-
ressante, afin de se rendre compte si
une jupe comme celle retrouvée chez
Mme Angle, enveloppant la tête d'un
homme blessé, comme le fut M. Bal-
lou, empêcherait le sang de couler assez
longtemps pour que le corps pût
être transporté dans la rue. Il n'a
pas fait connaître les résultats de son
expérience.

M. Henry Ballou, fils du défunt, est
arrivé ici cet après-midi, revenant des
obsèques de son père, qui ont eu lieu
ce matin.

Il me semble, a-t-il déclaré, que
mon père n'aurait pu se faire ces
blessures en tombant dans l'escalier.
Il y a une autre chose qui m'inquiète:
Mme Angle et moi nous étions amis.
Ils se voyaient presque chaque jour.
Ils sortaient ensemble et moi mon père
dépensait beaucoup d'argent avec elle.
Je ne fis jamais aucune remarque à
ce sujet, car je pensais que mon père
était à même de savoir ce qu'il dé-
vait faire. Comment, dans ces condi-
tions, pourrais-je admettre qu'elle ait
eu le cœur d'abandonner son cadavre
dans la rue? Je ne peux pas conce-
voir cela."

M. Henry Ballou a ajouté qu'il ne
pensait pas que son père fût infatué
de Mme Angle et que ses papiers mon-
traient qu'il ne lui avait pas laissé
un sou.

LES ETRANGERS AU MEXIQUE

Ils veulent rester dans la capita-
le

Mexico, 30. — Les membres de la
colonie anglaise refusent de suivre
l'avis de Sir Lionel Carden, le minis-
tre britannique, qui désire les voir
quitter temporairement la capitale.
Seulement 42 personnes ont signé le
contrat par lequel elles s'engagent à
se rendre à la côte par train spécial.

La plupart des sujets britanniques
qui se trouvent dans la ville y demeurent
depuis de longues années et dé-
clarent qu'ils ont l'intention de res-
ter et de courir leurs chances avec les
Mexicains.

Les Français, les Allemands et les
Italiens ont décidé de rester.

LES BANQUES AUX ETATS-UNIS

La National City Bank établira
des succursales dans l'Améri-
que du Sud.

New-York, 30. — Les directeurs de
la National City Bank ont autorisé
une application à la commission de
réserve fédérale pour obtenir la per-
mission d'établir des succursales à
Buenos Ayres et Rio de Janeiro. D'a-
près la nouvelle loi, les banques Na-
tionales ont le droit d'établir de tel-
les succursales.

J. P. Morgan a démissionné au-
jourd'hui comme directeur de la Na-
tional City Bank. Sa démission suit
la déclaration faite par sa maison, il
y a plusieurs mois que les principaux
actionnaires se retireraient d'un
grand nombre de directeurs.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Les libéraux demandent un dé-
compte dans Wenworth Nord.

Hamilton, 30. — Les libéraux ont
demandé un décompte judiciaire dans
Wenworth Nord où le Dr Rickert,
conservateur, n'a été élu que par deux
voix. Si le décompte ne donne pas
satisfaction, l'élection sera contestée.

LE MEURTRE DU CHAUFFEUR CLUTE

Le procès du jeune Malcolm Gif-
ford.

Albany, 30. — Le procès du jeune
Malcolm Gifford, Jr., l'étudiant accu-
sé d'avoir tué le chauffeur Clute le
hier avril 1913, a commencé aujour-
d'hui.

L'assistance était composée en
grande partie de femmes plus ou
moins élégantes mais toutes égale-
ment curieuses.

La défense se prépare à opposer à
l'accusation une résistance acharnée.
Elle conteste même la date de la
mort du chauffeur. M. Travers Je-
rome, principal défenseur de l'accusé
prétend qu'un journal donna le 30
mars des détails sur l'affaire, ce qui
prouverait que Clute est mort le 29
mars au plus tard.

Au début de l'audience, le district-
attorney a déclaré qu'il savait que
Clute avait de l'argent la nuit du
meurtre et que l'accusé avait acheté
à New-York des balles semblables à
celles que l'on trouva dans le corps
du chauffeur. En outre il a promis
d'établir que Gifford avait été aperçu
sur le toit de la maison de M. Henry
Boardman, à Troy, où fut retrouvé
un après le crime la bourse ayant
appartenu à Clute.

L'un des témoins James Crow a dé-
claré qu'il avait entendu des coups de
revolver pendant la nuit du hier avril
et que s'étant précipité d'où venaient
les coups de feu, il avait découvert le
chauffeur gisant près de son automo-
bile abandonnée. Il lui sembla, à en
juger par l'état des vêtements, que
l'auteur du crime avait voulu dépouil-
ler le chauffeur de tout ce qu'il possé-
dait.

L'accusé garde la même attitude ré-
servée qu'il eut toujours depuis son
arrestation. Il sourit parfois et cause
fréquemment soit avec ses avocats
soit avec un membre de sa famille.
Il paraît plein de confiance dans l'is-
sue du procès.

L'IMMIGRATION AU CANADA

ELLE EST PLUS DE LA MOI-
TIE MOINDRE QUE L'AN
DERNIER.

Ottawa, 30. — Le département de
l'Immigration a publié aujourd'hui
les rapports suivants : L'immigration
totale au Canada durant les mois
d'avril et de mai 1914 a été de 68-
153, dont 20,375 Anglais, 20,713 Amé-
ricains et 27,065 des autres pays. Du-
rant les mois correspondants de 1913,
l'immigration totale a été de 146,423,
dont 56,940 Anglais, 33,507 Américains
et 55,976 des autres pays.

A QUI LE SIEGE ?

Les derniers rapports disent que
le candidat conservateur dans
South Oxford serait élu.

Ingersoll, Ont., 30. — D'après les
derniers rapports reçus de deux polls
des subdivisions Nord et Est d'Ox-
ford, il semble certain que V. A. Sin-
clair, candidat conservateur est élu
député pour la division Oxford Sud,
à la place du Lt.-Colonel Mayberry,
libéral.

Cela proviendrait tout simplement
d'une erreur de deux votes dans
North Oxford et d'une fausse attribu-
tion de six voix dans East Oxford
qui donnaient une majorité au Colo-
nel Mayberry de quatre voix seule-
ment.

LES JAPONAIS EN CALIFORNIE

Les détails de l'entente ne seront
pas rendus publics.

Tokio, 30. — Takaaki Kato, minis-
tre des Affaires Etrangères au Japon,
a annoncé que les détails du traité de
négociations entre le Japon et les
Etats-Unis au sujet de la loi des au-
tains en Californie, ne seront pas pu-
bliés par déférence pour la demande
des Etats-Unis et aussi parce qu'on
a jugé que la publication n'était pas
nécessaire.

Les journaux les plus modérés se
montrent mécontents de l'attitude des
Etats-Unis, mais, à la suite de la dé-
claration du ministre, semblent dis-
posés à discuter la chose de manière
à éclairer le public plutôt que de l'ex-
citer.

On craint que la cause des Japonais
ne soit à jamais perdue et l'on sem-
ble arrivé au point où il va falloir
déterminer exactement le statut des
Japonais vivant à l'étranger.

LA FRANCE A SAN FRANCISCO

Le gouvernement français vote
\$400,000 pour les exhibits.

Paris, 30. — Le gouvernement fran-
çais a présenté aujourd'hui à la
chambre des députés un bill autori-
sant l'octroi de \$400,000 pour couvrir
les dépenses de la participation de la
France à l'exposition de San Francis-
co.

M. Alexandre Terman, commissaire
général français à l'exposition, a dé-
claré qu'il croyait que le bill serait
bientôt adopté.

Paris, 30. — M. Pol Planchon, le
chanteur d'opéra bien connu, est
dangereusement malade. Il y a deux
jours on considérait son état comme
désespéré, cependant une légère
amélioration s'est produite depuis.

Les Sables d'Olonne, 30. — La si-
tuation s'aggrave dans la région
saharienne, à la suite de l'envoi de
troupes.

LA CONFERENCE SUSPENDUE

Carranza veut maintenant avoir
une conférence privée avec
les délégués du général
Huerta

ON SUSPEND LES DELI-
BERATIONS A NIAGARA

Les délégués américains déclarent
que le gros du travail
de la conférence est
maintenant accom-
pli

Niagara Falls, 30. — L'ambassadeur
du Brésil, M. Da Gama, et les mi-
nistre du Chili et de l'Argentine ont
décidé, ce soir, d'interrompre la
conférence pour un temps indéter-
miné.

On en est venu à cette décision
sur réception d'une note du général
Carranza exprimant son désir de
prendre part à une conférence privée
avec les délégués d'Huerta pour la
solution des problèmes intérieurs du
Mexique, mais demandant en même
temps un délai pour consulter ses
subordonnés. Le chef constitutionna-
liste a déclaré qu'il désirait obtenir
pleine autorité des signataires du
Plan de Guadalupe, le programme
des Constitutionalistes de sorte que
les délégués puissent être revêtus de
tous les pouvoirs. Il n'a pas indi-
qué combien il lui fallait de temps
pour cette consultation.

En même temps, M. Da Gama, qui
est arrivé ici après une semaine de
vacances, a annoncé qu'il partirait
de nouveau demain pour sa résidence
d'été à Long Branch, N. J. M.
Naon, ministre de l'Argentine, parti-
ra demain pour Washington, où il
aura probablement des entretiens
avec Luis Cabrera, l'un des agents
constitutionnalistes, et les fonction-
naires de Washington.

M. Suarez, ministre du Brésil, a
déclaré ce soir qu'il partirait jeudi
pour Washington.
Les délégués d'Huerta décideront,
ce soir, s'ils attendront les délégués
constitutionnalistes ici ou s'ils se
rendront à quelques places d'été aux
Et

L'ENQUETE DE QUEBEC

Québec, 24. — M. Percy Hillhouse, de la compagnie Fairfield, a expliqué tout ce qu'on a jusqu'ici discuté sur le fonctionnement du gouvernail de l'"Empress of Ireland". M. Hillhouse a déclaré que, en 1908, on a mis un nouveau gouvernail plus grand à l'"Empress". Il prétend que l'"Empress" a au flanc une déchirure 323 pieds carrés, et que 260 tonnes d'eau sont entrées en une minute dans le navire. C'est ce qui explique sa submersion si rapide.

On a aussi entendu Wilfrid Whitehead, plongeur du "Essex", qui, dimanche dernier, exécuta une plongée dangereuse pour sauver Cosboom. Malheureusement, il arriva trop tard.

La salle s'était remplie à la nouvelle que Whitehead allait témoigner.

Le témoin a été d'une humilité remarquable. Il a déclaré "être descendu au fond de l'eau, dimanche dernier, en un cas d'urgence".

M. Whitehead et les autres plongeurs du "Essex" ont reçu de la cour l'ordre de se rendre sur le lieu du désastre.

Le capitaine Walsh et le commandant du "Essex" ont décidé de tenter encore une fois de récupérer les 800 cadavres retournés au fond de la mer. On avait abandonné ce travail à cause des dangers trop grands.

Le capitaine Kendall a été appelé de nouveau. On lui a fait décrire la course qu'il a suivie après son départ de Point-au-Père.

L'heure du capitaine, lors du débarquement du pilote, ne s'accorde pas avec celle du capitaine Bélanger, de l'"Eureka".

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Québec, 24. — Percy Hillhouse, de la compagnie de construction maritime Fairfield, a été interrogé par M. Newcombe. M. Hillhouse déclare que l'"Empress of Ireland" avait une superstructure plus pesante que celle de l'"Etruria", et que "Campagna", mais il fait remarquer que l'"Empress" a un tirant d'eau plus fort que ses navires. L'"Empress" n'avait pas une superstructure plus haute que les navires modernes de son genre.

M. Hillhouse croit que l'"Empress" a coulé rapidement parce que plus de deux compartiments ont été éventrés et que l'eau a dû pénétrer dans le navire par des ouvertures non fermées.

M. Haight, avocat du Stordstad, demande au témoin s'il n'est pas vrai que l'on a suivi dans la construction de l'"Empress" des procédés inhabituels. M. Hillhouse répond dans l'affirmative. Le témoin déclare que le gouvernail était submergé. Il n'est d'ailleurs, pas le seul navire qui ait un tel gouvernail. L'"Empress" avait une poutre large.

M. Haight : "Une poutre très large reproduit-elle pas des remous qui affectent le gouvernail ?"

Témoin : "Peut-être, mais nous avons construit plusieurs navires de cette manière".

M. Haight : "Avez-vous eu des difficultés avec le gouvernail de l'"Empress" ?"

M. Hillhouse : "Le gouvernail a donné entière satisfaction lorsque nous l'avons essayé. Depuis, ce gouvernail a été emporté au cours d'un accident, et l'on a décidé de le remplacer par un plus grand."

M. Haight : "Dans quelle proportion le premier gouvernail était-il à la partie submergée du navire ?"

Témoin : "Je ne saurais vous le dire de mémoire."

M. Haight : "Etait-ce moins d'un pour cent ?"

M. Hillhouse : "Je ne puis le dire".

M. Haight : "De combien a-t-on augmenté la largeur du gouvernail ?"

M. Hillhouse : "De un pied".

M. Haight : "N'est-ce pas élargi le gouvernail parce que l'"Empress" se gouvernait mal ?"

M. Hillhouse : "Ses propriétaires voulaient améliorer les facilités de sa direction".

M. Haight : "Avez-vous entendu parler des plaintes ?"

M. Hillhouse : "Non".

M. Haight : "Mais, vous avez vu que l'on voulait rendre la direction de l'"Empress" plus sûre ?"

M. Hillhouse : "Oui".

M. Haight : "Quand ces réparations ont-elles eu lieu ?"

M. Hillhouse : "En 1904".

M. Haight : "Aucun accident n'est arrivé au navire ?"

M. Hillhouse : "Non".

M. Haight : "Est-il venu à votre connaissance que le capitaine se soit plaint du fonctionnement du nouveau gouvernail ?"

M. Hillhouse : "Non".

M. Haight : "Demandez-lui s'il a entendu le capitaine se plaindre".

M. Hillhouse : "Non".

cloisons étanches étaient ouvertes au moment de la collision, et que les chambres des machines ont été envahies par l'eau, avant que l'on puisse les fermer.

Il est convenu en matière de sûreté en mer que à moins qu'il y ait plus de cinq cloisons étanches à l'endroit où l'"Empress" a été frappé, il n'est pas obligatoire de les mouvoir.

Lors de la construction de l'"Empress", on s'est soumis à des exigences plus strictes que ne le veut la règle générale. On s'est conformé aux recommandations du comité de 1891.

Le "Stordstad" a dû traverser la route au charbon, la quille de sentine. Le témoin croit que l'avant du "Stordstad" a été brisé par le choc, avant de pénétrer. Il croit que l'"Empress" a été frappé par un angle de 80 degrés. Le "Stordstad" a été brisé à tribord huit pieds plus loin qu'à bâbord.

M. Haight a déclaré qu'il fera comparaitre demain, M. J. Reid, expert naval, qui déclarera que le navire a été frappé à un angle de 40 degrés.

On a fait comparaitre de nouveau le capitaine Kendall pour l'interroger sur la course suivie par l'"Empress" après le départ de Point-au-Père.

"Je me dirigeai, dit le capitaine, d'après le compas, à Nord 50 Est. Je fis quatre milles et demi sur cette course."

"Vous avez alors changé votre course ?"

"Oui, par Nord 76 Est, d'après le compas."

"Je fis ainsi douze milles, de 1.35 à 1.47. J'arrêtai alors. Je pris une autre course et je fis trois milles à peu près."

Lord Mersey : "Avez-vous pris la course que prennent ordinairement les navires qui se préparent à traverser l'Atlantique ?"

"Oui, dit le capitaine. C'est la course la plus sûre. Quelques marins passent à un mille seulement de la Pointe du Coq, je passai à trois milles, avant de prendre ma course pour le bas St-Laurent."

"Quand avez-vous pris cette dernière course ?"

"A une heure et trente-cinq minutes."

M. Haight : "A quelle heure avez-vous quitté Point-au-Père ?"

"A une heure et vingt minutes."

"Vous avez entendu le témoignage des témoins de l'"Eureka" ?"

"Oui."

M. Haight : "Capitaine Kendall, vous dites que vous avez débarqué votre pilote à 1 h. 20, l'"Eureka" dit 1 h. 30. Vous dites que vous avez regardé l'heure deux minutes avant la collision et qu'il était 1 h. 33. La collision a donc eu lieu à 1 h. 55. Le poste de télégraphie sans fil dit qu'il a reçu le signal de détresse à 1 h. 45. Le capitaine Kendall soutient que sa montre marquait l'heure exacte. Les trois montres marines de l'"Empress" marquaient la même heure."

SEANCE DU MATIN

A la reprise de l'enquête, ce matin, M. George Washington Weatherston, l'expert en sauvetage, a rendu chaleureusement hommage au courage de M. Whitehead qui plongea au fond du Saint-Laurent, et ramena à la surface le cadavre du malheureux scaphandrier Cosboom. Il a dit que M. Whitehead restait fidèle aux traditions de bravoure en honneur dans le service de l'Armada anglaise.

Le témoin a ajouté que les scaphandriers avaient fait tout ce qu'ils pouvaient faire pour récupérer les naufragés, mais sans résultats fructueux à cause de la violence du courant à l'endroit du sinistre et de la position de l'"Empress".

Lord Mersey informe alors M. Newcombe, C.R., représentant le gouvernement canadien, que les plongeurs de l'"Essex" étaient à la disposition de la justice.

Le juge McLeod demande s'il ne serait pas utile d'entendre les témoignages de personnes déshabituées au sujet de la route suivie par l'"Empress" après avoir passé la Pointe-au-Père.

Me Newcombe répond qu'il fera son possible pour amener quelques-uns de ces témoins devant la commission.

M. George Harrison, un steward, est alors appelé dans la boîte aux témoins.

Il déclare avoir essayé de fermer la porte des cloisons étanches sur le pont supérieur, mais ne put y réussir. Il ajoute que tous les sabords des cabines étaient fermés au moment du naufrage, excepté ceux donnant sur les corridors; mais que les portes de ces mêmes cabines n'étaient pas fermées.

Lord Mersey, fait remarquer au témoin que lorsqu'il a fait la traversée, il a toujours tenu sa porte fermée et son sabord ouvert et qu'il prétendait qu'il y avait nombre de passagers qui faisaient de même.

Interrogé de nouveau, M. Harrison réplique que les sabords étaient toujours fermés durant la nuit.

Le témoin suivant est M. Leonard Powell, autre steward à bord de l'"Empress".

Au moment de la collision, M. Powell dit qu'il a réveillé les passagers et leur a dit de mettre leur ceinture de sauvetage et de monter sur le pont.

Des instructions sur la manière de se servir de ces appareils furent alors données à ceux qui se trouvaient à portée de voix.

M. Alex. Radley, maître d'équipage, fut ensuite appelé pour venir rendre son témoignage.

Il dit qu'il a entendu un coup de sifflet comme ceux qu'on donne dans les brumes avant que l'"Empress" atteigne la Pointe au Père.

"Avez-vous entendu un autre coup de sifflet après avoir passé cet endroit ?"

"Oui."

De quelle nature était-il ?

"J'entendis trois petits coups de sifflet."

"En avez-vous entendu avant cela ?"

"Oui."

Me Haight. — N'est-il pas vrai que dans une déclaration signée quelques temps après le naufrage, vous avez dit que vous avez entendu un long coup de sifflet ?

"Oui, il signifiait que l'"Empress" était en marche."

c'est celui qui a trait à la déclaration d'un homme de l'"Empress" disant que la vigie de l'"Empress" n'était pas à sa place ordinaire avant la collision.

Me Haight dit qu'il n'attache aucune importance à ce témoignage à cause de la difficulté où se trouvaient les membres de l'équipage de pouvoir distinguer quelque chose dans le brouillard.

"Il n'y a pas d'autres points à soulever ?"

"Non."

Je ne voudrais pas qu'on vienne nous dire à la dernière minute que la Commission a laissé de côté des questions même de légère importance.

Mes Aspinall et Haight, ayant de nouveau assuré le président de la Commission que le témoignage de nouveaux témoins n'ajouterait rien à l'enquête, Me Newcombe suggéra alors de découvrir si tous les membres de l'équipage qui devaient fermer les portes des cloisons étanches ont fait tout ce qu'ils devaient faire et si l'on a aidé les passagers à mettre leur ceinture de sauvetage.

La Commission laisse entendre que les personnes pouvant donner quelques renseignements à ce sujet seront entendues plus tard.

SEANCE DU MATIN

Québec, 25. — La Commission d'enquête a, aujourd'hui, entendu des témoignages d'une nature purement scientifique. L'enquête s'est terminée cet après-midi et M. George Gibson, de Québec, avocat de l'Union Nationale des Marins et des Chauffeurs de Grande-Bretagne et d'Irlande a prononcé son plaidoyer.

M. Reid, architecte naval, a, dans son témoignage, contredit absolument le témoignage de Percy Hillhouse. Il a soutenu que le Stordstad a frappé l'"Empress" par un angle de quarante degrés et non de quatre-vingts degrés comme l'a prétendu M. Hillhouse. M. Reid soutient aussi qu'un seul compartiment de l'"Empress" a été éventré par la proue du Stordstad.

M. Gibson a demandé à la Commission de prendre en considération les recommandations qu'il va faire. Il demande plus de marins expérimentés sur les navires à passagers.

L'enquête sur le désastre de l'"Empress" a été de beaucoup plus courte que celle du Titanic. Lord Mersey s'est déclaré très satisfait de la diligence apportée par tout le monde.

Lorsque les avocats auront prononcé leurs plaidoyers, la Commission tiendra, à Québec, des séances privées. On y étudiera toute la preuve, avec l'aide d'assesseurs et d'experts de l'Armada, nommés par les gouvernements Canadien et Britannique. Ces séances dureront probablement deux semaines. On ne sait si le jugement de la Commission sera rendu ici; cependant c'est peu probable.

Tous les témoins pourront retourner chez eux sur la Virginie. À l'exception du Capitaine Kendall, du premier officier Jones et du mécanicien Brennan.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Québec, 25. — John Reid, architecte naval, appelé à témoigner par les propriétaires du Stordstad, a été interrogé encore cet après-midi. M. Butler Aspinall, C.R., avocat du C. P. R., lui a demandé d'expliquer pourquoi la proue du Stordstad a été plié à bâbord. M. Aspinall fait remarquer à M. Reid que, si l'"Empress" avait avancé, de bâbord à tribord, en passant devant le Stordstad, son poids de 18,000 tonnes aurait été suffisant pour faire plier l'avant du Stordstad à tribord.

Le témoin prétend que l'angle sous lequel la pénétration a eu lieu dépendait de cette question. Il croit que le Stordstad a frappé l'"Empress" à un angle de 40 ou 45 degrés, et que la partie inférieure de la proue a été plié à tribord, et a été plié, à tribord. La partie supérieure de la proue du Stordstad n'a pas pris la même direction, grâce à la protection que l'ancre lui a donnée.

C'est ainsi que l'action du mouvement de l'"Empress" s'est fait sentir et que la proue du Stordstad a été repoussée à bâbord, et est entrée en dessous du flanc de l'"Empress" en arrachant les plaques d'acier, jusqu'à ce qu'elle eût suffisamment tourné pour échapper.

M. Aspinall fait remarquer que, procédant avec la prétention que l'"Empress" avançait en travers de la proue du Stordstad à tribord et que le gouvernail du Stordstad avait été tourné à bâbord et que ses machines avaient été renversées, la proue du Stordstad aurait dû être repoussée à tribord, à moins, comme l'expliquait M. Hillhouse, que le Stordstad se soit avancé l'avant au premier choc, en frappant l'"Empress" à angle droit.

M. Aspinall prétend que l'ancre de tribord a fait contrepoids à l'impulsion contre l'avant de tribord, et soutient que le fait que l'ancre de bâbord du charbonnier a été repoussée en dedans et non en arrière, prouve sa prétention que l'ancre de tribord a reçu complètement à bâbord par-dessous l'étrave.

M. Aspinall fait remarquer que le mécanicien Donovan a déclaré que l'eau commença à pénétrer dans la cale du chauffeur.

Percy Hillhouse, de la compagnie de chantiers maritimes Fairfield, est appelé de nouveau, et M. Aspinall lui pose de nouvelles questions sur l'état du gouvernail de l'"Empress". M. Hillhouse déclare que, en proportion de la grandeur du navire, le gouvernail de l'"Empress" était aussi bon, sinon meilleur, que ceux des grands navires modernes.

La Campana, a un gouvernail de 1,65 pour cent de sa partie submergée, le gouvernail de l'"Empress" avait une grandeur de 1,33 pour cent de sa partie submergée. Le gouvernail de l'"Etruria" est en proportion de 1,45 pour cent de sa partie submergée.

Lord Mersey : "Avez-vous vu déjà des gouvernails au-dessus de la proportion de 2 pour cent ?"

"L'Amcino : "Oui, sur les navires de guerre."

Le témoin récite ensuite à un livre par la direction des navires, écrit par Sir William White, architecte de navires de guerre. Dans ce livre, Sir William prétend que pour les navires de guerre, on fait généralement usage

de d'un gouvernail d'une proportion de deux pour cent, tandis que pour les bâtiments marchands le gouvernail est plus petit, et va jusqu'à la proportion d'un pour cent.

L'enquête est close. Lord Mersey demande alors, à M. George Gibson, Québec, avocat de l'Union nationale des marins et des chauffeurs de Grande-Bretagne et d'Irlande, de faire son plaidoyer.

M. Gibson déclare que ce qu'il va dire ne devra pas être interprété comme une critique du C.P.R., mais plutôt comme des recommandations que la commission, il l'espère, sera en mesure d'accepter. Il espère que ces recommandations seront transmises à la Chambre de Commerce anglaise, qui pourra les étudier.

L'un qu'il représente compte des membres dont quatre-vingt-quinze pour cent travaillent sur des navires britanniques et l'un de ses devoirs est de sauvegarder leur réputation. M. Gibson est heureux de constater que l'accusation de lâcheté portée contre les marins de l'"Empress" n'a pu être prouvée et, au contraire, a été déclarée absolument fautive.

M. Gibson prétend qu'il n'y a pas assez de marins d'expérience sur les navires à passagers et fait remarquer qu'il n'y en avait que 19 sur l'"Empress". Il y avait quarante-deux chaloupes de sauvetage et il aurait fallu à bord de chacune de ces chaloupes, au moins deux marins expérimentés pour les conduire.

Lord Mersey : "Et diminueriez-vous le nombre des autres marins ?"

M. Gibson répond dans l'affirmative.

Il fait ensuite remarquer que quatre chaloupes seulement de l'"Empress" ont été jetées à la mer, malgré le fait que tous les matelots qui devaient s'occuper des chaloupes de bâbord auraient pu travailler avec ceux de tribord.

M. Gibson prétend que les manœuvres à bord étaient insuffisantes et ressemblaient plus à une parade qu'à un exercice véritable.

Toutes les chaloupes devraient être jetées à la mer par les marins désignés en cas d'urgence, à les conduire, et l'équipage devrait être en son uniforme de travail.

M. Gibson croit en l'utilité des radars, ces radars flotteraient sur l'eau, lorsque le navire aurait coulé.

Ces sortes de chaloupes qui profiteront de cette amélioration.

La séance a été ajournée à deux heures demain après-midi.

SEANCE DU MATIN

M. John Reid, architecte maritime anglais d'expérience, appelé par les propriétaires du "Stordstad", a rendu témoignage ce matin. Les questions dont il parle sont des questions techniques. Ses affirmations diffèrent complètement de celles de M. Percy Hillhouse, des chantiers navals de Fairfield. Il prétend que lors de la collision, les paquebots formaient un angle de 45 degrés et non de 80 comme l'affirme M. Hillhouse. D'après le récit de trois survivants, dont les témoignages ont été lus par Me Newcombe, il apparaît que c'est l'eau s'engouffrant avec violence par les sabords de leurs cabines qui les a réveillés, preuve que les cloisons étanches n'étaient pas fermées.

Québec, 25. — Le premier témoin entendu ce matin à la reprise de l'enquête sur le naufrage de l'"Empress of Ireland" a été Mlle Townsend, une Australienne, l'une des quelques femmes qui ont été réchappées après la collision.

Mlle Townsend a raconté comment lorsque l'"Empress" était sur le flanc, elle avait sauté de la coque d'acier dans l'eau avec sa tante et avait été secouru par un homme du nom de Burt qui lui avait passé une sautoie pour lui permettre de se tenir sur l'eau et enfin comment elle fut hissée sur une chaloupe de sauvetage du "Stordstad".

Interrogée par Me Haight, elle répond que, avant la collision, elle entendit distinctement trois petits coups de sifflet suivis à peu d'intervalles de deux autres coups, venant de l'"Empress". D'autres coups de sifflet l'avaient déjà réveillée avant que ces derniers se fissent entendre par le sabord de sa cabine. Elle constata alors que le fleuve était couvert de bruits.

Le témoin répond à Me Aspinall qu'elle avait été réveillée non par les coups de sifflet de l'"Empress", mais par ceux d'un autre navire qui la précédaient.

M. Charles Burns, magasinier, adjoint sur l'"Empress", est le témoin suivant.

Il déclare qu'après la collision, il courut sur le pont et vit le charbonnier faire machines arrière vers la poupe de l'"Empress".

Il affirme que les deux navires étaient alors en ligne parallèle. M. George McEwen, l'un des mécaniciens juniors de l'"Empress", succède ensuite à M. Burns.

Au cours de son bref témoignage, il dit qu'il venait justement d'être relevé quand la collision se produisit. Il a entendu des signaux venant de l'"Empress". Après que le Stordstad l'eût frappé, il constata que celui-ci faisait machine arrière, obéissant au choc qu'elle venait de recevoir.

La Commission a donné hier matin la permission à la plupart des témoins entendus de retourner à leurs affaires.

Le capitaine Kendall, le premier officier Jones et le mécanicien ont cependant été retenus.

Me Newcombe, représentant le gouvernement, a manifesté le désir au cours de la séance d'appeler dans la boîte aux témoins le capitaine Murray, maître du port de Québec, autrefois commandant de l'"Empress of Britain", pour le questionner sur la route qu'il suivait lorsqu'il était en service à partir de la Pointe-au-Père jusqu'à la mer.

Lord Mersey ne croit pas la chose possible, car Me Haight n'a pu trouver la route en question définitive si ce n'est ce qui a trait à la présence du "Stordstad" dans le voisinage.

Me Newcombe lit alors les témoignages de personnes qui sont actuellement en Angleterre et dans l'Ouest canadien. Ils répondent à la demande faite par la commission hier au sujet de la fermeture des cloisons étanches et des sabords de l'"Empress". Tous sont unanimes à déclarer qu'ils ont été réveillés dans leur cabine par la violence de l'eau qui s'engouffrait.

Lord Mersey demande alors à Me Newcombe de porter toute son attention sur la question de savoir s'il n'était pas plus désirable de s'occuper pour les navires du type de l'"Empress", où les appareils de fermeture des cloisons étanches ne sont pas des plus modernes, de fermer toutes les portes et les sabords de ces compa-

tements lorsque le navire est enveloppé par les brumes.

M. John Reid, architecte naval, autrefois employé par la Stearns and Sons Co., de Glasgow, de la Cammell Laird Co., sur la Mersey, et l'Armstrong & Whitworth Co., sur le Tyne, est ensuite appelé par Me Haight dans la boîte aux témoins.

M. Reid a donné sa théorie concernant l'angle auquel le "Stordstad" a frappé l'"Empress", en illustrant sa démonstration avec une copie de la proue actuelle du charbonnier.

Il a conclu que ce dernier avait dû frapper l'"Empress" dans le flanc à un angle de 45 degrés, lui causant une blessure de quatorze pieds environ de diamètre.

Selon M. Reid, le charbonnier n'a brossé qu'une des cloisons étanches de l'"Empress". Si l'eau a pénétré dans les autres cloisons, c'est parce que leurs portes et leurs sabords étaient ouverts.

Il a ajouté que le gouvernail qui a été posé à l'"Empress" en 1908 n'était pas assez grand pour permettre de bien conduire le navire.

LA CAUSE DES HINDOUS

LES ORIENTAUX PORTENT LEUR APPEL JUST QU'AU CONSEIL PRIVE.

Vancouver, C. A., 24. — Le gouvernement semble décidé d'avoir le dernier mot dans l'affaire de l'immigration des Hindous. L'audition de la requête pour mandamus, présentée par l'avocat des Indous, a encore été retardée. Par ce mandamus on voulait forcer les fonctionnaires de l'immigration à faire rapport de l'examen des immigrants. Aucun droit d'appel n'a encore été accordé sur le bref d'habeas corpus.

Aujourd'hui, les deux semblent être convenus d'en appeler tout de suite au plus haut tribunal du pays. On abandonnera les procédures sur le mandamus et l'on fera une cause-type que l'on portera devant la cour d'appel qui siège maintenant à Victoria. Cette cour rendra sa décision dans une quinzaine de jours, les causes seront alors portées à la cour Suprême, à Ottawa, et peut-être au Conseil Privé, à Londres.

Les Hindous resteront probablement sur le "Komagata Maru" pendant des semaines, puisque les autorités ne veulent pas les laisser descendre à terre.

DESASTREUSE TEMPÊTE

SEPT PERSONNES SONT TUEES, ET UNE FOULE D'AUTRES BLESSEES PAR LA BOURRASQUE D'HIER.

Chicago, 24. — Une tempête a balayé aujourd'hui les Etats de Minnesota et Wisconsin. Sept personnes ont été tuées, plusieurs blessées, et des dommages énormes ont été causés aux édifices et aux semences.

Le service télégraphique est interrompu entre plusieurs villes.

A Minneapolis, Miles Loretta Grams, Margaret Kelly et M. Lewis Grams se sont noyés. Esther Munson a été tuée par la chute de sa maison.

A Wausau, Wisconsin, on célébrait une noce dans une grange: la bâtisse a été démolie et deux personnes ont été tuées.

A Watertown, D. S., la tempête a été terrible et a démolie 300 édifices. Plusieurs personnes ont été blessées.

Les rapports d'Appleton, Watertown, Wis., Eau Claire, Oak Tash, Madison, Fond du Lac, Wausau, Marinette et Milwaukee, déclarent que de grands dommages ont été causés par la tempête.

INVENTION MERVEILLEUSE

UN APPAREIL DE TELEGRAPHIE SANS FIL PERMET AU "ROYAL GEORGE" DE SE DIRIGER D'APRES LES SIGNAUX RECUS.

Québec, 24. — L'ingénieur Emilio Ichino a fait l'essai du nouveau système de télégraphie sans fil Marconi-Bellini-Tosi, pendant la dernière traversée du Royal George, arrivé ici, ce soir. M. Ichino a déclaré que les résultats de ses expériences ont été satisfaisants. Les signaux reçus des autres navires ont permis de diriger le Royal George à quelques degrés près. D'après les signaux reçus, le Royal George a pu se rendre compte d'une manière certaine de la position du Cap Race, du Cap Ray et de Pointe-au-Père.

Le capitaine Thompson déclare qu'il a vérifié par les dépêches reçues, la direction du Columbia, du Sicilian et du Calzarini. Le Columbia était à 66 milles, le Sicilian à 18 et le Calzarini à 53 milles du Royal George. Il y avait de la brume lorsque le navire a passé à Cap Race, et le compas a concordé avec la direction prise d'après les signaux.

L'instrument nouveau permet de déterminer l'endroit où se trouve un navire, mais non sa position.

Toutes les mères peuvent chasser avec anxiété regardant leurs enfants malades, lorsqu'ils ont l'extérieurement de la grippe. Les effets sont pour les apaiser. Ses effets sont sûrs et durables.

M. U. H. Dandurand élu président

C'EST LUI QUI DIRIGERA LE CLUB LIBERAL DU QUARTIER LAFONTAINE — UNE ENTHOUSIASTE ASSEMBLEE.

Le Canada

Montréal, jeudi 2 juillet 1914.

Les responsabilités

LE PREMIER MINISTRE ET TOUTS SES COLLEGUES SONT RESPONSABLES DES ACTES DU COLONEL SAM HUGHES

Nous avons dénoncé, avec la naturelle indignation que suscitait de tels actes, les explosions de fanatisme du colonel Sam Hughes, qui ont tant peiné les catholiques de Montréal et de Québec.

C'est au ministre de la Milice que nous nous en sommes pris, parce que ces actes sont, probablement de son initiative. Mais il ne faut pas oublier que tous les membres d'un ministère sont solidaires les uns des autres et que le chef du ministère, le premier ministre, est directement responsable des actes de tous ses collègues.

Sir Robert Borden est donc responsable, au même degré que le colonel Sam Hughes, des insultes faites par ce dernier à la population catholique de la province de Québec. En effet, il avait le pouvoir absolu de les empêcher et il les a permises; il avait le pouvoir absolu de les punir et il n'en a rien fait.

Sir Robert Borden porte donc lui aussi la pleine responsabilité des fusils escamotés du 65ème et du refus d'une escorte de volontaires à S. E. le cardinal Bégin.

Ses collègues, les ministres qui sont censés représenter la province de Québec à Ottawa, et qui ont couvert de leur silence, après avoir autorisé par leur vote en conseil exécutif les actes de fanatisme du colonel Sam Hughes, sont pleinement solidaires de ses actes et en doivent aussi porter la responsabilité.

Nous croyons savoir qu'un certain nombre de conservateurs influents poussés, soit par leur conscience, soit par la crainte de l'effet politique que doit nécessairement produire le fanatisme de Sam Hughes, ont insisté très fortement auprès de Sir Robert Borden, pour qu'il obtint du ministère de la Milice un peu plus de respect pour les convictions de près de la moitié de la population du Canada.

Mais ils n'ont pas réussi. Sir Robert Borden est évidemment né d'une manière absolue au colonel Sam Hughes, et il lui est impossible de le contrôler. Le colonel représente dans le ministère l'élément ultra-lingot et orangiste d'Ontario, cet élément qui a voté contre Sir Wilfrid Laurier à raison du décret "Ne Temere" et des manifestations du Congrès Eucharistique de Montréal.

Et c'est cet élément fanatique qui, au dire du "Telegram", du "Sentinel", de MM. Lancaster, Burnham, Edwards et autres, — lesquels doivent savoir à quoi s'en tenir, — a donné à Sir Robert Borden sa majorité de gouvernement.

Sir Robert Borden est le prisonnier des orangistes et Sam Hughes est son géolier.

Mais les ministres canadiens-français qui ont été élus, au contraire, en accusant les libéraux de trahir la religion catholique, comment ont-ils pu accepter la solidarité et endosser la responsabilité de tels outrages?

Ils pouvaient, ils devaient protester en offrant leur démission, et, certes, Sir Robert Borden n'est trouvé personne dans la province de Québec pour les remplacer en de telles circonstances.

Ils ont été trop lâches, trop cupides, trop vœux pour le faire.

La Gaspésie et le gouvernement de Québec

VASTES CHAMPS OFFERTS A LA COLONISATION ET A L'INDUSTRIE

Il nous fait grand plaisir d'accuser réception d'une importante brochure de colonisation, la première œuvre de publicité du nouveau ministre de la Colonisation, des Pêcheries et des Mines, l'hon. M. Mercier, qui traite de la vaste région connue sous le nom de "La Gaspésie".

Cette brochure, accompagnée de cartes des comtés de Gaspé et de Bonaventure, qui se partagent la péninsule de Gaspé — la Gaspésie — comprend un aperçu historique de la région, une étude sur sa situation, son étendue, sa population, des renseignements intéressants sur son climat, ses industries, sa production et une esquisse des travaux que le gouvernement de la province y a entrepris pour en faciliter la colonisation.

Il n'y a guère encore que les côtes de la presqu'île qui soient habitées et la population se compose plutôt de pêcheurs pour qui la culture n'est qu'un pis aller négligeable dans les années où la pêche est bonne.

Cependant, le climat, dans la partie surtout que baigne la Baie des Chaleurs, est plus doux que sur les rives du St-Laurent; la terre y est fertile et les rares exploitations agricoles que l'on y trouve réussissent très bien.

On a depuis longtemps essayé d'inculquer à la population de la côte, le goût de la culture. Sans abandonner ces efforts, on tâche maintenant plutôt d'y amener des colons plus sérieux, moins distraits par la pêche, venus des comtés de Matane, Rimouski, etc.

Depuis 1911, un chemin de fer, prolongeant l'Intercolonial, se rend jusqu'à Gaspé, en suivant la côte de la Baie des Chaleurs. Cette région est donc maintenant en contact continu avec la civilisation extérieure et le travail de colonisation peut y être poussé plus activement.

Nous félicitons l'hon. M. Mercier d'avoir eu l'excellente idée de faire imprimer cette brochure, complétée par M. Pelland, et de la répandre judicieusement là où elle sera le mieux appréciée.

Pour un colon canadien, cherchant où aller planter, non pas sa tente, mais son "chantier" et faire ses défrichements obligatoires, la Gaspésie offre en réalité de vastes champs colonisables, et la brochure que vient de publier l'hon. M. Mercier, est le livre à consulter.

Toute la Lyre!

SAM HUGHES S'EN PREND MAINTENANT AUX OUVRIERS

Nous avons vu à l'œuvre le fanatisme religieux du colonel Sam Hughes, dans l'affaire du 65ème, et dans celle du 6ème régiment de Québec.

Un récent incident nous le montre tout aussi insistant, tout aussi cassant à l'égard d'ouvriers, dont on ne peut bien ne pas partager les idées sociales, sans pour cela les traiter avec hauteur et dédain, comme vient à faire ce petit czar de camelote nous sommes affligés comme ministre de la Milice.

Il y a quelques jours, un conseil lo-

cal du parti social démocratique du Canada, siégeant à Cobalt, a adopté une résolution adressée aux citoyens du district du Témiscaming, leur demandant de ne pas s'enrôler dans un bataillon de volontaires que l'on est en train d'organiser dans ce district, parce que, d'après la résolution, ce bataillon est organisé pour prêter main-forte aux capitalistes dans leurs différends avec les ouvriers.

Une copie de cette résolution a été adressée au colonel Sam Hughes qui y a répondu dans le style qui le caractérise.

Sir Wilfrid Laurier à Québec

LA FOULE LUI A FAIT UNE OVATION

Sir Wilfrid Laurier a assisté aux fêtes cardinales de Québec, et comme en toute occasion, par le merveilleux prestige de sa personnalité et le charme de ses manières de parfait gentilhomme, il a été, après le héros même de la fête, la figure la plus remarquée et la plus applaudie de tout le cortège.

Tous les correspondants de Québec ont signalé l'enthousiasme ovation qui a été faite sur son passage et l'éclat de sa présence. Nous n'aurons pas la cruelle ironie de faire un rapprochement entre la façon avec laquelle il y a représenté le parti libéral, et la lamentable représentation qu'avait jugée digne de cette célébration le gouvernement d'Ottawa.

Mais nous saisissons cette occasion de proclamer combien tous les libéraux sont fiers de leur chef, comme ils lui sont restés profondément attachés, et quel espoir fait de certitude ils ont de son retour prochain à la tête de nos affaires.

Sir Wilfrid Laurier est éminemment le premier de tous les citoyens du Canada; partout où il se présente s'affirme aussitôt sa suprématie. Le verdict de 1911 a été un accident.

Lamentable pour les affaires du pays, ce verdict n'a pas atteint du moins la gloire et le prestige de notre chef: il n'a diminué en rien son emprise sur notre population. Au contraire, ces événements mêmes n'ont fait que l'accroître en lui faisant mieux comprendre comment la prospérité du Canada était intimement unie à la politique du chef libéral.

Quant à nous, les libéraux, qu'un tribun accusait jadis de ne rester attachés à Laurier qu'à cause des faveurs du pouvoir, nous ne pouvons trop nous plaindre, malgré tout, que l'occasion nous ait été offerte de prouver à notre chef, — ce dont il n'avait d'ailleurs jamais pu douter, — tout ce que cet attachement et cette admiration ont encore de profond, de sincère, de désintéressé.

Les complices de Sam Hughes

QUEL A ETE LE ROLE DE L'ETAT-MAJOR DU 65ème DANS LA FARCE DES FAUX-FUSILS?

Nous ne voudrions pas lasser nos lecteurs en revenant éternellement sur le même sujet; mais les deux incidents de Québec et de Montréal appellent chaque jour de nouveaux commentaires.

Il est important d'en fixer le sens, de bien établir les responsabilités, et de rechercher les complicités.

L'affaire de Québec a jeté sur celle de Montréal un jour définitif. C'était une odieuse tentative de tromper l'opinion publique, en paraissant nous concéder un droit tandis qu'on se moquait de nous.

Nous avouons franchement que nous aimons encore mieux l'interdiction brutale de Québec que la farce du 65ème.

Le danger qu'il y a, outre l'odieux de jeter le ridicule sur une auguste cérémonie, c'est que les volontaires ne sauront plus, s'ils sont appelés à d'autres manifestations, dont quelques-unes pourraient avoir de graves conséquences, si on leur a remis de vraies carabines ou des fusils autant dire de bois.

Nous attendions mieux des officiers du 65ème, qui n'ont pas jugé à propos de dégager leur responsabilité de cette comédie.

Sont-ils complices? sont-ils dupes? Jusqu'ici, nous avons eu soin de les mettre en cause le moins possible, espérant que, comme corps, ils tiendraient à se disculper spontanément.

Nous disons "comme corps" parce que, nécessairement, il y a eu parmi eux des complicités.

Et jusqu'à preuve du contraire, les officiers supérieurs, doivent assumer leur part de complicité et par conséquent, de responsabilité, avec les collègues du colonel Sam Hughes dans le ministère Borden.

L'opinion publique ne sera pas satisfaite de rejeter tout le blâme sur le colonel Sam Hughes. Il a été l'inspirateur de la farce odieuse; mais il a eu des complices et dans le cabinet Borden, et dans l'état-major du 65ème.

D'un corps de troupes régulières, nous ne demanderions, nous n'attendrions aucune explication. Mais le 65ème est composé de citoyens qui, une fois l'uniforme dépouillé, sont, comme les autres, justiciables de l'opinion publique.

C'est donc à l'état-major du 65ème qu'il appartient maintenant de donner des explications.

Certes, on peut différer d'opinion avec les socialistes et combattre leurs idées.

Mais le colonel Sam Hughes ne discute pas; il passe tout de suite à l'insulte. Voici la traduction de quelques fragments, de la lettre qu'il a adressée au secrétaire du groupe de Cobalt. Parlant de la résolution, il dit:

"Elle est pleine à débordement de saletés ordinaires et des folles imaginations d'esprits mal informés sur le sujet du gouvernement des hommes. On pourrait rire, si ce n'était si triste, de l'idée qu'une institution, considérée par bien des gens comme une société d'étrangers, d'assassins, de meurtriers de minuit, d'artistes du guet-apens de carnage, de dynamitards, de persécuteurs de femmes et d'enfants innocents, de destructeurs des familles et des affaires industrielles, ose parler d'humanité, de progrès et déplorer la possibilité de verser le sang!"

Après ce choix d'épithètes assorties à l'adresse de l'organisation socialiste, le colonel Sam Hughes se pose en économiste patenté et manifeste son mépris pour l'ignorance des "assassins, dynamitards" etc., qui osent exprimer leur opinion:

"Qu'est-ce que vous connaissez du gouvernement des hommes, ou de toute autre science même, qui puisse justifier quelqu'un de porter la moindre attention à ce que vous pourriez dire sur ce sujet?"

Et il termine en disant que si son correspondant, le secrétaire du groupe, n'est pas "tombé trop bas, trop endurci, trop dépravé", il pourrait beaucoup gagner à s'engager dans la milice pour y apprendre à obéir et à commander.

Ces insultes odieuses et cette arrogance ridicule sont précisément ce qu'il faut pour activer la propagande anti-militariste chez les ouvriers. Et il serait grandement temps que l'on enlève à ce fantoche le panache qui pèse sur son triste cerveau.

Et ils ont voté!

Sir Wilfrid Laurier voulait établir une marine canadienne sous le contrôle du peuple canadien.

M. Borden établit une réserve navale pour le recrutement de la marine impériale, réserve qui, automatiquement, et sans même consultation du parlement, sera mise sous le contrôle direct de l'Amirauté anglaise.

Et MM. Pelletier, Nantel, Coderre, Blondin, Rainville, Paquette et autres, qui ont dénoncé la politique Laurier, ont voté comme un seul homme pour la politique Borden.

Il n'en a souci....

Chaque semaine, les signes de la dépression financière et de la dureté des temps nous apportent de nouvelles causes d'inquiétude: les recettes des chemins de fer diminuent, le marché est faible, les transatlantiques retournent en Europe l'entrepreneur encombré d'un millier d'immigrants qui quittent notre sol....

Mais M. Borden n'a souci de tout cela: pour lui et pour ses ministres, le pays est toujours assez riche et assez prospère pourvu qu'ils soient au pouvoir.

L'exode

Il est parti de Montréal à bord du "Calgarian", l'autre jour, 900 passagers d'entrepreneur et 300 de 2ème classe.

Sur ce nombre on peut compter un bon millier d'ouvriers ou d'immigrants désemploés qui, ne trouvant plus au Canada la prospérité coutumière, retournent se fixer définitivement en Europe.

Il en veut au principe

Il s'est trouvé exceptionnellement des gens pour dire que nous exagérons l'affaire du 65ème ou que la substitution des fusils n'était qu'une bonne blague sans importance.

La nouvelle interdiction portée contre le 6ème régiment de Québec prouve au contraire que Sam Hughes en a au principe même, et qu'il veut interdire à nos régiments de volontaires catholiques toute participation aux fêtes de leur croyance.

Nous avons des récoltes, mais.....

Les journaux conservateurs nous apprennent que, cette année encore, la récolte de l'Ouest dépassera les plus belles espérances, que le progrès sur les récoltes précédentes sera important, que la terre donnera partout un magnifique rendement, que...

Et cependant les affaires sont mauvaises, le marché n'arrive pas à se consolider, le coût de la vie est élevé, les ouvriers chôment!

Nous avons encore de belles récoltes, mais les conservateurs apparemment ne savent pas, comme les libéraux, utiliser les dons du ciel!

La première fois?

Louant la redistribution des sièges faite à la dernière session, l'"Evenement" s'écrie: "C'est la première fois dans l'histoire politique du Canada qu'une redistribution des divisions électorales est faite avec un tel souci d'équité et un si bel esprit pratique."

Comme question de fait, le gouvernement Borden n'a fait que reprendre — fort sagement, nous en convenons — la méthode suivie par le gouvernement Laurier après le recensement de 1901.

Où sont-ils?

Tandis que le ministre de la Milice trompe odieusement les soldats du 65ème et interdit au 6ème régiment d'assister aux fêtes cardinales, que font donc nos représentants dans le cabinet?

Et tous ces bouillants castors, défenseurs de l'autel quand personne ne l'attaque, où sont-ils aujourd'hui qu'on attente aux droits et aux privilèges des catholiques?

Il ne dit rien

Sam Hughes aurait refusé, dit-on, de faire aucune déclaration touchant l'incident de Lévis et du 6ème régiment, auquel il a refusé d'escorter Mgr Bégin.

Le ministre de la Milice aurait pu pourtant saisir cette nouvelle occasion de comparer savoureusement nos militaires "à des bouchers découpant des rôties avec leurs sabres." Sa puissance métaphorique serait-elle à la baisse?

La réforme

La réforme du Sénat pour les conservateurs, c'est une Chambre haute qui vote sans murmurer tous les bills du gouvernement tory.

Mais le drôle, c'est qu'en attendant que la Providence — comme dit M. Borden — facilite cette réforme par la disparition de quelques sénateurs libéraux, le premier ministre demande à Sir Wilfrid Laurier de décider les sénateurs libéraux à voter ses mesures.

Les recettes baissent.....

Les recettes du Grand Tronc, qui avaient été de \$1,166,394 pour la semaine du 15 au 21 juin, l'an dernier, sont baissées la semaine dernière à \$1,042,646; soit une DIMINUTION de \$123,748 en UNE SEMAINE.

Et les recettes des chemins de fer sont comme le pouls de la situation économique. Cependant M. Borden ne juge pas à propos de rien faire pour obvier à cette "gêne légère".

M. Bourassa à Londres

Une dépêche de Londres à la "Gazette" résume en quelques lignes un discours prononcé par M. Bourassa à un dîner de politiciens d'Angleterre, où il aurait déclaré qu'il appartenait à l'Angleterre de s'occuper de la défense sur mer, tandis que le Canada protégerait la terre.

"Quoique, aurait-il ajouté, les impérialistes aient parlé de défense, ce sont les nationalistes qui ont fait le travail solide pour la défense des côtes et l'établissement de la milice".

Nous traduisons littéralement. Il serait intéressant de savoir dans quels termes M. Bourassa s'est présenté à Londres comme le champion du militarisme au Canada, et de quel travail solide accompli pour la défense de nos côtes il s'est exactement réclamé.

Vrai, ce numéro de la "Gazette" est à conserver; il demande même quelques explications.



NOS DENTS sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT D'ORTHODONTIE FRANCO-AMERICAIN (incorporé). 142 rue St-Denis, Montréal.

Le Service Naval de M. Borden

LA PORTEE DE LA MESURE

La mesure pourvoit à l'organisation d'un SERVICE NAVAL volontaire d'au moins 1,200 hommes.

Ces hommes sont enrôlés POUR TROIS ANS; ils prêtent le SERMENT.

Si la guerre éclate, ils peuvent être requis pour le SERVICE ACTIF, ou dans la marine canadienne, ou dans la MARINE IMPERIALE (sic).

Or, la mesure ne pourvoit pas à la construction de navires canadiens. Aucune clause, non plus, réservant au parlement le moindre contrôle sur ce service.

La mesure dit simplement: EN CAS D'URGENCE, LES MARINS SERONT REQUIS DE SERVIR SUR LES NAVIRES DE LA MARINE CANADIENNE (il n'y en aura aucun), OU DE LA MARINE IMPERIALE.

La mesure ajoute: "Le service comprendra d'abord, "AT PRESENT", douze cents hommes; mais il pourra être augmenté à volonté.

Ce service comprendra un corps de MARINS CANADIENS, ENTRAINES POUR SERVIR AUTOMATIQUEMENT DANS LA MARINE IMPERIALE, ET ECHAPPANT AU CONTROLE DU PARLEMENT ET DU PEUPLE CANADIEN".

Le marché du travail et l'exode

LES DESASTREUSES CONDITIONS DE L'HEURE ACTUELLE

L'"Empress of Ireland" avait à son bord 700 passagers d'entrepreneur, immigrants dégués qui retournaient chez eux. Chaque semaine, les navires des lignes régulières partant de Montréal emportent de 500 à 1,000 immigrants. Aux gares du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien, chaque train pour les Etats-Unis emporte des ouvriers canadiens, quelquefois des familles entières, qui vont, comme autrefois, avant le régime Laurier, chercher de l'autre côté des lignes le travail qu'ils ne trouvent pas au Canada.

C'était à prévoir et c'est normal. Cette condition existait avant 1896; et elle expliquait pourquoi, malgré la forte natalité canadienne, et les 25 à 30 mille immigrants qui nous arrivaient chaque année, la population n'augmentait que lentement.

C'est la conséquence logique de la politique conservatrice qui ne s'occupe que des intérêts de l'industrie et ne tient aucun compte de l'intérêt des consommateurs; qui ne s'inquiète point si la vie est chère, si le travail manque, si le peuple meurt de faim, pourvu que les trusts et les monopoles produisent de beaux dividendes.

Le retour des conservateurs au pouvoir, après quinze ans de régime libéral, nous a ramené le retour des conditions qui existaient en 1896. Il ne leur a fallu que trois ans pour faire perdre au pays le bénéfice du progrès de quinze ans de régime libéral.

En 1910, en 1911, même, les entrepreneurs de chemins de fer, les cultivateurs de l'ouest, se plaignaient qu'ils ne pouvaient se procurer la main-d'œuvre dont ils avaient besoin. Et pourtant les immigrants arrivaient au pays par 250 à 300 mille par année.

En 1914, des milliers d'ouvriers chôment dans les villes industrielles; la main-d'œuvre la plus humble — les terrassiers, les manœuvres — chôment et l'on voit, à l'angle de deux de nos principales rues d'affaires, où l'on construit en ce moment un gratte-ciel, une affiche portant ces mots: "Help not wanted". On n'a pas besoin de main-d'œuvre.

Et, naturellement, ceux qui peuvent s'en aller s'en vont. Quant à ceux qui restent il faudra que la charité publique ou privée les nourrisse et les héberge, l'hiver prochain, à moins qu'on ne prenne le parti plus économique de les rapatrier.

Tous les automnes, depuis dix ans, les cultivateurs de l'Ouest faisaient appel aux journaliers de l'est pour leur aider à la moisson et les compagnies de chemin de fer organisaient des trains à prix réduit qui transportaient au Manitoba, à Regina, à Calgary, à Edmonton, de 25,000 à 30,000 travailleurs.

Or, cette année, la crise industrielle, la cessation des travaux des chemins de fer ont été à présent assurés à la moisson des plaines de l'Ouest le plein contingent de journaliers dont on y aura besoin.

Voici, en effet, ce qu'en dit le rapport du "Manitoba Free Press" sur la récolte, que les journaux conservateurs eux-mêmes citent comme une autorité:

"En réponse à la question: Quelle est la perspective du besoin de main-d'œuvre agricole? Cinq endroits seulement disent que la main-d'œuvre est rare en ce moment; 164 disent qu'elle est abondante pour le moment et 30 disent qu'il leur en faudra pour la moisson.... Sur la plupart d'œuvre que l'on n'en a actuellement".

Et pourtant, d'après ce même rapport, les apparences des récoltes sont magnifiques, les blés étant d'une semaine ou dix jours plus avancés que l'année dernière à pareille date.

Mais il y a assez de journaliers dans ces provinces pour faire face à la demande de la moisson, sans recourir aux sans-travail de l'Est.

C'est normal; puisque nous sommes sous un gouvernement conservateur!

A lui de parler!

On nous informe qu'une délégation va se présenter auprès du colonel Ostel, commandant du 65ème régiment, pour lui demander des explications au sujet de l'affaire des fusils.

Le colonel Ostel ne saurait plus longtemps garder le silence, ni se retrancher commodément derrière l'hon. M. Hughes. Le public a droit de savoir jusqu'à quel point il a été son complice.

Dans l'Ouest

Les conservateurs de la Saskatchewan viennent de perdre, en élection partielle, un des quelques sièges que leur avaient laissés les dernières élections provinciales.

L'ouest est plus que jamais libéral: outre la satisfaction qu'ont donnée aux deux nouvelles provinces les administrations des gouvernements libéraux, les électeurs ressentent jus-

que dans les luttes pour la législation, la déception profonde que leur a causée la politique tarifaire de M. Borden.

Le sait-il?

Sir Robert Borden, l'auteur de ce document officiel où la crise de nos affaires est présentée comme une crise légère, sait-il qu'il est parti sur le seul "Calgarian" douze cents passagers d'entrepreneur et de seconde, une majorité d'immigrants dégués qui retournent dans leur pays? Sait-il que chaque transatlantique qui quitte nos rives en ramène en Europe un nombre aussi considérable?

Peut-il assister d'un oeil sec à ce spectacle de dépopulation?

Etre savant: — Il paraît que, du temps de Pharaon, on connaissait déjà l'électricité! — On finira par découvrir qu'elle a été inventée par Agamemnon... le père d'Electra!

Les élections d'Ontario Le commerce canadien

LA PROVINCE D'ONTARIO NE VEUT PAS DE LA PROHIBITION

Le parti libéral sort des élections d'Ontario avec un gain de quelques sièges, malgré le "gerrymander" de la dernière session de la législature provinciale, et présentera, dans la prochaine législature, un groupe plus influent et plus nombreux.

Mais la leçon du vote d'hier, c'est que la province d'Ontario ne veut pas de la prohibition, même partielle, que comportait le programme de M. Rowell.

Lors du plébiscite sur la question, Ontario avait donné une majorité considérable en faveur de la prohibition; mais, alors, il n'y avait aucune question de parti en jeu.

Il est à supposer que, si un certain nombre de conservateurs ont abandonné leur parti pour voter en faveur du programme de l'abolition du bar, un mouvement en sens inverse a pu se produire de l'autre côté.

Dans tous les cas, le verdict est incontestablement contre cet article unique du programme de M. Rowell.

Les principes du parti libéral ont été peu discutés au milieu des discussions pour ou contre le bar et l'on ne saurait considérer le résultat des élections comme une négation des progrès considérables que fait le libéralisme par tout le pays.

Il en est à peu près de même pour la question des écoles bilingues, sauf dans les comtés de l'est d'Ontario, où le vote des Canadiens-français a été très significatif.

Bonnes routes et bons chemins

LES PROGRES DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DE SIR LOMER GOULIN

Nous voyions l'autre jour avec plaisir un confrère conservateur de Montréal constater que le boulevard Edouard VII, à peine achevé, est déjà tellement fréquenté que, d'après lui, il est impérieusement nécessaire de prendre les moyens les plus efficaces pour en assurer le bon entretien.

Nous croyons aussi savoir que le département de la Voirie, auquel préside l'hon. M. Tessier, a déjà pris les mesures nécessaires pour cela.

C'est actuellement un trafic intense qui utilise ce beau chemin entre Montréal et la frontière américaine. Les automobilistes s'y succèdent, dans les deux sens, presque sans interruption et cette artère répand la vie, la vie intense et productive, partout où elle passe.

Il en sera de même, on peut en être certain, pour la route Montréal-Québec, dès qu'elle sera terminée. Nous savons, d'ailleurs, que l'hon. M. Tessier consacre tous ses instants à pousser les travaux des trois sections sous contrat, et surtout à voir que ces travaux soient exécutés conformément aux devis, c'est-à-dire de la manière la plus solide possible.

Outre le grand attrait que cette belle route aura pour les touristes canadiens et étrangers, elle présentera un avantage pratique considérable pour le transport des marchandises, denrées et produits agricoles entre les deux centres commerciaux et les régions qu'elle desservira.

Ce sont ces avantages surtout que considèrent, avec raison, les municipalités qui profitent de la loi des bons chemins de 1912, pour améliorer leurs principaux chemins aux frais, pour ainsi dire, du gouvernement provincial.

Le nombre des municipalités rurales qui ne se sont pas encore prévaluées de cette libéralité du gouvernement Goulin diminue de jour en jour et nous espérons que, bientôt, il n'en restera plus que quelques-unes, de constitution peut-être trop récente, qui attendront d'être plus solidement organisées pour adopter cette amélioration.

Et pourtant, même celles-là devraient s'y décider immédiatement et faire macadamiser au moins la route qui conduit au centre municipal : à l'église, au bureau de poste, et qui, se rejoignant avec le chemin macadamisé de la municipalité voisine, ouvrira un bon chemin jusqu'au plus prochain marché.

Cela se fera partout, nous en sommes convaincus, grâce à l'énergie qu'y met le gouvernement et à l'esprit de progrès qu'il stimule chez nos populations rurales.

L'anniversaire de la Confédération

LES ANNEES PROSPERES ET LA CRISE ACTUELLE

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit le proverbe, qui est encore plus vrai des années. Mais l'homme viril prend le temps comme il vient, subit les bourrasques, essuie les orages et, si sa marche en avant est parfois retardée par ces intempéries, il s'en console en songeant qu'après la pluie vient le beau temps et il continue.

Le Canada, depuis la confédération, a fait des pas de géant dans la voie du progrès, et, s'il s'arrête un instant à mesurer la route parcourue, il peut y puiser assez de vaillance, assez de résolution pour supporter avec un front serein les désagréments qui obstruent en ce moment sa route et regarder avec confiance l'avenir.

Un moment de surprise l'a fait dévier de la voie large et solide où il marchait; la peur irraisonnée d'un fantôme l'a jeté dans des sentiers pleins de fondrières où sa marche est si difficile que, parfois, il lui semble qu'il recule. Mais qu'il regarde devant lui, et à peu de distance il verra s'élargir l'horizon, et la bonne route se présenter de nouveau devant lui, s'il veut seulement se donner la peine de secouer le joug de ses faux guides et revenir à la direction qui, en quinze ans, l'avait si merveilleusement transformé.

Que les jours sombres du présent le fassent réfléchir au passé, et ils s'évanouiront bientôt pour faire place aux beaux jours que promet l'avenir.

Et cet anniversaire de la Confédération que nous célébrons aujourd'hui est le moment propice pour prendre la virile résolution d'en finir au plus vite avec les fantômes, les mirages, les hallucinations, et les sophismes, et reprendre, par le chemin si brillant, si clair, si droit que l'on a vu si grand tort de quitter, l'effort qui nous mènera à nos destinées.

Certes, trois ans de régime Borden n'ont pas pu nous faire perdre tout ce que nous avions gagné en prospérité, en progrès matériel et moral, en puissance de développement économique, depuis 1867 et surtout depuis 1896.

Ce n'est qu'un temps d'arrêt que nous subissons. Le moment approche où nous pourrions secouer le fardeau qui nous immobilise. Un bon coup d'épaule et ce sera fait.

Et nous aurons de nouveau un magnifique avenir devant nous !

LES EXPORTATIONS AUX ETATS-UNIS — ELLES AUGMENTENT ANORMALEMENT TANDIS QUE NOS IMPORTATIONS DIMINUENT

Le département du Commerce du gouvernement fédéral vient de publier un sommaire provisoire des opérations commerciales du Canada avec l'étranger, pendant les 12 mois terminés le 31 mars dernier.

Le total de notre commerce extérieur a été d'après ce sommaire :

En 1913-14	\$1,112,561,000
En 1912-13	1,068,660,000
Augmentation	\$43,901,000

Cette augmentation, d'autre part, est au crédit seul de notre commerce d'exportation, car nos importations en 1913-1914 ont été en diminution sur 1912-13; voici en effet, les chiffres comparés de ces deux exercices :

IMPORTATIONS	
En 1912-13	\$675,428,000
En 1913-14	\$633,564,000
Diminution	\$41,864,000
EXPORTATIONS	
En 1913-14	\$478,997,000
En 1912-13	393,232,000
Augmentation	\$85,765,000

Le résultat de cette diminution de nos importations a été une diminution dans la principale source de revenu du gouvernement fédéral; les recettes de la douane de :

En 1912-13	\$115,039,000
En 1913-14	107,144,000
Diminution	\$7,895,000

soit près de huit millions de dollars.

En 1913-14, plus encore que les années précédentes, notre commerce avec les Etats-Unis a été plus considérable qu'avec tous les autres pays, l'Angleterre comprise; voici la comparaison avec l'Angleterre :

ETATS-UNIS	
Importations	\$410,786,000
Exportations	\$200,459,000
Commerce total	\$611,245,000
ANGLETERRE	
Importations	\$131,942,000
Exportations	\$222,322,000
Commerce total	\$453,364,000

Nous faisons donc pour \$150,000,000 plus d'affaires avec les Etats-Unis qu'avec l'Angleterre et notre commerce avec les Etats-Unis est plus de la moitié du total de notre commerce extérieur.

Nos voisins du Sud sont donc restés nos meilleurs clients et nos fournisseurs préférés, en dépit de la campagne de 1911 où les conservateurs avaient pris pour devise : "No truck or trade with the Yankees" — (Pas de commerce avec les Yankees).

Depuis 1911, les Etats-Unis ont abaissé énormément leur tarif sur les produits naturels — comme nous aurions dû le faire pour notre propre tarif.

Nos exportations ont en conséquence, augmenté dans les proportions suivantes :

	1912-13	1913-14
Animaux et produits	\$44,784,000	\$53,349,000
Produits agricoles	150,145,000	198,220,000
Totaux	\$194,929,000	\$251,569,000

Cette augmentation de plus de \$57,000,000 dans l'exportation des produits de l'industrie de nos cultivateurs est due presque tout entière à la réduction du tarif américain.

Une réduction analogue de notre tarif nous permettrait manifestement d'importer à bon compte les produits alimentaires nécessaires à notre consommation, et sur lesquels nous payons encore des droits considérables.

Les Etats-Unis ont abaissé leur tarif; ils s'approvisionnent au Canada et en Argentine, notamment de viande et de bétail debout, et ils ont pu ainsi réduire le coût de la vie, grâce à la prévoyance de leur gouvernement démocratique.

Mais les capitalistes qui gouvernent à Ottawa ne se soucient guère du coût de la vie; et ils maintiennent une muraille entre le Canada et les pays étrangers.

Les conditions économiques résultant du régime Borden

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

Sous le gouvernement actuel, le travail manque et la vie coûte plus cher, de sorte que nous sommes pris entre deux feux, et c'est là la prospérité conservatrice.

SIR WILFRID LAURIER. Le 11 mars, les registres du bureau d'emploi civique de Toronto renfermaient les noms de 10,000 individus en quête de travail. Mais cet état de choses n'était pas particulier à Toronto; il était général au Canada. Dans toutes les villes des centaines d'hommes cherchaient de l'ouvrage et ils cherchaient en vain. Et les conditions ne se sont pas améliorées depuis lors. Jamais on n'a vu, depuis vingt ans, un nombre aussi stupéfiant d'ouvriers inoccupés au Canada. Jamais sous le gouvernement Laurier, l'état de l'industrie canadienne n'a été aussi triste qu'à l'heure actuelle.

A Montréal, au mois d'avril, la ville avait à peine donné avis qu'elle s'efforcerait de trouver de l'ouvrage pour ceux qui en avaient besoin que plus de 5,000 sans-travail se ruaient vers l'hôtel-de-ville. D'immenses foules d'hommes se massaient sur le champ de Mars de la ville, tous mendiant de l'ouvrage et très peu réussissant à en trouver. Pour faire quelques sous qui leur permettraient d'acheter de la nourriture on voyait, il y a quelques semaines, des hommes et des femmes parcourir les lots vacants de la ville pour ramasser des dents-de-lion et les vendre comme salade à la colonie étrangère.

A Hamilton, les sans-travail ont paré par centaines dans les rues. Quatre cents d'entre eux ont marché à l'hôtel de ville, en une journée, suppliant qu'on leur donnât du travail qui leur permit de faire vivre leurs familles. Au commencement de mai, il y avait, errant dans les rues d'Edmonton de 600 à 1,000 hommes, sans

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

LE NOMBRE DES SANS-TRAVAIL AUGMENTE — LA CHERTE DE LA VIE AUGMENTE

get hebdomadaire du nourriture qui coûtait \$6.95 en 1910, quand les libéraux étaient au pouvoir, coûte \$7.34 en 1913 sous Borden. Il y a donc eu, dans ce seul cas, une augmentation de près de 6 pour cent. Quant aux dépenses hebdomadaires d'une famille ordinaire de cinq personnes, sur 36 articles de consommation courante et sur le loyer, il y a eu une augmentation de près de 2 pour cent en 1913, par comparaison à la période précédente de douze mois.

Depuis 1911, la dernière année du régime libéral, le chiffre-index des prix pour les viandes et les animaux a subi l'énorme augmentation de 34.2. Citons le rapport : "Les prix des viandes se sont élevés en 1913, à un niveau qui n'avait jamais encore été atteint". De même, le peuple canadien a payé son poisson plus cher l'année dernière que les années précédentes. Les souliers, les bottines et autres articles d'habillement ont coûté également plus cher que l'an passé. Le chiffre-index de 1913 pour les tissus était de 11.6 plus élevé que le chiffre de la dernière année du régime libéral. Les souliers, les cuirs et les peaux accusaient, en 1913, un chiffre-index de 163.9 contre 139.6 en 1911, soit une augmentation de 24.3. Si nous prenons 272 articles d'usage général choisis dans le champ entier de la production et de la consommation, nous trouvons que tous accusent une élévation considérable suivant la statistique compilée par le ministère du Travail.

Ainsi donc, sous le gouvernement Borden, la vie coûte beaucoup plus cher que sous le régime libéral, et elle continue à augmenter de façon soutenue au Canada tandis qu'elle diminue graduellement dans les autres pays. Et nous n'avons pas encore tout dit. En haussant le tarif pour l'avantage des intérêts privilégiés, le gouvernement actuel alourdit encore les fardeaux qui pèsent sur le peuple canadien. Déjà l'augmentation de tarif décrétée, il y a quelques semaines, par le gouvernement a fait hausser le prix de certains articles d'usage courant au Canada, et l'on s'attend encore à une nouvelle hausse. Ainsi, le régime Borden, tout en produisant un ralentissement alarmant dans notre prospérité et un chômage général de nos industries, a fait monter le coût de la vie et les changements de tarif qu'il a décrétés doivent accélérer encore ce mouvement ascensionnel.

On organise la réserve navale Borden

Où et comment devra-t-elle servir ?

Une dépêche d'Ottawa aux journaux conservateurs annonce que le département des Pêcheries, au ministère de la Marine, a été placé sous la direction du sous-ministre des Affaires Navales; et que cette mesure est le début de l'organisation de la réserve navale Borden.

Car c'est parmi la population maritime de pêcheurs que l'on compte recruter les volontaires de la réserve navale. Cette population qui compte une centaine de mille chefs de famille est le milieu naturel où peuvent se recruter les marins — sans marine — du service naval de Sir Robert Borden.

C'est également parmi les pêcheurs des côtes des deux océans que le gouvernement Laurier comptait trouver les marins pour la marine canadienne, et non pas parmi les cultivateurs des comtés de l'intérieur, comme faisaient semblant de le croire les Pelletier, les Blondin, les Sévigny et les autres marinistes, qui depuis.....

Mais, tandis que les marins de la marine Laurier devaient monter des navires canadiens et être commandés par des officiers canadiens, sous le contrôle du gouvernement canadien, que va-t-on faire des marins sans marine de Sir Robert Borden ?

L'arrêté du conseil qui organise la réserve navale dit, en toutes lettres, que lorsque les marins de cette réserve navale sans navires seront appelés en activité de service, ils devront servir DANS LA MARINE IMPERIALE. La réserve navale Borden, dont le but est de former, d'entraîner au service naval des marins sans marine, n'est donc qu'un dépôt de recrutement pour la marine impériale, où nos volontaires pourront être appelés, sans consultation du parlement, à boucher les trous faits par le canon de l'ennemi dans les rangs des équipages des navires anglais, sous les ordres directs de l'Amirauté.

Voilà où nous a conduits la campagne contre la marine canadienne de Sir Wilfrid Laurier; et voilà ce qu'approuvent aujourd'hui à peu près tous ceux qui ont fait la campagne de Drummond-Arthabaska, et qui ont organisé la campagne de 1911 !

Quand même

Pour parer à la cherté de la vie, M. Borden a nommé il y a six mois une commission académique dont le souvenir même s'est perdu, et il a abaissé les droits sur les bananes sèches des Antilles.

Chose étrange ! Malgré ces procédés énergiques, le coût de la vie continue de monter.

L'érable et ses produits

LE 1er JUILLET DEVIENT LA FETE DE L'ERABLE

L'érable est l'arbre emblématique du Canada. La feuille d'érable que l'automne enrichit de tons si chauds, figure dans notre écusson national. La sève de l'érable est un des produits caractéristiques de notre pays et les délicieuses préparations que nos cultivateurs savent si bien en faire : le sirop et le sucre d'érable, sont une féconde source de revenu pour notre population rurale.

Malheureusement, depuis quelques années, la falsification du sirop et du sucre d'érable a beaucoup nui à la popularité de ces articles et en a découragé la production.

L'hon. M. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, et les fonctionnaires de son département ont pris à cœur de rendre à cette industrie sa prospérité d'autrefois. C'est, en effet, la première récolte du cultivateur, celle qui lui demande le moins de travail et celle qui lui rapporte, comparativement, le plus de bénéfices.

Une loi qui va être en vigueur en janvier prochain défend de vendre sous le nom de sirop d'érable ou de sucre d'érable tout article qui ne sera pas le produit pur, sans mélange, de la sève de l'érable. Ainsi l'on espère avoir raison de la falsification.

De plus, l'hon. M. Caron s'est entendu avec les chemins de fer et certains hôtels pour que le jour de la Confédération, aujourd'hui, 1er juillet, soit consacré à l'érable et à ses produits.

Par les soins du ministère de l'Agriculture, dix mille échantillons de sucre d'érable, accompagnés d'une petite brochure, seront distribués aujourd'hui dans tous les wagons-restaurants sur toutes les lignes du Pacifique Canadien, ainsi qu'à l'Hôtel Viger et à tous les hôtels de la Compagnie. Des menus spéciaux seront imprimés sur papier bleu pâle, sur le couvert desquels s'étalera une feuille d'érable aux teintes d'automne, avec la mention "Maple Day", imprimée en blanc mat.

Au restaurant de la gare Windsor, la table centrale portera une "sucerie" en miniature. A l'Hôtel Viger on distribuera de petites bouteilles de sirop d'érable.

Le Grand Tronc a aussi promis sa coopération et des échantillons de sucre d'érable seront distribués aux voyageurs à la gare Bonaventure.

Le gouvernement Gouin a encore pris des mesures pour que, aujourd'hui, de ces échantillons de notre produit national soient distribués dans toutes les capitales de l'Europe.

Voilà certes, une savoureuse et charmante inspiration dont nous devons féliciter le gouvernement de Sir Lomer Gouin et en particulier l'hon. M. Caron, ainsi que toutes les institutions qui ont bien voulu coopérer avec eux pour rendre aux produits de l'érable leur popularité d'autrefois, et les faire connaître et apprécier dans le monde entier.

L'affaire du 6e régiment de Québec

Est-ce le colonel Hughes qui gouverne ?

Selon l'ordre absurde et odieux donné par le ministre de la Milice, le colonel Hughes, le 6ème régiment d'artillerie de Québec s'est abstenu, hier, à Lévis, de fournir une garde d'honneur à Son Excellence le cardinal Bégin, à son retour de Rome.

Le comité de réception a dû s'adresser ailleurs pour fournir une garde d'honneur à l'illustre prince de l'Eglise. Il n'a pas eu de peine à trouver des remplaçants; les zouaves et les membres de la Garde Indépendante Champlain l'ont remplacé. Mais il n'en est pas moins vrai que les volontaires canadiens-français, sur l'ordre de leur ministre, n'ont pu faire escorte à Son Excellence et rendre à un prince de l'Eglise l'hommage qui lui était dû.

Nous avons dit hier ce que nous pensions de cette nouvelle manifestation de fanatisme de la part du colonel Hughes et quelle indignation elle a soulevée à Québec comme à Montréal.

Sous le titre "Est-ce Hughes qui gouverne?", notre confrère la "Presse" écrit à ce sujet :

"Jusques à quand permettra-t-on au colonel Hughes d'imposer le joug de son fanatisme orangiste aux libres catholiques du Canada ?

"Encore tout écumé de la lâche supercherie par laquelle le ministre de la Milice régnant a empêché les militaires du 65e Régiment d'escorte avec LEURS armes A EUX le Très-Saint-Sacrement, dans la récente procession de la Fête-Dieu à Montréal, les volontaires du 6e Régiment d'Artillerie se voient refuser brutalement, par le même omnipotent Sam Hughes, le privilège de former garde d'honneur à l'arrivée de Son Excellence le cardinal Bégin, à Lévis, cette après-midi.

"De temps immémorial, cependant, dans l'empire britannique, les cardinaux, mis au rang des princes, ont des honneurs royaux, ont été considérés des "personnages distingués" ayant droit à la garde d'honneur militaire.

"D'ailleurs, cette coutume inoffensive et, à la fois, chère aux catholiques, a été consacrée chez nous par plus d'un siècle de pratique. En septembre 1910, pour citer un exemple encore dans toutes les mémoires, le cardinal Vannutelli, l'envoyé du Pape au congrès eucharistique de Montréal, fut escorté, dans les rues de Québec, par un escadron de Hussards, et par l'assentiment exprès de Sir Frédéric Borden, le prédécesseur du colonel Hughes au ministère de la Milice canadienne.

"Sans doute, les Loges punées de Guillaume d'Orange et leurs organes perfides vont applaudir de nouveau le Maître tout-puissant d'aujourd'hui, mais, dans tous les coins du pays où il y a du sang français, et par-delà la frontière aussi, l'âme catholique s'affligera profondément de voir ainsi le fanatisme étouffer de respectables traditions séculaires.

"Ah ! si les pilotes actuels de l'Etat pouvaient se rendre compte de la gravité des blessures que laisse au cœur du peuple la sanction officielle de pareilles infamies, ils reculeraient d'épouvante et ils n'hésiteraient pas à jeter par-dessus bord celui d'entre eux qui tourmente ainsi de loyaux patriotes.

"Jusques à quand souffrirons-nous donc qu'un sectaire stupide anéantisse une de nos coutumes les plus sacrées ?

"N'est-il pas temps que les représentants de notre race dans le gouvernement canadien se lèvent sous le fouet de l'injure et fassent rappeler à

la raison l'insatiable démolisseur de tout ce qui est français et catholique ?

"Nous voulons savoir, enfin, si le colonel Hughes est seul préposé à la gouverne du pays."

Evolution

Les dépenses fédérales étaient en 1910-11, de 122 millions; et les conservateurs criaient à l'extravagance et au gaspillage.

Or, pour l'année 1914-15, savez-vous exactement combien ces mêmes conservateurs se sont fait voter de crédits ? 208 millions de dollars.

Unanimes

Le gouvernement Borden crée une réserve navale, dont les marins pourront passer au service de la marine impériale, sans que le parlement canadien soit consulté, et sur simple demande de l'Amirauté.

Et nos trois ministres de Québec ont rédigé cette mesure au conseil des ministres, et tous les députés transfuges de 1911 l'ont approuvée !

CONTRE SAM HUGHES

UNE MOTION DE CENSURE AU CONSEIL MUNICIPAL.

Montréal, 26.

L'indignation que le colonel Sam Hughes a soulevée par sa conduite, grandit chaque jour au lieu de diminuer, et devient la protestation véhémente de toute une race attaquée dans une de ses traditions les plus chères. L'ordre défectueux, et qui défend au régiment de Lévis de faire une escorte d'honneur au cardinal Bégin, a eu pour effet de mettre le comble à la mesure. Notre Conseil municipal lui-même s'est ému. Plusieurs échevins expriment ouvertement leur indignation. Et MM. Ménard et St-Pierre ont l'intention de proposer, à la prochaine séance, une motion de censure et de représailles, contre le fanatique Colonel. "Si M. Sam Hughes veut nous persécuter, à dit l'échevin Ménard, nous sommes fatigués de ses vexations et nous le lui rendrons en la mesure du possible. Lundi, je proposerai au conseil que l'on mette en vigueur les règlements municipaux interdisant les parades dans les parcs et on défendra ainsi aux régiments écossais et anglais de piétraonner dans le Parc Jeanne Mance. On nous dit que M. Hughes se vengera en construisant des casernes sur la propriété du gouvernement, Parc Lafontaine; nous souhaitons longue vie à ces casernes. Il n'y a qu'une façon de prendre de tels hommes, c'est par les cornes, comme les bêtes par commodes, et c'est bien ce que nous avons l'intention de faire."

M. Saint-Pierre approuve les paroles de son collègue et il assure qu'il appuiera de toutes ses forces sa résolution s'il la présente à la prochaine réunion du conseil.

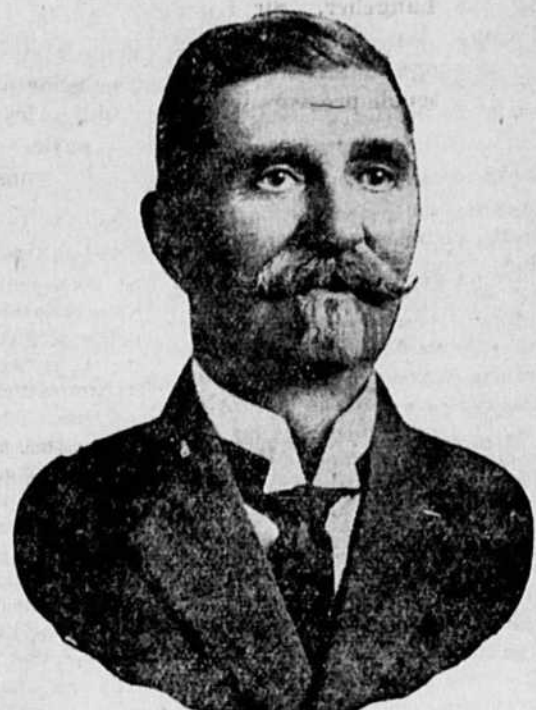
On racontait à table qu'un pauvre bohème, le fameux Z... connu pour le négligé de sa tenue, avait été rossé au détour d'une rue par son propriétaire, qui ne pouvait obtenir un sou de lui. — Dieu soit loué ! s'écria Cadet, son habit aura été au moins une fois battu.

L'ENQUETE DE QUEBEC

LES FETES SONT TERMINEES

Nettoyer et enrichir le Sang, tel est le rôle des Pilules MORO POUR LES HOMMES

Que tous les hommes affaiblis et mal en train s'en servent et ils seront ranimés, guéris.



M. MICHEL SIMARD, Montréal.

refroidissement, sujet à toutes sortes de maladies et beaucoup moins courageux.

"Je m'étais fait une quantité de remèdes pour me ramener et me soulager, et parce qu'aucun ne m'avait ni fortifié ni remis, j'en avais essayé un autre, les Pilules Moro, mais plutôt par acquies, et quoiqu'il me fut fort recommandé, il ne m'inspirait que peu de confiance.

"Je fus donc grandement surpris du mieux sensible que j'éprouvai dès les premières boîtes de ces pilules, et de constater ensuite que mes forces augmentaient chaque jour, que je devenais plus vigoureux, plus résistable au travail, que mes mouvements étaient plus souples et plus faciles, enfin que je rajeunissais.

"Maintenant, ma santé est des meilleures pour mon âge. Je mange, dors et travaille bien et j'en suis très heureux". — MICHEL SIMARD, 750 rue Saint-Christophe, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours, à tous les hommes malades qui désirent des conseils au sujet de leur santé. Leurs bureaux sont au No 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LE JAPON ET LES ETATS-UNIS

LA CORRESPONDANCE PUBLIQUE FAIT PREVOIR DE NOUVELLES COMPLICATIONS.

Tokio, 28 — La correspondance échangée entre les Etats-Unis et le Japon relativement à la loi californienne sur la possession des propriétés foncières par les étrangers a été publiée aujourd'hui. Elle est précédée d'un sommaire indiquant que le gouvernement japonais abandonne son idée d'établir une nouvelle convention mais qu'il continuera les négociations avec le gouvernement américain qui conteste que la loi foncière californienne établisse des distinctions défavorables aux Japonais.

Washington, 28 — Les négociations ouvertes entre les Etats-Unis et le Japon pour régler par un traité la question de la loi foncière californienne dirigée contre les étrangers furent abandonnées le 10 juin dernier. La correspondance échangée au cours de ces négociations vient d'être publiée. Cette rupture est l'œuvre du nouveau gouvernement radical du Japon qui a adopté une forte politique vis-à-vis des Etats-Unis, et qui, apparemment, espère retirer, du fait de cette publication, un gain politique.

Dans sa réponse à la dernière note japonaise, le secrétaire Bryan informait le gouvernement japonais que les Etats-Unis attendaient des propositions du ministre des affaires étrangères Kato pour remplacer le traité suggéré par le Japon.

La loi foncière contre les étrangers fut votée par la législature californienne le 3 mai 1913 et la longue controverse qui suivit commença six jours plus tard, lorsque les Etats-Unis furent notifiés du "douloureux" désappointement ressenti par le Japon lorsqu'on apprit le passage de la loi. A la conclusion des négociations qui suivirent, le gouvernement japonais soumit alors un projet de traité et c'est ce même projet qui vient d'être retiré sous prétexte qu'il aurait pu créer de "nouvelles difficultés".

Dans sa réponse à la première note japonaise, M. Bryan disait que les Etats-Unis "regrettaient sincèrement" que le gouvernement japonais regardât cette loi comme un acte peu amical envers le peuple japonais.

Le secrétaire d'Etat ajoutait que la nouvelle loi californienne était basée "sur les conditions économiques toutes particulières existant en Californie, suivant l'interprétation que leur donnaient les Californiens des droits d'empêcher avant tout un état de concurrence se créant dans le domaine agricole de cet Etat".

En retour, le 2 août, 1912, le Japon, déclarant que la loi californienne "établissait une distinction très personnelle contre les Japonais", considérait que cette distinction préjudiciable aux sujets du mikado "n'était pas le résultat d'une politique nationale" et insistait sur ce fait qu'elle était "la marque éminente d'un antagonisme de races" et que cette loi n'était aucunement "l'émulation de conditions économiques spéciales".

Dans cette note le Japon maintenait que l'acte de la Californie constituait le "seul exemple sans précédent historique dans lequel un Etat jouissait du traitement "de la nation la plus favorisée" avec un autre Etat ait tenté d'établir contre cet Etat une distinction qu'il n'appliquait pas aux autres puissances.

"Le secrétaire d'Etat, ajoute la note, base son argumentation sur la question de l'immigration de la main d'œuvre aux Etats-Unis et à ce propos il fait allusion à l'attitude prise par le Japon dans des circonstances quelque peu analogues à celles existant en Amérique.

"Le gouvernement impérial ne comprend pas la raison ou la nécessité de cette exposition. La question de l'immigration n'a rien à faire avec la controverse actuelle et de la faire entrer dans la discussion ne servirait qu'à obscurcir le problème à résoudre.

Washington, 28 — Le cabinet a discuté aujourd'hui le problème japonais qui vient d'être compliqué par la publication de la correspondance y ayant trait. Le secrétaire Bryan déclare qu'on a encore rien de définitif au sujet de la reprise des négociations et qu'aucune communication ne sera adressée à Washington avant que le premier ministre japonais ait saisi le parlement impérial de la question.

On dit que l'opinion de M. Bryan est que le Japon soumettra la question en litige au tribunal de la Haye. Il serait lui-même en faveur de ce projet, étant persuadé que la position des Etats-Unis sera approuvée par tout tribunal impartial. M. Bryan est convaincu que les lois foncières de la Californie n'offrent aucune violation du traité avec le Japon.

BERTHIERVILLE

(Correspondance spéciale)

Berthier, 27. — Récemment eut lieu une jolie dance chez M. et Mme Hénen.

On remarquait parmi les invités : M. et Mme Phillips, Mlle Ninie et Annette Clements, Mlle Gahalan, Mlle Germaine Chesnevet, Jeanne de Cotret, Yvonne Clément et Mary Burnside, MM. Catty, Stewart, Jones, Lebeuf, Severs Murphy, Dixon et McLaughlin.

— Mlle Jeanne de Cotret et Yvonne Clément, de Montréal, sont à Berthier depuis quelques jours, les invités de Mlle Chesnevet.

— MM. Alphonse Pelletier et Conrad Gadoiry étaient de passage ici dimanche dernier.

— Mlle Paulin et ses deux neveux sont arrivés à Berthier pour y passer l'été. A la pension Guillemette.

— Mme Louis Tranchemontagne, de Québec, ainsi que M. et Mme Alfred Pelland sont nouvellement arrivés à Berthier pour y passer la saison d'été.

Mme Alfred Rochette de Montréal, est en promenade chez sa mère Mme Aubin.

— Mme A. Germain et ses deux jeunes filles sont arrivées à la pension Gauthier pour y passer l'été.

M. Gus. Eno de Québec était chez son oncle, M. Fournier, dimanche dernier.

— M. Piette, avocat de Joliette, était de passage ici cette semaine, pour affaires professionnelles.

UNE LETTRE A L'EDITEUR DE LA "WOMAN'S MAGAZINE"

de Minneapolis, Minn., provenant de Mme Sophia Tellefson, de Claresholm Alta, Canada, dit ainsi : "En mars dernier, j'étais très malade. Mon cœur et ma poitrine semblaient être affectés. J'avais été alitée pendant trois longs mois. Les médecins qui me soignaient perdirent tout espoir et dirent à mon mari que je pouvais à peine vivre deux semaines de plus. Nous décidâmes alors d'essayer le Novoro du Dr Pierre. Après en avoir pris trois bouteilles, j'étais debout et commençai à faire mon travail de maison. Les docteurs quand ils entendirent parler de ma guérison, dirent qu'ils n'y comprenaient rien. Je vous envoie cette information, car elle peut être utile à quelqu'autre malade".

Les qualités curatives du Novoro du Dr Pierre ont été un sujet d'étonnement tant pour les docteurs que pour toute autre personne. Le secret de son succès est qu'il va directement à la racine du mal, la condition vicieuse et impure du sang. Des milliers ont testifié de ses merveilleux mérites comme médicament.

Le Novoro du Dr Pierre ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Il est fourni directement au public et aux clients du Canada — libre de droits. S'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

UNE BOURRASQUE A DULUTH

Duluth, Minn., 28 — Une bourrasque a, hier, jeté à la côte une vague, endommageant deux navires à vapeur, et occasionnant la mort de deux hommes.

En correctionnelle.

— Prévenu, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

— Vu la chaleur, j'demande à être condamné aux frais.

Le cardinal Bégin a officié, pontificalement à la messe dans la basilique de Québec

UN BANQUET A SAINT-MALO

Son Eminence a été reconduite en triomphe au palais cardinalice — La St-Jean-Baptiste aujourd'hui

(Correspondance spéciale)

Québec, 28. — Les fêtes en l'honneur de Son Eminence le cardinal Bégin se sont terminées, aujourd'hui, avec toute la pompe de la liturgie romaine. Ce matin, avait lieu à la basilique une grand'messe pontificale à laquelle assistait le nouveau cardinal. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, qui, bien que connu déjà comme orateur sacré, s'est montré, dans cette circonstance, encore au-dessus de sa réputation.

Le chant a été fait par la Chorale de St-Louis de France de Montréal.

Commencée vers dix heures, la cérémonie se termina à une heure moins un quart et le cardinal monta dans son landau pour se rendre à l'église de St-Malo, où Mgr Roy célébra une autre messe pontificale.

A son arrivée, le curé de la paroisse vint à l'entrée du jardin du presbytère recevoir Son Eminence, qui était accompagnée de son secrétaire, l'abbé Laberge. La Garde Salaberry formait la haie le long du tapis rouge qui s'étendait depuis le trottoir jusqu'au haut des marches du perron du presbytère et présentait les armes au passage de Son Eminence.

La foule aux abords de l'église était énorme et se mit à genoux pour recevoir la bénédiction du vénérable prélat.

A la fin de la messe, il y eut grand dîner chez le curé de la paroisse de St-Malo, auquel assistaient le maire, M. Drouin, et tout le conseil municipal.

Vers trois heures, Son Eminence quitta le presbytère pour se rendre au palais cardinalice. Un défilé précédé par la police montée qui commandait le chef Trudel et composée de 67 voitures passa par les rues de St-Sauveur superbement décorées et regagna la Haute-Ville par la Côte du Palais.

Il était quatre heures et demie quand le cardinal mit pied à terre pour rentrer dans son appartement. Demain Son Eminence assistera à la fête de la St-Jean-Baptiste, puis tout rentrera dans le calme à Québec.

ARRETE LA TOUX. — La toux est causée par l'irritation des canaux

expiratoires et est l'effort fait pour éliminer les obstructions de la membrane muqueuse. Un traitement du Dr Thomas fera disparaître l'inflammation et conséquemment la toux essera. Essayez-le, vous n'emploierez pas d'autres remèdes pour vos rhumes.

LES EFFONDREMENTS DE PARIS

M. Maurice Binder interpelle le ministre des travaux publics.

Paris, 28. — Les tribunes de la Chambre étaient bondées car on attendait avec impatience l'interpellation de M. Maurice Binder, député du 8^e arrondissement, sur les récentes catastrophes.

M. Binder, après avoir rappelé les accidents qui se sont produits dans différents points de la ville, lut le rapport de M. Wickersheimer, inspecteur des mines, déclarant que les accidents auraient pu être évités et concluant à la responsabilité des constructeurs du Métropolitain.

Le député du 8^e arrondissement termina son interpellation en affirmant que le cas de force majeure ne pouvait être invoqué.

M. Renoult, ministre des travaux publics, répondit à M. Binder qu'il avait le rapport de M. Wickersheimer, l'avait ordonné une enquête judiciaire et que M. Boucard, juge d'instruction, était chargé d'établir les responsabilités.

Le ministre termina en déclarant que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour éviter le retour de semblables catastrophes.

Paris, 27. — La chaussée s'est affaissée ce matin au coin de la rue du Heider et du boulevard des Italiens. Un barrage a été aussitôt établi.

ment de M. Haight portant que le

capitaine Kendall a perdu la tête après que son gouvernail se fut dérangé. Il dit que M. Haight a essayé d'établir que la machinerie du navire était défectueuse et s'il veut qu'il en soit ainsi il ne peut conclure que le capitaine Kendall était à blâmer. Si le gouvernail s'est dérangé, pourquoi le capitaine Kendall viendrait-il se parjurer devant la commission ? On ne jurerait devant la commission que pour le blâmer. Pour ce qui est du gouvernail, dit le témoin, Kendall et ses témoins ont délibérément placé devant nous une histoire qui est fautive ? Voilà bien vos conclusions ?

M. Haight a approuvé.

A la reprise de l'enquête, cet après-midi, lord Mersey demanda à M. Aspinall qui devait donner la réplique à M. Haight s'il était possible de conclure que les officiers de l'Empress et ceux du "Storstad" étaient également responsables de l'accident. Il avait compris que M. Aspinall prétend que les témoins du "Storstad" ont délibérément menti, tandis que M. Haight a porté une accusation semblable contre les officiers de l'Empress.

M. Aspinall a répondu que, comme on avait essayé de prouver que l'un des navires était dans la tort, puis l'autre, la commission serait lente à trouver que les deux navires étaient également blâmables.

M. Aspinall examina ensuite l'argu-

ment de M. Haight portant que le capitaine Kendall a perdu la tête après que son gouvernail se fut dérangé. Il dit que M. Haight a essayé d'établir que la machinerie du navire était défectueuse et s'il veut qu'il en soit ainsi il ne peut conclure que le capitaine Kendall était à blâmer. Si le gouvernail s'est dérangé, pourquoi le capitaine Kendall viendrait-il se parjurer devant la commission ? On ne jurerait devant la commission que pour le blâmer. Pour ce qui est du gouvernail, dit le témoin, Kendall et ses témoins ont délibérément placé devant nous une histoire qui est fautive ? Voilà bien vos conclusions ?

M. Haight a approuvé.

A la reprise de l'enquête, cet après-midi, lord Mersey demanda à M. Aspinall qui devait donner la réplique à M. Haight s'il était possible de conclure que les officiers de l'Empress et ceux du "Storstad" étaient également responsables de l'accident. Il avait compris que M. Aspinall prétend que les témoins du "Storstad" ont délibérément menti, tandis que M. Haight a porté une accusation semblable contre les officiers de l'Empress.

M. Aspinall a répondu que, comme on avait essayé de prouver que l'un des navires était dans la tort, puis l'autre, la commission serait lente à trouver que les deux navires étaient également blâmables.

M. Aspinall examina ensuite l'argu-

Le préposé au gouvernail du Storstad a juré que le navire n'a pas dévié de sa course.

Puis, le troisième officier Saxe a déclaré, lui-même, avoir changé la course du Storstad sans en avoir reçu l'ordre. Son affection pour le compas est remarquable. Le préposé au gouvernail se précipita pour réveiller ses compagnons, mais il eut le soin de regarder le compas auparavant ! Peut-on supposer que cela soit arrivé ?

M. Aspinall déclare que le gouvernail de l'Empress était en parfait ordre. Il a satisfait M. Hillhouse, le plus remarquable architecte anglais. Depuis 1908, le gouvernail a été agrandi, et aucune plainte n'a été faite.

Galway a déclaré que le gouvernail de l'Empress avait refusé de fonctionner deux fois, et une fois dans la nuit du désastre. L'équipage et le pilote de l'Alden sont venus corroborer ce témoignage.

L'Empress aurait zigzagué, aurait montré sa lumière rouge, sa verte, ses deux lumières, puis, serait passé, rouge à rouge, à une bonne distance de l'Alden. Mais ce fait n'est pas dû au mauvais fonctionnement du gouvernail. L'Empress, en ce cas se serait dirigé totalement à bâbord ou à tribord.

Galway a déclaré qu'il s'était plaint de cette défectuosité du gouvernail à celui qui l'a remplacé, ainsi qu'au pilote Bernier. Or, ces deux derniers nient ce fait. Le témoignage de Galway doit donc être mis de côté.

M. Aspinall, en terminant son plaidoyer déclare :

"Je tiens à remercier M. Haight, de ma part et de la part du barreau anglais, de la courtoisie qu'il m'a témoignée ; je tiens aussi à remercier mes collègues canadiens des services qu'ils m'ont rendus".

Québec, 28. — L'enquête sur le désastre de l'Empress d'Ireland a été

ajournée, "sine die", hier après-midi, afin de permettre à la commission de déterminer ses conclusions. M. C. S. Haight, avocat des propriétaires du Storstad, a prononcé, hier, un très habile plaidoyer, et M. Edmund L. Newcombe, C.R., représentant le gouvernement du Canada, a fait une revue générale des témoignages rendus au cours de l'enquête.

M. Haight s'est efforcé de démontrer que le seul coupable est le capitaine Kendall ; il prétend aussi que le témoin Galway a dit la vérité et que le gouvernail de l'Empress était en mauvais état.

M. Aspinall fait, ensuite, remarquer que si le gouvernail de l'Empress était en mauvais état, il ne faut pas blâmer le capitaine Kendall, et le rendre responsable d'un accident dont la seule cause est due aux manœuvres du Storstad.

M. Newcombe croit en la sincérité des témoins des deux parties. Il croit, cependant que le Storstad et l'Empress sont en faute ; le Storstad, pendant le brouillard a tourné son gouvernail à bâbord, et l'Empress s'est arrêté, quand il aurait dû avancer lentement.

Québec, 27. — M. Haight a tenté de prouver, dans sa plaidoirie très habilement présentée, que le récit du capitaine et des officiers du paquebot naufragé était fait dans l'intention de fausser délibérément la vérité ; que la position de l'Empress, telle que prétendent qu'elle était les marins du Storstad, est restée la même sous l'eau, et que le capitaine Kendall, aidé par le mauvais fonctionnement de son gouvernail, a perdu la tête. Il a essayé de démontrer que le charbonnier n'est pas à blâmer, mais que l'Empress est simplement allée se jeter en travers de sa route.

M. Haight a dit, au cours de sa plaidoirie : "Si le gouvernail de l'Empress était brisé on trouve l'explication d'un des faits les plus extraordinaires qui se soient produits sur mer". Il attaque l'histoire du capitaine Kendall, qui a déclaré qu'il a mis ses machines pleine vitesse arrière dès qu'il a vu le brouillard, et qu'il a rencontré le brouillard, afin de s'arrêter net. Il est impossible de trouver quelque chose pour croire qu'il ait pris des mesures si énergiques alors que les deux navires étaient si loin l'un de l'autre et que la route était vierge d'obstacles.

"Je soutiens que la seule explication que l'on puisse trouver à cet ordre, c'est que le gouvernail fonctionnait mal et qu'on avait des inquiétudes à ce sujet. Alors, il s'est produit une situation critique et l'on comprend qu'il ait voulu faire toutes machines arrière, que soit le prix des machines. Il n'aurait pas eu le temps, alors, de commander d'arrêter, puis de faire machine arrière.

"Il a fallu qu'il se produisît quelque chose d'extraordinaire pour qu'il mit ses machines toute vitesse arrière, alors que les deux navires étaient à deux ou quatre milles l'un de l'autre."

Le manque de clarté des ordres du capitaine Kendall peu de temps avant la collision, prétend M. Haight, ne sont pas d'un navigateur anglais de son temps, et ils indiquent qu'il était arrivé quelque chose pour le bouleverser peu de temps avant.

On comprend dans quel état mental il se trouvait quand, apercevant le "Storstad" qui se dirigeait sur l'Empress, et sachant que la collision était inévitable, il dit à un offi-

PLAIDOYER DE M. ASPINALL

Québec, 28. — M. Aspinall, avocat du C. P. R., a prononcé aujourd'hui, son plaidoyer. Il fait remarquer que aucun passager n'a déclaré que les officiers et l'équipage de l'Empress n'ont pas fait leur devoir. Au contraire, tout le monde loue leur conduite.

Personne n'a accusé ni les officiers, ni l'équipage de l'Empress d'avoir refusé de porter les secours qu'ils étaient en mesure de rendre.

Il y a certainement eu de la confusion après la collision, mais non de la panique. La preuve a démontré comment les matelots de l'Empress sont demeurés à leur poste. La vigie Carroll est demeurée à son poste jusqu'à ce que le navire disparût dans les flots.

Les télégraphistes, qui ne sont pas des marins, sont demeurés à leur poste jusqu'à ce qu'ils fussent assurés que leurs services n'étaient plus requis. Quatre chaloupes de sauvetage ont été lancées à la mer.

L'équipage du Storstad admet avoir entendu trois coups de sifflet brefs, avant la collision. On devra prouver que le Storstad aurait pu passer à tribord de l'Empress. Si le capitaine Kendall a tourné son gouvernail à tribord, il s'est parjuré en le niant.

Il comprend que les marins du Storstad soutiennent que le gouvernail a été tourné à bâbord et que le navire n'a pas obéi, mais il y a loin de là à affirmer, comme l'a fait le capitaine Kendall, que le gouvernail n'a pas été tourné à tribord. Les commissaires peuvent-ils supposer que le capitaine Kendall, après avoir échappé à la mort, après avoir perdu son navire et une foule de passagers, puisse mentir ?

M. Aspinall prétend que les articles 19 et 20 des lois de la marine qui ordonnent à un navire qui en a un autre à tribord et en travers de sa course, de laisser passer l'autre navire, et de ne pas risquer une collision en passant devant, ne s'appliquent pas dans le cas présent. Le premier officier Tuteness, qui avait charge du navire, a admis que, étant à quatre milles de l'Empress, il ne croyait pas que la collision fût possible.

L'Empress a diminué sa vitesse trois fois, à cause du brouillard, avant d'arriver à Pointe au Père, c'est donc une preuve qu'il n'allait pas à une vitesse exagérée. En partant de Pointe au Père, l'Empress a pris une course par 47 degrés Est magnétique. On aperçut alors les lumières du Storstad.

On changea la course de l'Empress à nord 73 degrés Est, magnétique.

D'après cette course, les deux navires seraient passés à un demi-mille l'un de l'autre, puisque le Storstad était à un point sur la proue de l'Empress.

Le témoignage du troisième officier Saxe démontre que lorsque le brouillard sépara les deux navires, l'Empress était à trois milles, ce qui démontre que, d'après cette course, même si les deux navires étaient passés rouge à rouge, ou verte à verte, il n'y avait pas de danger de collision.

M. Aspinall prétend que les deux navires s'en allaient l'un vers l'autre, verte à verte. Les témoignages du capitaine Kendall et de l'officier Jones le prouvent. Quelqu'un a changé la course des navires. Le capitaine déclare qu'il ne l'a pas changée et les officiers du Storstad déclarent qu'ils ont tourné le gouvernail à bâbord tout droit.

M. Aspinall passe, ensuite, en revue, ce qui a dû se passer sur le Storstad avant la collision. Il déclare que d'après le livre de bord du Storstad, celui-ci, allait à dix nœuds à l'heure à trois heures. Même si ses machines eussent été arrêtées, puis remises en avant à petite vitesse quelques minutes après, le Storstad avait une vitesse considérable, lorsque le gouvernail fut tourné à bâbord.

EPILEPSIE

FAITES VOIR LA BROCHURE GRATUITE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

TRAITÉ DE LA MALADIE

et salutaires, et à être en usage pour les personnes de tous âges et en tous temps assez long pour bien éprouver ses qualités.

Contrairement aux autres remèdes il ne peut pas être obtenu des pharmaciens, mais est fourni directement au public par les seuls fabricants et propriétaires. S'adresser au

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.,
19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO, ILL.

EXERCICES

Secouons la léthargie
Où tout est trop oublié,
Et traitons notre énergie
Comme un muscle atrophie.

Veillons pour vouloir. La chose
Impore peu ! Mais veillons !
Veillons cueillir une rose
Sur un gouffre, et la cueillons !

Veillons franchir un obstacle,
Devenir tireur adroit,
Organiser un spectacle,
Faire respecter un droit,

Parler la langue des Kurdes,
Ecrire le nubien ;
Veillons des choses absurdes
Pour apprendre à vouloir bien !

Quittons l'âme inoccupée
Que nul désir n'effleurait :
On apprend la lourde épée
Avec le léger fleuret.

Ces petits sports volontaires
Ne seront pas superflus.
Ainsi qu'on fait des haltères
Veillons peu d'abord, puis plus.

Ramassons, aux plages molles,
Des cailloux, et lançons-les !
On devient des discoboles
En maniant des galets.

Lorsque nous nous fatiguâmes
A vouloir, soyons contents ;
Car lorsqu'on a fait ses gammes
On n'a pas perdu son temps.

Telle ambition profonde,
Jouant un jeu qu'on moquait
Guettait la boule du monde
Dans celle d'un bouquet.

EDMOND ROSTAND.

ENTRE NOUS

A la campagne : réunion sous les
arbres par une belle soirée lumineuse
et parfumée. Les hommes fument et
bavardent avec nous et nous parlons
de la mauvaise humeur. L'un de ces
messieurs fait une charge à fond
contre les femmes capricieuses et
maussades. Il est interrompu par
une petite femme vive qui crie :
"Quand nos maris reviennent au logis
bourrus, hirsutes comme des porce-
pics, ne croyez pas qu'il soit facile
d'être empressées et gracieuses, et
même si nous en avions la vertu, que
nous resterait-il donc à faire quand
ils sont aimables ?"

Le monsieur a grogné sans répon-
dre, c'est moi qui ferai le petit dis-
cours de circonstance qui intéresse
toutes les petites femmes aux prises
avec la mauvaise humeur d'un hom-
me.

Mon conseil est bref comme la sa-
gesse elle-même. Quand ils sont de
mauvaise humeur, laissez-les tran-
quilles ! L'amabilité et les grâces se-
raient prodiguées en pure perte, l'em-
pressement serait une insignie mala-
dresse. Ils sortent de leurs bureaux
agacés, ahuris, n'en pouvant plus,
peut-être des ennuis graves ; laissez-
les s'impregner de l'atmosphère paisi-
ble et douce de la maison : elle
agira toute seule. Conduisez-vous
exactement comme s'ils n'étaient pas
de mauvaise humeur !

Je sais bien que pendant que votre
mari avait ses embêtements, vous
aviez les vôtres ; mais, attendu que
d'en parler n'y remédiera pas, gardez-
vous même d'y penser et n'ayez de
sympathie, — cachée et silencieuse, —
que pour ceux du pauvre mari qui
croit se soulager en étant un peu
bourru et grognon.

Moins vous le remarquerez, plus
vite passera sa mauvaise humeur,
pourvu, bien entendu, que votre indif-
férence ne se revête ni de dédain ni
de mécontentement.

Mes petites dames, une simple mau-
vaise humeur ne change en prompti-
tude et en colère devant la contradic-
tion taquine et l'entêtement un
peu sot. Vous jouez à qui perd ga-
gne. Nulle ne règne mieux que celle
qui paraît céder plus facilement. Re-
marquez la nuance : paraître céder,
donner de la corde à la ligne, gagner
du temps, fatiguer doucement les ré-
sistances, il y a de la finesse, du
tact et même un peu d'innocente ruse.

Rien n'est plus puissant et plus fort
que la douceur. La douceur n'est pas
la vertu des faibles, car pour l'exer-
cer avec constance et égalité, il faut
avoir une grande énergie.

Il faut plus de force de caractère
pour contenir ses impatiences, faire
taire ses indignations, pour se matris-
ser toujours que pour crier, faire
des reproches et des scènes.

Une femme qui se respecte ne laisse
jamais paraître de la colère : elle ne
peut empêcher son âme d'être agitée
violamment, mais si elle est fière et
digne, elle sait se taire, et elle con-
serve, en agissant ainsi, tous les
avantages et une supériorité que son
mari est le premier à reconnaître,
même si son orgueil l'empêche d'en
convenir ouvertement.

DANIELLE AUBRY.

UN VIEUX CRIMINEL PINCE

Depuis des années, il causait des
troubles sans fin, mais sur l'applica-
tion de l'Extracteur de Cerveau de Put-
nam, il a été extirpé, racine et tout.
Tout cor ou toute vermine guérie en
vingt-quatre heures par l'Extracteur
de Putnam. 25c chez tous les ven-
deurs.

POUR LES
JEUNES FILLES

L'ordre

La première fois — il y a long-
temps — que j'ai eu l'honneur d'être
regardée par vous, j'ai été frappée, chère
Madame et amie, de l'ordre admirable
qui régnait dans votre maison. Vous
aimez l'ordre en tout et par tout.
Vous aimez l'ordre des petites filles qui
l'aiment aussi, un peu moins peut-être,
vous reprochez doucement de l'aimer à l'ex-
cès, et quelquefois, avec la malice de leur âge,
elles font semblant de vous contrarier. Vous
les laissez dire en souriant, comme une
bonne grand-mère qui ne veut pas
trop les moriger ; puis vous re-
tournez à vos habitudes et à vos
maximes, qui viennent chez vous du
caractère et de l'expérience. Vous ne
leur prêchez pas, mais vous leur
montrez les vertus et les bienfaits
de l'ordre ; vous leur dites, de votre
voix grave et persuasive : "L'ordre
est nécessaire à tous les gouverne-
ments, même aux républiques, et la
conduite d'une maison est un gouver-
nement véritable : une maison bien
tenue est un pays bien administré."
Invariablement attachée aux disci-
plines et aux observations domesti-
ques que vous ne regardez pas comme
un joug, mais comme un soutien,
vous êtes, à ma connaissance, la
personne du monde qui a mis le plus
d'ordre dans son existence journalière,
dans ses pensées, dans ses senti-
ments, dans ses actes, dans toute sa
vie.

L'ordre extérieur et matériel n'est
pas le plus important, bien qu'il ait
son prix. Rien n'est moins mépri-
sable, en effet, puisque c'est pour
l'œil un premier plaisir, qu'une mai-
son en bon état où chaque chose est
à sa place, qu'une chambre bien ran-
gée, de la matin, où rien ne traîne,
comme on dit en province, par dis-
traction ou par négligence. Vous avez
lu, je le sais, dans la traduction de
La Botz, l'"Economie" ou la
"Ménagerie" du sage Xénophon.
Vous vous souvenez que pour initier
sa toute jeune femme à sa tâche de
ménagère, de maîtresse de maison,
l'isochisme, le mari, en bon "ménage-
r", en bon Grec aussi, pour lui
donner l'habitude de l'ordre, la première
lui fait faire l'ordre de sa gouver-
nante lui vantant le bel ordre des divers
ustensiles bien alignés dans la cuisine
et dans l'office, des provisions sage-
ment amassées, des vêtements d'été
ou d'hiver bien entretenus, des chaus-
sures mêmes bien rangées. Il fait
avec elle, en termes exquises et prati-
ques, la revue et l'inventaire de ce
petit royaume domestique, où ils ha-
bitent ensemble. Mais laissons ce-
la...

L'ordre dans les pensées est encore
plus précieux et plus rare que l'ordre
dans les choses. Conduire ses pensées
avec ordre, c'est toute la méthode
cartésienne, surveiller et diriger les
démarches de son esprit, c'est la base
de bon sens et de la raison dont
il importe qu'une jeune fille, même
doute d'avantages plus brillants, ne
manque pas. Les jeunes filles roma-
nesques, poétiques, qui sont ardentes
ou exaltées, les rêveuses, qui ont le
cœur pénétré, les fantasques, qui ont
des caprices, les amoureux, qui vivent
en coup de vent, n'ont pas toujours
les idées bien en ordre, le cerveau so-
lide et rassuré. Les têtes bien faites,
celles qui ont l'appelait autrefois "les
bonnes têtes", les cervelles bien é-
quilibrées, fermes et sages, ont l'ins-
tinct, le goût et l'habitude de raison-
ner avec elles-mêmes et de se rendre
un compte exact de leurs pensées.
C'est avec raison que le langage poé-
tique, si malicieux et si fin, appelle
la "communion des idées", celles qui
celles qui ont "perdu le trac", c'est-à-
dire le chemin tracé, ne savent ni ce
qu'elles pensent, ni ce qu'elles disent,
pourquoi elles disent quelque chose,
ne s'en soucient guère et s'inquiètent
peu que le monde y fasse attention.
Elles parlent, pensent et vivent à
tort et à travers, comme de petites
filles, comme des égarées, sous
prétexte que chaque chose vient en
son temps et que la raison leur vien-
dra plus tard, avec les années. Elle
ne vient pas toujours après de pa-
rallèles commencent, elle reste en
route. Une raison précoce n'a rien
qui dépare une jeune fille, elle ne
pas dire qu'on ait vieilli trop tôt ;
elle prouve seulement qu'on a grandi



CHOSSES FEMMININES

et que, sans cesse pour cela d'être
un enfant, on a passé la saison des
enfances.

L'ordre dans les sentiments ré-
pond et s'ajuste tout naturellement à
l'ordre dans les pensées. Au lieu
d'aimer les troubles et les orages du
cœur, la vague des passions, l'at-
trait confus et dangereux de la ré-
vélation ou de la chimère, une grande jeu-
ne fille, élevée comme les vôtres, chère
Madame et amie, vit et peut vivre
de quelques sentiments très simples,
qui s'éveillent l'un après l'autre dans
un cœur bien fait.

L'ordre dans les actes, dans la
conduite de la vie, dépend et résulte
logiquement des deux autres. La vie
sans doute a ses traverses, ses cha-
grins, ses difficultés, ses ennuis ;
notre bon vouloir est souvent aux
prises avec des embûches et des ob-
stacles de toute nature, notre énergie,
si robuste qu'elle soit, avec bien des
contrariétés. Le courage et la pa-
tience naissent en nous de cette con-
science à l'ordre que les chrétiens ap-
pellent la vertu et les philosophes.

Et ce n'est pas un souhait si mé-
diocre que de désirer une vie paisi-
ble ; ce n'est pas un bonheur si
mince et si pauvre que d'en pouvoir
jouir avec contentement. La richesse
n'est pas faite pour tout le monde,
les honneurs non plus ; une vie
simple, modeste et ordonnée peut
suffire à l'ambition du sage, qui a
su borner ses desirs, ses passions et
ses rêves. Les âmes de feu et les
grandes âmes ne veulent pas s'en
contenter, mais ces âmes de feu ou
soi-disant telles se dévorent elles-
mêmes, faute d'aliment, et j'en ai
connu qui ressemblaient aux chemi-
nées qui fument, parce qu'elles ne
tirent pas bien. Les grandes âmes
sont assez rares, les grandes desti-

lors qualifiée méningite, de même
que nous baptisons éphémère toutes
les sortes de mal de tête.

Seulement, que de variétés dans les
microbes qui peuvent aller infecter ces
méninges ! Et par suite que de pro-
nostics et d'espèces variables de mé-
ningites !

Supposons un brave passant qui,
par ces temps de circulation intensi-
vée, a été précipité à terre et con-
tusionné par un véhicule. S'il y a
fracture du crâne, lésion du cerveau, sans
doute une méningite sera à redouter,
mais elle ne sera pas fatale pour cela.

Mettons le cas d'une suppuration
d'oreille, comme on en voit souvent
chez les enfants ; évidemment la com-
munication du canal auditif avec le
cerveau pourra permettre aussi à l'in-
fection d'atteindre les méninges.

Complication grave, très grave,
mais pas encore fatalement mortelle.
Enfin, toute infection d'ordre
même éloignée, pourra aller créer un
foyer d'infection dans les méninges :
grippe, fièvre typhoïde, pneumonie,
parfois scarlatine sont parfaitement
capables de laisser une méningite évo-
luer à leur aise.

Toutes ces différentes formes con-
stituent les méningites curables, où
l'espoir est permis. Mais où la ma-
ladie devient tragique, désespérée,
c'est dans le cas d'infection tubercu-
leuse. C'est là la méningite qu'on ne
guérit pas ou presque jamais. Le ta-

plication d'encens de toutes sortes,
toute la pharmacopée des remèdes de
sorcière, le terrible mal à quand mé-
me fait son œuvre.

Vésicatoire ou glace, glace ou vési-
catoire, c'est entre ces deux grands
moyens thérapeutiques qu'on cherche
la meilleure solution.

Est-il possible de prévoir, de con-
jurer de semblables atteintes ?

Ce serait un abus de prescience que
de conclure à la prédisposition méningi-
tique chez tel ou tel enfant. Pour-
tant les bambins instables, agités,
capricieux, impulsifs doivent être
l'objet de spéciale sollicitude. Cer-
tains enfants trop bien doués, d'intel-
ligence exceptionnelle, au-dessus de
leur âge, ne doivent pas être "jousés"
pour leurs études. La vie au grand
air, la vie paysanne leur est préfé-
rable. Si l'effervescence cérébrale l'ar-
dant au travail intellectuel n'est pas
appuyée par une robuste constitution,
modérons l'effort des jeunes prodiges.

Cela ne veut pas dire que tout fort
en thèse doit être candidat à la mé-
ningite ! Non, mais il y a un vieil
adage, quelquefois justifié, qui dit :
"S'il continue de ce train, il n'ira
sûrement pas loin." Aux parents
d'être bons juges.

Dr NEMO.

Les cors et les verrues les plus ob-
stinés ne peuvent résister à l'Anti-
Cor de Holloway. Essayez-le.

FANFRELUCHES

Chronique
Parisienne

Fleurs à la mode

Comme il y a des femmes chic et
des femmes "pas chic", il y a des
fleurs à la mode et des fleurs démo-
dées. C'est ainsi qu'un "snob" ne
saurait porter la giroflée et que
des vignerons étrangers ont remplacé
le chèvrefeuille aux lianes odorantes,
si doux et si charmant. On ne s'arrête
pas au juste la raison de ces enthousiasmes
et de ces mépris, mais on les
subit de confiance pour peu qu'ils
soient présentés avec un peu d'ap-
plomb. Et il n'est point impossible
qu'un de ces jours prochains voit nos
tables fleuries de salades montées et
de tomates en branche, une des der-
nières mondanités de la saison ayant
été marquée par l'idée originale d'un
ne garniture de radis, de choux rouges,
de navets et autres légumes.

Ajoutons que ces beautés potagères
sont mises en valeur par une fem-
me de goût et qu'il s'agit d'une fête
champêtre. La fleur chic, ce prin-
temps, est la rose d'or. Elle est fra-
che et fragile ; elle sent le miel et sa
couleur peut se comparer à celle de
l'abricot mûr. On la dirait perpétuel-
lement éclairée de soleil et c'est vrai-
ment une très belle fleur. Pourtant,
l'avouerais-je, je lui préfère encore la
pure rose France et l'œillet mauve,
qui réjouit si fort les chercheurs de
"non vu", ne m'émeuvent guère.

Cette recherche de l'étrange convient mieux
à l'artificiel qu'à la nature, tellement
plus merveilleuse par elle-même que
ne pourraient la rendre nos faibles
imaginations. Quoi qu'il en soit, mal-
gré nos caprices et nos sautes d'humeur,
nous voyons, cette saison encore,
fidèles à la royauté des roses. Peu
de souveraines peuvent, autant que
ces frères fleurs, se vanter d'un si
long règne.

Elles fleuriront nos toilettes, té-
moins de la loi taillleur que voici : En
toute éponge, bien lavande, ce tailleur
s'ajoute à une gentille veste de toile
blanche avec revers rayés, bayadère
polie, sont de toile ou de soie blan-
che ou bleu avec la haute bordure tie-
sée de couleur vive, ou encore, de
cette teinte violente avec bordure
noire. On a lancé quelques écossais,
mais le reflet brouillé est peu ayant
au visage et il vaut mieux les réser-
ver en tons fondus, aux en-cas. Pour
la campagne, l'ombrelle rouge est
charmante ; seulement, il la faut en
soie et la toile blanche est toujours
plus pratique. Nous avons vu, abri-
rant un tailleur de "phénécote", craie,
une ombrelle en tussor blanc,

LE TENNIS

Les joueurs, les cousins et les autres, sont là.
Le tennis, qui tend droit ses lignes parallèles,
Semble un filet pour attraper des demoiselles.
L'été baigne de ciel les murs neufs des villas.

L'air sent le bleu, les doigts gantés, les cigarettes,
Les jardins arrosés, le luxe, les oiseaux...
Et le matin, léger de s'être levé tôt,
Traduit l'âme grelotte et fine des fillettes.

Liane en blanc, qui rêve et manque tous les coups,
Boude à ses yeux, s'impatiente et se déteste,
Fait un vilain sourire avec un joli geste,
Et relève en courant ses cheveux sur son cou.

Puis, grave, elle entre-croise u ninstans ses chevilles,
Se mord la lèvre, fait en deux pas quatre sauts,
Revient, hésite... et se suspend, les poignets hauts,
Tendant comme un garçon son corps de jeune fille !

La balle vient comme un rayon de soleil blond !
Liane attend. Mais, brusque, elle bouge, s'apprête,
Tourne autour de sa robe, et, levant sa raquette,
Au bout de son bras nu réfléchit le rayon.

PAUL GERALDY.

ENFANTS NERVEUX

Leur mal est souvent la danse de
Saint-Guy — Ne le négligez
pas.

Beaucoup d'enfants sont jugés ma-
lades et punis à l'école pour ne
pas se tenir tranquilles ou pour lais-
ser tomber des objets, quand ils
souffrent réellement de la danse de
Saint-Guy. Cette maladie peut sur-
venir à tout âge, mais elle est des
petites communes entre six et quatorze
ans. Elle est due à la pauvreté du
sang qui manque de fournir la nour-
riture suffisante aux nerfs, et l'en-
fant devient agité, ses muscles se
contractent, ses membres et tout le
corps ont des soubresauts. Dans les
cas graves, l'enfant est incapable de
tenir quoi que ce soit ou de se ser-
vir lui-même à table. La danse de
Saint-Guy se guérit en reconstituant
le sang. Le meilleur traitement à
suivre consiste à nourrir l'enfant
à toute excitation mentale, à le re-
tirer de l'école et à lui donner des
Pulules Roses du Dr Williams. Ces
pulules renouvellent l'approvisionne-
ment du sang, renforcent les nerfs
et redonnent à l'enfant une santé par-
faite. Voici une preuve de leur pou-
voir curatif. Mme Geo. A. MacDo-
nald, Harrington, N. E., dit : "Mon
fils était atteint de la danse de Saint
Guy ; au début, ses muscles se con-
tractaient et sa démarche était faible
et agitée. Nous allâmes voir un mé-
decin qui le soigna, mais son mal
continua à empirer, et il devint fina-
lement si mal qu'il ne pouvait pas
tenir une tasse dans ses mains, sa tête
était constamment agitée et nous
avions peine à comprendre ce qu'il di-
sait. Je vis alors, dans un journal,
qu'un garçonnet souffrant du même
mal avait été guéri par les Pulules
Roses du Dr Williams. Nous en en-
voyâmes chercher immédiatement, et
quelques semaines après avoir com-
mencé à en prendre, l'enfant constata
un mieux sensible, et peu de temps après
il était complètement guéri. Le mal
n'a jamais reparu depuis. Je suis
convaincue qu'il n'y a pas de remède
aussi efficace que les Pulules Roses du
Dr Williams pour guérir la danse de
Saint-Guy."

MICHELINE.

RANIME LE TEMPERAMENT
EPUISÉ. — Lorsque la santé est
abattue et que le soin des affaires
devient ennuyeux, lorsque le système
est épuisé et qu'il y a dépression gé-
nérale, essayez les Pulules Végétales
de Parmelee. Elles régularisent l'ac-
tion rétrécie du foie, puis vous vous
sentirez comme une nouvelle person-
ne. Personne n'a besoin de souffrir
un seul jour par la digestion débil-
tée, lorsqu'une pilule si simple et si
efficace peut être obtenue dans toutes
les pharmacies.

RECETTES

COCHON DE LAIT — Le cochon de
lait rôti est délicat ; on ne le sert
d'ailleurs qu'à un dîner intime. Voici
la manière de le mener à bien :

On le met au four avec une poignée
de sel et de l'eau dans la lèchefrite ;
on le laisse bien chauffer, puis on
l'arrose cinq ou six fois avec l'eau
salée. On vide ensuite la lèchefrite de
cette eau et l'on arrose le cochon
d'un seul coup avec du beurre chaud ;
on continue, après cela, de l'arroser
souvent avec son jus.

Il faut deux heures de cuisson envi-
ron pour un cochon de lait. On doit
le servir au sortir du four, très
chaud et entouré de deux citrons cou-
pés en morceaux. Son jus dans une
sauce.

On peut, en place de beurre, arroser
le cochon de lait avec de la très
bonne huile d'olive. Mais alors, il
faut mettre celle-ci à mesure, un
cochon à la fois. Ce procédé
rend la peau plus croquante.

EPINARDS A LA CREME — Fai-
tes cuire les épinards à l'eau bouil-
lante et salée. Les ayant renversés
sur la passoire, versez dessus de l'eau
froide, pour les garder verts, puis
pressez-les fortement pour en extraire
l'eau. Vous les hacherez ensuite bien
fins.

Hachez, de la même manière, quel-
ques belles feuilles d'oseille que vous
mêlerez dans du beurre et laisserez
cuire cinq minutes. Ajoutez les épi-
nards, avec du sel, et arrosez-les de
quelques cuillerées de crème. A défaut
de celle-ci, on emploie du lait. Mé-
langez ; couvrez la casserole et laissez
 mijoter vingt minutes.

Les épinards étant mis sur le plat,
on les décore en les festonnant ou de
tout autre manière, puis on les par-
sème de petits croûtons.

ASPERGES A LA VINAIGRETTE —
Ayant râtissé les asperges,
coupez-les, autant que possible, de
même longueur ; lèchez en boîtes et

L. ROCHEFOUCAULD.

Toute Personne Admire un Beau Teint
Dr T. FELIX GOURAUD'S

Oriental Cream
OU LE RENOVATEUR MACIQUE

Un Article de Toilette Indis-
pensable et Délicieux pour
les Dames du monde

C'est un besoin de chaque jour pour
la toilette des dames, chez soi ou en
voyage. Il protège la peau des effets
préjudiciables des éléments et donne une
beauté merveilleusement remarquable.
C'est une crème de toilette parfaite,
non (huileuse) et ne cause aucun
ragement, positivement pas la croissance
des poils follets que toutes les dames
doivent craindre lorsqu'elles choisissent
une préparation de toilette. Quand la
dame, le jour de quilles ou autres exer-
cices chauffant la peau, il empêche
l'apparence grasseuse.

GOURAUD'S ORIENTAL CREAM a
été hautement recommandée par les mé-
decins, actrices, chanteuses et dames de
société durant plus de la moitié d'un
siècle. Elle ne peut être surpassée. En vente chez tous
les pharmaciens et marchands d'articles de toilette.

GOURAUD'S ORIENTAL CREAM guérit les maladies de la peau et
fait disparaître la halle, taches de rousseur, boutons, acné, mouches,
éphélides et la rougeur vulgaire, la peau jaune et terreuse et donne
un teint clair et net que désire toute femme. En vente chez tous
les pharmaciens et marchands d'articles de toilette.

Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones Street, New-York.

LA VALEUR DE LA CULTURE DES LÉGUMINEUSES POUR LE PRODUCTEUR DE SEMENCES

NOUS laissons ici absolument de côté la valeur des légumineuses au point de vue de l'industrie laitière, chaque cultivateur sachant qu'elle est incontestable, vu les fortes récoltes que donnent ordinairement les trèfles et la luzerne et vu la très grande valeur nutritive de ces plantes.

Mais au point de vue du producteur de grains de semence, la culture des légumineuses a une importance de laquelle on ne tient que trop peu compte.

Il y a quelques années, notre directeur des fermes expérimentales, M. J. H. Grisdale, donnait à l'assemblée annuelle de l'Association Canadienne de Producteurs de Semences, à Ottawa, une conférence sur les conditions nécessaires à la production de bonnes semences. Comme on pouvait facilement s'y attendre, il insista sur la nécessité de toujours avoir son terrain en parfaite condition, une condition essentielle à l'obtention, non seulement de rendements supérieurs au point de vue de la quantité, mais aussi de la qualité.

Il expliqua clairement que l'amélioration du sol tendant à le rendre plus uniforme assurait aussi une croissance et une maturité plus uniformes de la récolte, que les terres riches en humus, ou matière végétale décomposée étaient plus fertiles, qu'elles absorbent la chaleur plus vite au printemps, que les plantes s'y nourrissent plus abondamment, que le grain s'y remplit mieux, est de meilleure qualité.

Tous ces avantages sont prouvés par la pratique et nul cultivateur ne songera jamais à les mettre en doute.

Or, c'est justement pour cette amélioration du sol que la culture des légumineuses a une importance que l'on ne saurait négliger.

En effet, y a-t-il dans notre Province un seul cultivateur qui puisse se vanter d'avoir jamais eu trop ou même assez de fumier ?

Non, certes, nous savons tous que le fumier de ferme est l'engrais le plus rare et le meilleur que nous ayons à notre disposition. Le seul trouble, c'est que nous n'en avons jamais assez.

C'est pour le remplacer, et avantageusement, que nous conseillons à nos cultivateurs de s'adonner à la culture des légumineuses sur une plus grande échelle.

L'expérience a démontré qu'une récolte ordinaire de trèfle laisse au sol une quantité de déchets et de racines équivalente à 2 à 3 tonnes de fumier à l'arpent. La valeur extraordinaire de ces racines de trèfle s'explique par le fait que les légumineuses ont le pouvoir d'absorber l'azote de l'air au moyen de leurs racines, qui sont couvertes des petites nodosités contenant les micro-organismes qui opèrent cette absorption.

En un mot, on peut affirmer que la culture des légumineuses est actuellement dans notre Province la meilleure pratique connue pour améliorer les terres à bon marché et obtenir de meilleures récoltes de grain, en quantité et en qualité.

Par elle, les terres trop fortes sont ameublées, rendues plus légères et leur capacité pour l'emmagasinage de l'eau plus normale.

Par elle aussi, les terres légères prennent plus de consistance, deviennent plus fertiles.

Les légumineuses les plus recommandables pour notre Province sont les trèfles, surtout le trèfle rouge et la luzerne.

Le trèfle rouge peut se cultiver dans presque toutes nos terres, tandis que la luzerne demande une terre très meuble, très profonde et surtout très bien drainée, naturellement ou artificiellement, non pas seulement égoûtée superficiellement, comme la plupart de nos terres.

Alors que dans les pays où la culture est très intensive, on emploie les légumineuses simplement comme engrais verts, c'est-à-dire qu'on les sème dans ce but unique et qu'on enfouit la récolte entière par le labour, nous conseillons plutôt, sous nos conditions, de récolter le foin de la première ou des deux premières années, considérant la valeur de cette récolte supérieure pour l'alimentation du bétail à ce qu'elle est comme engrais, car alors on donne ainsi aux racines du trèfle le temps de se développer parfaitement, et, comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les racines qui ont la plus grande valeur fertilisante. Puis, le foin consommé, étant très riche en matières nutritives, produit aussi un fumier riche qui retourne sur la terre, y apportant plus de principes fertilisants que le fumier maigre du bétail mal nourri.

Il ressort de ce que nous venons de dire, que nos producteurs de grain de semence améliorés, pour mettre leurs terres en état de produire les récoltes de qualité qu'ils en attendent, devraient cultiver les légumineuses, le trèfle aussi souvent que possible. Quand ils auront appris à faire eux-mêmes la graine de trèfle à bon marché, la principale objection actuelle à cette culture sera surmontée et nous aurons fait un pas de plus dans la voie du progrès.

G. M.

ROTATION ET ASSOLEMENT SUR LA FERME

LA rotation appliquée aux travaux de la ferme veut dire la succession des cultures sur le même terrain; tandis que l'assolement comprend la division du terrain et le placement de chaque plante dans celui qui lui convient par rapport aux éléments fertilisants qu'il renferme.

Il est contre un bon principe de l'agriculture de faire revenir la même plante, ou plusieurs plantes différentes, mais ayant les mêmes exigences, pendant plusieurs années consécutives, sur le même sol, car nous savons que les éléments de fertilité que le sol renferme sont: l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux; nous savons aussi que toutes les récoltes enlèvent au sol qui les produit une certaine quantité de tous ces éléments, mais non dans les mêmes proportions.

C'est sur lequel on fait la même culture pendant plusieurs années de suite devient très appauvri de l'élément dominant absorbé par la plante cultivée.

C'est ainsi que les terrains du nord de la Rivière Boyer, Co. Bellechasse, où l'on ne cultivait que des patates, il y a quelques années, sont devenus en peu de temps improductifs, à cause du manque de potasse dans le sol, et c'est en effet l'élément dominant enlevé au sol par les pommes de terre.

Il est donc rationnel de varier les cultures souvent, afin de ne pas épuiser le sol en un élément et de bénéficier ainsi également de tous les principes fertilisants apportés à la terre par le fumier.

Pour bien profiter de la rotation et de l'assolement, il faut avoir quelques connaissances sur les exigences respectives des différentes cultures, qui ne varient pas pratiquement avec chaque sorte de plante; mais cette variation est surtout marquée pour chaque classe de plante.

En général, les plantes racines et à développement feuillu, comme les betteraves, les choux de Siam, les patates et le maïs fourrager enlèvent au sol beaucoup de potasse et une assez grande quantité d'azote. C'est pourquoi on doit les cultiver

immédiatement après avoir appliqué une fumure au sol, car le fumier ne renferme une forte proportion d'azote qu'à l'état frais vu que l'azote ammoniacal se nitrifie rapidement dans le sol et est alors entraîné par les eaux de pluie s'il n'est pas immédiatement absorbé par les racines des plantes.

Un an après que le fumier a été épandu sur le sol, il contient encore une forte proportion d'acide phosphorique, qui est l'élément principal pour la formation du grain, il est alors très convenable d'y cultiver une céréale. Cette céréale peut porter une graine fourragère en vue d'y récolter du foin l'année suivante. Il est rare qu'il soit avantageux de cultiver plusieurs céréales de suite, car cette culture est très épuisante, et de plus, permet aux mauvaises herbes de s'enraciner.

Pendant quelques années après la culture de cette céréale, les réserves fertilisantes, quoique diminuées, seront encore suffisantes pour nourrir une prairie, si c'est une terre convenable et de bonne consistance (quelque peu argileuse.)

Si nous voulons faire du fourrage vert qui sera servi au bétail durant l'été, il convient de la faire venir après que le terrain a fini d'être pâturé et avant d'y faire la culture sarclée.

VOICI UN SYSTEME DE ROTATION POUR UNE BONNE TERRE ORDINAIRE

1ère ANNEE.—Fumer le terrain et y faire une culture sarclée; soit une plante racine comme les choux de Siam, betteraves, patates, etc., ou une plante à grand développement feuillu comme le maïs.

2ème ANNEE.—Une céréale portant aussi un semis de graine fourragère.

3ème ANNEE.—Laisser le terrain en foin.

4ème ANNEE.—Encore une récolte de foin.

5ème ANNEE.—Pâturage.

6ème ANNEE.—Fourrage vert, ou partie en pâturage et partie en fourrage vert.

Si l'on n'a pas en vue la récolte de la graine de mil, il est bon de faire entrer, dans l'ensemencement de la graine fourragère, une forte proportion de trèfle, afin que le foin fasse une pousse étouffante au début de la végétation et tienne ainsi les mauvaises herbes en échec; d'ailleurs, le trèfle a la propriété de capter l'azote de l'air au moyen des nodosités de ses racines, et de le fixer dans le sol, ce qui constitue un engrais.

Si le rendement était faible à la deuxième récolte de foin, ou qu'on voudrait avoir un pâturage abondant l'année suivante, il serait bon d'y faire un léger apport d'engrais après la coupe du foin. Le purin d'étable dilué dans quatre à six fois son volume d'eau, et répandu sur la prairie constitue un très bon engrais. Les scories Thomas (400 lbs) et le muriate de potasse (100 lbs à l'acre) seraient aussi un stimulant énergique pour la végétation et permettraient de faire durer la prairie plus longtemps.

Il est mieux d'adopter une rotation à terme court sur un sol léger ou graveleux, car ces sols ne retiennent pas longtemps les engrais et il est plus économique de l'engraisser à petite dose, mais plus souvent.

Avant de décider quel système de rotation à adopter, le cultivateur doit bien connaître son terrain, et comme il arrive souvent, il y a plusieurs morceaux de terrain de différente nature sur une ferme, et la même rotation ne sera pas applicable sur tous ces sols différents. Ainsi nous ferons une rotation à long terme sur une terre très consistante en la fumant plus rarement et à grosses doses; et une rotation à terme plus court sur le sol léger en fumant plus souvent mais plus légèrement.

Il faut y avoir songé d'avance, faire le plan de sa ferme, et garder le nombre de bêtes nécessaire pour ne pas avoir à faire durer les prairies trop longtemps et, d'un autre côté, s'assurer d'une assez grande quantité de foin produit sur la ferme pour l'engraisement du terrain. Cependant, il est souvent nécessaire et avantageux de recourir aux

engrais du commerce pour rendre au sol l'acide phosphorique et la chaux.

En résumé des avantages d'une bonne rotation et assolement c'est de retirer de la terre son maximum de rendement en évitant d'appauvrir l'excès en un élément et que tous les principes fertilisants qui lui sont fournis par le fumier de ferme ne soient pas perdus ou mis en réserve dans le sol inutilement. Un bon système de rotation empêche aussi, dans une certaine mesure, l'envahissement du terrain par les mauvaises herbes par l'entretien de la culture sarclée, et en n'y faisant qu'une céréale, et ensuite par les cultures étouffantes comme le trèfle et enfin par un fourrage vert qui tient aussi les mauvaises herbes en échec par sa croissance touffue et rapide, et fournit une bonne alimentation pour le bétail.

C. A. ROY. B. S. A.

TRIEUR A ALVEOLES POUR GRAINS DE SEMENCE

LES cultivateurs qui ont visité l'Exposition Provinciale de grains de semence tenue à Québec en janvier dernier se sont intéressés au fonctionnement du trieur à alvéoles importé de Belgique par l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec. Pour satisfaire à plusieurs demandes de renseignements supplémentaires, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur le réglage et la conduite de ce trieur.

INSTRUCTIONS SUR LA CONDUITE DES TRIEURS POUR CEREALES

PLACER le trieur d'aplomb sur un terrain de niveau.

HUILER avec de l'huile minérale (2 à 3 gouttes

POURQUOI LA GRAINE DE TRÈFLE NE PREND PAS

IL arrive trop souvent que nos cultivateurs subissent des pertes considérables par le fait que la graine de trèfle ne lève pas, pour que cela soit toujours dû à la graine elle-même, c'est-à-dire au marchand, censé avoir vendu de la marchandise de qualité inférieure.

Dans la plupart des cas, on accuse tout de suite le marchand de graine, sans seulement se donner la peine de rechercher les causes véritables de l'insuccès.

Le fait est que presque toujours, le manque de la levée du trèfle est dû au mauvais état de la terre, qui est trop humide ou qui ne contient pas assez d'humus pour fournir à temps la nourriture nécessaire à la jeune plante qui a germé, mais qui ne peut pas se développer.

Dans les terres sablonneuses, pauvres en humus, on a souvent de la peine à obtenir une première bonne récolte de trèfle, et c'est justement ces terres-là qui en auraient le plus besoin, pour être améliorées. Le remède est assez simple. Il suffit ordinairement d'étendre une très légère couche de fumier de ferme sur la terre une fois ensemencée. La jeune plante sera ainsi à l'abri des rayons trop ardents du soleil et recevra la nourriture nécessaire à son premier développement. Une fois la première récolte assurée de cette manière, il n'y a guère de difficulté avec les récoltes subséquentes.

Une autre cause très commune du manque de prise de la graine de trèfle provient de la mauvaise méthode d'ensemencement.

Dans beaucoup de districts, on se sert encore pour les semailles, de l'ancien semoir à grain ordinaire, combiné avec une herse à ressorts dont les

CONCOURS DE RECOLTES SUR PIED

Pour la production de grains de semence
Rapport pour 1913

LES concours de récoltes sur pied pour la production de grains de semence dans la province de Québec, sont organisés par les Sociétés d'Agriculture avec l'aide substantielle et la coopération du Ministère fédéral de l'Agriculture d'Ottawa et du Ministère provincial de l'Agriculture de Québec.

Les juges de ces concours, choisis par le Ministère provincial, travaillent sous la direction d'un expert en grains de semence du gouvernement fédéral. Celui-ci, après la fermeture des concours, rembourse au gouvernement de Québec les deux tiers du montant payé en prix.

En 1913, le nombre des sociétés d'Agriculture qui ont organisé et tenu des concours de récoltes sur pied était de 61, et le nombre total des concurrents a atteint le chiffre de 855. Il y a eu 48 concours d'avoine avec 698 concurrents, 5 concours de pommes de terre avec 71 concurrents, 3 concours de blé d'Inde avec 42 concurrents, 3 concours de blé avec 28 concurrents, 1 d'orge avec 12 concurrents et un de trèfle (4 concurrents).

Voici la marche progressive suivie par les concours de récoltes sur pied pour la production des semences depuis l'année 1908, point de départ de cette organisation.

Année.	Nombre de Sociétés d'agriculture ayant ouvert des concours de récoltes sur pied pour la production de semences.	Nombre de concurrents.
1908	18	171
1909	43	599
1910	45	591
1911	54	570
1912	59	782
1913	61	855

REMARQUES DES JUGES DES CONCOURS

Les remarques des juges des concours écrites en bas de chaque tableau et que nous publions prochainement méritent d'être lues avec attention, car elles mettent le doigt sur les principaux défauts que présentent non seulement la culture en vue de la production de la graine, mais encore tout notre système de culture en général. Les cultivateurs soigneux qui ont remporté les premiers prix y trouveront, peu importe qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'herbes étrangères, car si le sarclage a de la valeur, le blutage, en a bien davantage. En effet, c'est par cette opération, qui consiste à remuer et à ameublir le sol, que l'on empêche l'évaporation rapide de la réserve considérable d'eau, qui sera d'une si grande utilité à la végétation et au développement des plantes.

On me demande souvent si deux ou trois rechaussages peuvent suffire pour la culture des patates? Certainement non, car il serait mauvais de mettre au même moment trop épais de terre autour des plantes, et l'on aura cependant d'autant plus de patates que l'on aura apporté plus de terre, mais ces apports de terre doivent être faits à couches légères, fréquemment répétées pendant la durée de la végétation.

La vignette ci-dessous vous montre un champ de patates cultivées d'après cette méthode, tel qu'il apparaît après le deuxième ou troisième rechaussage. Toutes les fosses forment des buttes distinctes; le rang est alors plus bas que les fosses, ce qui empêchera dans un cas de pluie abondante, l'eau de séjourner dans ces dernières et de porter les patates à pourrir.

En cultivant d'après cette méthode, pour l'ensemencement d'un arpent en patates, on aura besoin de 6 à 7 minots de tubercules, et la récolte variera entre quatre à six cents minots à l'arpent. Je sais qu'un certain nombre de cultivateurs vont crier à l'exagération, à ceux-là qu'ils me permettent de leur dire: je ne vous demande pas de me croire, mais d'essayer la culture des patates d'après cette méthode sur une petite étendue même un quart d'arpent; vous me croirez ensuite.

UN MOT DES VARIETES

Il est des cultivateurs qui passent leur vie à changer de variétés de semence, pour les patates, grains, etc. Je crois, pour ma part, que les insuccès comme les succès sont moins dus à telle ou telle variété, mais bien plutôt à l'intelligence du travail et à la sélection soignée de la variété que l'on avait tout d'abord. Peu importe que vous cultiviez les "Montagne Verte", les "Boule de Neige", les "Sensation", vous pourrez réussir si vous ensemencez des patates de bonne taille, c'est-à-dire ni de grosseur démesurée ni plus petite que la moyenne des patates de forme régulière, c'est-à-dire ni crochues ni remplies d'excroissances et exemptes de toute maladie, c'est-à-dire ni galeuses ni pourrissantes, car pour les patates comme pour toute autre semence, il est bien entendu que l'on récolte ce que l'on a semé. Les géants sont engendrés dans le pays des géants et les nains naissent chez les nains; toute exception à cette règle ne fait que la confirmer.

Mon intention n'est pas de parler ici des différentes maladies particulières aux patates, mais je crois cependant devoir ajouter que si l'on cultive d'après la méthode que j'enseigne plus haut, et que l'on ait éliminé avec soin les patates malades pour la semence, on récoltera des patates fort saines, sèches, d'excellent goût et se conservant admirablement contre la pourriture en cave.

Je laisse à d'autres le soin de traiter particulièrement des différentes maladies des patates et des remèdes à y apporter. Je crois avoir suffisamment indiqué par cette méthode les moyens préventifs, qui sont toujours les meilleurs et les plus efficaces.

A. L. GAREAU, C. A.

Nous croyons devoir mettre en garde les cultivateurs contre certains agents de commerce qui vendent des engrais chimiques en se faisant passer pour des conférenciers agricoles officiels, alors qu'ils ne le sont pas. Si les engrais artificiels employés judicieusement sont une excellente chose, il ne faut pas oublier que leur emploi, dans des mains inhabiles, constitue souvent un gaspillage d'argent.

On nous demande des renseignements sur la culture de la gesse des bois (Lathyrus sylvestris) améliorée par le prof. Wagner. Cette légumineuse fourragère vivace peut être cultivée avec avantage dans les sols sablonneux, secs, pauvres, pierreux et difficiles ou impossibles à travailler. La graine est d'une germination très lente, mais dès le deuxième et troisième années la gesse des bois produit un fourrage abondant, plus ou moins recherché des animaux.



CHEVAUX BELGES IMPORTÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE QUÉBEC, MAI 1914.

seulement), 10—les supports des axes fixés à la planche de devant, 20—le centre du grand engrenage adapté à l'avant du cylindre, dans le trou y ménagé; dans le croisillon fixé à l'arrière du cylindre sous l'engrenage adapté aux pièces mentionnées ci-dessus, 30—aux axes de la distribution automatique et du ventilateur, s'il y en a, 40—la roue dentée actionnant le crible. Ne jamais graisser les dents des engrenages, et en enlever la poussière et l'huile le plus souvent possible. Il est INDISPENSABLE qu'avant d'être trié, le grain soit parfaitement vanné par un bon tarare, de façon qu'il n'y reste ni paille, ni épis, ni balles, ni poussières.

REGLAGE.—Les grains longs se trient dans la première partie du trieur. Les courtes ou rondes dans la deuxième partie.

Vérifier de temps à autre si les gouttières sont fixes sur l'arbre intérieur du cylindre. Si elles balottent, les caler au moyen de la vis de pression placée sur leur support, du côté des extrémités du cylindre. Les planchettes doivent être couchées contre la paroi du cylindre. A chaque extrémité de l'arbre central se trouve placée une clef de réglage, servant à déterminer la position des planchettes de la gouttière. Celles-ci ne doivent jamais être abaissées de façon qu'elles prennent la position horizontale, ni relevées si haut qu'elles puissent retomber sur l'axe central.

AVOINE.—Plus elle contient de grains étrangers, plus il faut abaisser les planchettes de la première partie.

ORGE.—Relever assez haut les planchettes de la première partie afin d'éviter que les bonnes orges se rendent dans la deuxième partie. Si elle contient des avoines ou autres grains longs, repasser les orges en abaissant autant que possible les planchettes de la première et de la deuxième partie.

Si les chenilles font des ravages ce printemps dans diverses paroisses, on est prié de s'adresser au Ministère de l'Agriculture à Québec, qui enverra des circulaires et instructions spéciales indiquant comment combattre ces ennemis de nos vergers.

dents enterrent le grain à une profondeur d'au moins deux pouces.

Mais, si un grain d'avoine pousse un germe assez long et assez fort pour traverser une couche de terre de deux pouces, il ne faut pas s'attendre à ce que le germe délicat d'une petite graine de trèfle ait, lui aussi, la force et la vigueur de traverser une couche de terre aussi épaisse, pour atteindre l'air et la lumière. A cette profondeur là, les grains de trèfle sont "étouffés," la plus grande partie d'entre-elles ne germent pas du tout, et le germe de celles qui se développent périt avant d'avoir atteint la surface du sol.

La graine de trèfle et de graminées fourragères devrait donc toujours être semée séparément d'avec le grain, soit en semant d'abord le grain seul, à une profondeur d'un à deux pouces, et en semant ensuite les petites graines à une profondeur d'un demi-pouce au plus, ou bien alors en employant un semoir combiné, qui sème les graines de différentes grosseurs à différentes profondeurs.

Pour que les petites graines qui sont semées si près de la surface ne se dessèchent pas trop et tiennent contact avec le sol, il est nécessaire de les rouler. Ce n'est que quand il se forme une croûte sous l'effet des pluies, qu'il faut alors passer une herse très légère pour ameublir la surface. On emploie avantageusement à cet effet une petite herse en bois, dont les dents sont dirigées en arrière, de façon à ne pas remuer le sol trop profondément.

Sur une terre en bon état, surtout bien drainée, en employant de la graine de bonne qualité (ce dont on peut s'assurer en la faisant essayer gratuitement au Laboratoire des Semences à Ottawa), en semant cette graine de la manière précitée, il n'y a pas de raison pour que, dans notre province de Québec, on entende toujours parler de la graine de trèfle "qui ne prend pas".

G. M.

"L'AGRICULTURE entretient chez l'homme la santé, la vertu et la foi: ces trois biens sont les plus précieux." M. le chanoine Bélanger, 10 juillet 1912.

LA REVUE DU COMMERCE

Les oeufs frais sont moins chers, ils se vendent 23 cts la douzaine

LE BEURRE DE CHOIX EST A 25 1-2c

Le fromage doux à la livre se vend 14 1-2 cents

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 29 Juin, 1914.

FARINES, ETC.

Patentes des printemps :		
Royal Household	2 sacs	\$5.60
Five Roses	2 sacs	\$5.60
Glenora	2 sacs	\$5.10
Harvest Queen	2 sacs	\$5.10
Fortes à Boulanger :		
Bakers Special	2 sacs	\$4.90
Manitoba S. B.	2 sacs	\$4.60
Keetoba	2 sacs	\$4.90
Montclair	2 sacs	\$4.90
Patentes d'hiver :		
Straight rollers	2 sacs	\$5.20
Euroona (à patisserie)	2 sacs	\$5.00
A. D.	2 sacs	\$5.10
Farine de blé d'Inde blanc pour boulangers	2 sacs	\$5.00
Farine de blé d'Inde pour engrais	2 sacs	\$3.40

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

Farine d'avoine :		
Avoine roulée, sac de 90 livres		\$ 2.35
Avoine roulée, sac de 47 1/2		\$ 2.35
Issues de blé :		
Son Man, au char, tonne		\$23.00
Gru Man, au char, tonne		\$25.00
Middling Ontario, au char, tonne		\$29.00
Moulin pur, au char		\$32.00
Moulin, au char		\$30.00
charr.		\$32.00

OEUF

Prix vendant aux épiciers :		
Oeufs frais, No 1	23c	
Oeufs frais, choisis	25c	
Oeufs frais, choisis, en boîtes d'une douzaine	26c	

BEURRE

Beurre de choix	25 1-2c
Beurre de choix, en bloc d'une livre	26c
Beurre de laitier	22c à 23c

FROMAGE

Fromage doux, la livre	14 1-2c
Fromage fort, à la meule, la livre	18c
Fromage fort, au morceau, la livre	18 1-2c
Fromage de Gruyère, la livre	27c à 28c
Fromage Oka	24c
Fromage Limburger	32c
Fromage Rookfort	32c

SAINDOUX

Bonne demande.	la livre	
Saindoux par, en tincte	13c	
Saindoux par, en eau	\$2.60	
Saindoux pur, cas de 10 livres	14 1-2c	
Saindoux pur, cas de 5 livres	14 1-2c	
Saindoux pur, cas de 3 livres	14 1-2c	

POIS ET FEVES

Pois verts	Le mibot	\$2.40
Pois blancs		\$2.40
Fèves blanches		\$2.25
Fèves jaunes		\$2.25
Fèves		\$2.25

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop, bideon de 8 1-2 livres	70c
Sirop, bideon de 13 livres	90c
Sirop, la livre	9c

FRUITS

Noix de coco, par sac de 100	\$1.25
Oranges "Sunset"	\$5.50 et \$5.75
Citrons "Mentha"	\$5.50
Citrons de choix	\$4.00
Pamplemousse (grape fruit)	\$4.00, \$5.00 et \$5.50

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

POMMES

Pommes "Ben Davis", No 1	\$8.00
Pommes "Ben Davis", No 2	\$6.30

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

POMMES

Pommes "Ben Davis", No 1	\$8.00
Pommes "Ben Davis", No 2	\$6.30

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

POMMES

Pommes "Ben Davis", No 1	\$8.00
Pommes "Ben Davis", No 2	\$6.30

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

POMMES

Pommes "Ben Davis", No 1	\$8.00
Pommes "Ben Davis", No 2	\$6.30

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

POMMES

Pommes "Ben Davis", No 1	\$8.00
Pommes "Ben Davis", No 2	\$6.30

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pêches, la boîte	\$1.75
Abricots, la manne	\$1.75
Cerises, la boîte	\$3.00
Melons, 45 par manne	\$4.00
Melons d'eau, chacun	70c
Prunes, la manne	\$2.00 à \$2.50

LA DOULEUR L'AVAIT PRESQUE RENDU FOU

Il souffrait horriblement Avant de Prendre "Fruit-a-lices"



J. A. CORRIVEAU

DRYSDALE, ONT., 15 Juin, 1913. "Je fais un commerce général à l'adresse ci-dessus, et à cause du bien que m'ont fait "Fruit-a-lices" je recommande de tout coeur ce remède à mes clients. Ça été un vrai bienfait pour moi, je vous assure, car il y a environ deux ans j'étais couché au lit par suite de vomissements et de douleurs terribles à la base du crâne. Ces douleurs me rendaient presque fou. Les médecins craignaient une inflammation de cerveau, mais j'ai pris des "Fruit-a-lices" régulièrement jusqu'à ce que je fusse guéri. J'ai gagné quinze livres depuis que je prends "Fruit-a-lices" et je crois franchement qu'elles m'ont guéri d'une maladie dangereuse."

J. A. CORRIVEAU

Pour maux de tête, névralgie, rhumatisme et autres maladies provenant de l'état impur du sang, "Fruit-a-lices" sont infaillibles et infaillibles. 50c la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, grandeur d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou de Fruit-a-lices Limited, Ottawa.

Merlucho (haddock)

Merlucho (haddock)	4c
Morue, filets	7c
Pilés	8c
Aloses, femelles, pièce	25c
Aloses, mâles, pièce	16c
Bludfish	20c
Homards, vivants	20c
Casparaux, par pièce	12c
Poisson blanc	12c
Brochet	8c
Perchance	12c
Barbonnet, préparé	12c
Carpe	8c
Truite saumonée	30c
Truite saumonée	12c
Hareng par 1000 livres	\$1.50
Poisson Bar	15c
Doré	12c
Maquereau	12c

POISSON FUME

Merlucho fumé	la livre	\$1.00
Kippers, la boîte	\$1.00	
Escalopes, la boîte	\$1.20	
Harengs Sautés, la boîte	16c	
Harengs Sautés, filets, la boîte	\$1.00	

GARDINES

Marque Niblo, la boîte	\$9.00
Marque Edgar, la boîte	\$7.25
Marque Norvégienne, la boîte	\$8.50

NORVEGE DECOUPE

Marque Ivory, morue découpée, la livre	7-12c
Marque Dreadnought, morue découpée	6-12c
Grande morue en "b" de 100 lbs	\$7.00
Morue verte, dans le sel la livre	4-12c

HUITES

Standards, à la mesure, gal.	\$1.50
Solid Meats, à la mesure	\$1.80
Escalopes, le gallon	\$1.20
Palourdes, au baril	\$6.00
Huites en coquilles, baril	\$12.00

POISSON SALE

Saumon du Labrador, baril	\$15.00
Truite de mer, baril	\$20.00

LE PRESIDENT LUTERA JUSQU'A LA FIN CONTRE SES ENNEMIS.

Vera-Cruz, 29. — Deux régiments de soldats fédéraux ont été envoyés à Queretaro, samedi. Ceux qui ont vu parader ces régiments soutiennent qu'ils ont vu dans les rangs des enfants et des soldats sortant des hôpitaux.

Les Anglais de la capitale croient que Huerta veut tenter un dernier effort pour conserver le contrôle de la capitale et du territoire qui lui est encore fidèle, jusqu'au 5 juillet, alors qu'auront lieu les élections.

Huerta prépare activement ces élections et veut tenir tête à ses ennemis jusqu'à ce que le nouvel élu ait pris les responsabilités du gouvernement.

LE PROBLEME ALBANAIS

Athènes, 29. — M. George F. Williams, ministre des Etats-Unis à Athènes, vient de rentrer d'une tournée d'inspection en Epire et en Albanie. Dans une déclaration qu'il a faite à la presse, M. Williams s'est pris à dire que les Albanais ne prennent pas aux gouvernements européens et à la Commission internationale de contrôle, dont la politique albanaise lui paraît "un scandale d'anarchie, d'incompétence, d'hypocrisie et de meurtre".

"J'ai trouvé, dit-il, un prince qui s'intitule roi et qui n'a aucun pouvoir, aucun royaume, aucun sujet sauf sa femme et ses enfants. J'ai d'abord cherché un gouvernement albanais; je n'ai trouvé que six navires de guerre, et encore étaient-ils silencieux. Cinq gouvernements étaient cependant visibles : 1. Six grandes puissances avec tout pouvoir; 2. une commission internationale ayant le contrôle administratif et financier; 3. une gendarmerie hollandaise commandant à tout l'élément militaire; 4. un prince sans pouvoir; 5. un ministère sans pouvoir non plus.

"Chacun de ces gouvernements combat les autres, sauf le premier qui, lui-même, trouve si peu d'accord dans son sein, qu'il abandonne les autres à leur malheureux sort."

M. Williams déclare qu'il est allé à Durazzo et que, selon lui, les seuls ennemis sont les officiers de la gendarmerie hollandaise. Il croit que le gouvernement albanais de plonger le pays dans une guerre civile et religieuse. Il préconise l'adoption d'un régime cantonal et adjure l'Europe de laisser l'Albanie essayer de se gouverner elle-même.

Ces déclarations ont fait sensation dans le monde diplomatique.

Les distributions de prix

COLLEGE VALLEYFIELD

PRIX SPECIAUX

Cours classique : — Prix de bonne conduite, médaille de St. Sainteté le Pape Pie X, offert par S.G.Mgr J. M. Emard, évêque de Valleyfield, méritée par Gérald Bonnier, élève de rhétorique. Mention honorable, Herménégilde Julien, élève de philosophie senior; Adhémar Jeannotte, élève de rhétorique.

Application, prix offert par M. le supérieur du collège, à l'élève qui, pendant l'année, s'est montré le plus appliqué à l'étude, mérité par David Mailoux, élève de rhétorique. Mention honorable, Alfred Chevalier, élève de Syntaxe latine; Arthur Robert, élève de Méthode.

Prix offert par M. N. A. Ostiguy, maire de Valleyfield, à la classe arrivée la 1ère au concours des examens de la fin de l'année.

Elèves dont les examens ont eu un mérite supérieur. Prix offert par M. le Dr C. O. Ostiguy, Valleyfield, mérité par Lionel Deguire, élève de belles-lettres; 2e prix, Arthur Robert, élève de méthode.

Prix offert par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'élève de rhétorique qui a obtenu le meilleur succès dans un discours sur l'histoire du Canada, mérité par Léonidas Reid.

Prix offert par un professeur de la maison, aux quatre élèves de méthode qui, durant toute l'année scolaire, se sont le plus appliqués à la lecture, mérités par Henri Blain, Jean Leduc, Arthur Robert et René Lamarche.

Cercle Saint-Thomas d'Aquin, prix offerts par M. L. J. Papineau, député fédéral du comté de Beauharnois : 1. A l'académicien le plus distingué, mérité par Herménégilde Julien, élève de philosophie senior.

2. Au membre qui a présenté le meilleur travail académique, mérité par Horace Palment, élève de philosophie junior.

Prix offert par M. A. Rufin, ancien élève Saint-Timothée, mérité par Joseph Huot, élève de philosophie junior.

Prix du "Parler Français" : offert au membre qui s'est le plus appliqué à l'épuration et au perfectionnement de son langage, mérité par Valérie Carrière, élève de philosophie senior. Mention honorable : Herménégilde Julien, élève de philosophie senior; Rémi Pilon, élève de philosophie senior.

SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

PRIX ET MEDAILLES D'HONNEUR

Deux médailles données par Son Honneur sir François Langellier, lieutenant gouverneur de la province de Québec et décernées, l'une, comme prix de mathématiques à Elie Renaud Saint-Barnabé, P.Q., l'autre, comme prix de discours français, dans la classe de rhétorique, à Lucien Germain, Montréal, P.Q.

Prix de sagesse, donné par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, décerné à Antonio Paulhus, Fall-River, Mass.

Prix de déclamation (médaille d'or) donné par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, décerné en concours public à Joseph Mathieu, Sorel, P.Q.

Deux prix de \$5.00, donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'étude des cours apologetique et dogmatique dans les classes de philosophie, décernés à Jean Robert, Roxton-Falls, P.Q., et Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q.

Prix de \$5.00, donné par Mgr Ludger Guertin, vicaire-général et administrateur du diocèse de Saint-Hyacinthe, pour récompenser la meilleure dissertation sur un sujet d'histoire du Canada, décerné à Jules Beaudoin Saint-Hilaire, P.Q.

Deux prix de \$5.00, donnés par M. le chanoine Adélard Sénécal, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, pour l'étude des cours apologetique et dogmatique dans les classes de rhétorique et de belles-lettres, décernés à Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q., et Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q.

Prix de \$5.00 offert par M. le chanoine J. T. Savaria, curé de Lachine, P.Q., pour récompenser le meilleur travail académique dans le "Cercle littéraire" de la classe de belles-lettres, décerné à Lucien Léveillé, Lachine, P.Q.

Deux prix de \$5.00 donnés par M. l'abbé Pierre Cardin, curé d'Acton Vale, P.Q., pour récompenser la constance à apprendre du latin par cœur ainsi que les leçons en général, décernés à André Brunelle, Manchester, N.H.; Emilien Ravennelle, Saint-Pie de Bagot, P.Q.

Prix de \$10.00 donné par M. l'abbé Wilfrid Balthazard, curé de Leominster, Mass., pour l'étude de la philosophie (2e année), décerné à Antonio Paulhus, Fall-River, Mass.

Prix de \$10.00 donné par l'abbé Avila Delpe, curé de Fitchburg, Mass., pour l'étude de la philosophie (1ère année), décerné à Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q.

Deux prix de \$5.00 donnés par M. l'abbé Joseph O. Casavant, curé de Springvale, Maine, pour l'étude du catéchisme dans la classe de versification, décernés à Hector Martin, Lachine, P.Q.; Joseph Dubé, Saint-Hyacinthe, P.Q.

Une montre, valeur d'au moins \$15.00, donnée par M. l'abbé Paul Lavolette, curé de Clareville, P.Q., pour récompenser l'élève constant à apprendre l'histoire du Canada, dans la classe de rhétorique, décerné à Anthime Meunier, Saint-Charles, P.Q.

Médaille de Son Honneur Sir François Langellier, et deux prix de \$5.00 offerts par les honorables sénateurs, Choquette et Juge F.-X. Lévesque, de Québec, par l'entremise du Comité de Tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe, ainsi que des volumes donnés par le même comité, pour récompenser les meilleures compositions sur un sujet d'enseignement anti-alcoolique, dans la classe de philosophie (1er cours), de rhétorique et de belles-lettres, décernés à René Gagner, Saint-Aimé, P.Q.; Léon Lavoie, Saint-Jean,

P.Q.; Camille Hubert, Saint-Dominique, P.Q.

Prix de \$10.00, donné par M. le docteur Eugène Turcot, médecin du Séminaire, pour l'étude de l'anatomie et de la physiologie, décerné à Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q.

Médailles et volumes, donnés par la "Société du Parler Français", pour la correction et la politesse du langage, décernés à Antonio Paulhus, Fall River, Mass.; Ls. Philippe Phaneuf, Saint-Hilaire, P.Q.; Antonio Paulhus, Saint-Thomas, P.Q.

Prix de \$5.00, donné par un "financier" de l'an dernier, étudiant à Montréal, pour les meilleurs travaux académiques, décerné à Antonio Paulhus, de Fall River, Mass.

Prix de \$5.00, donné par M. Téléphore Urbain, professeur de musique au Séminaire, pour l'application à l'étude du piano, décerné à Alphonse L'Heureux, Saint-Dude, P.Q.

Prix d'honneur donné par un ami du séminaire, pour le meilleur succès en composition française dans la classe de versification, décerné à Joseph Proulx, Saint-Ours, P.Q.

TRAVAUX ACADEMIQUES

Prix donnés par le séminaire et décernés à Georges Cabana, Granby, P.Q.—Louis Forest, Ste-Hélène, P.Q.

SEMINAIRE DE TROIS-RIVIERES

PRIX SPECIAUX

Prix des anciens élèves.—Décerné à l'élève finissant, qui a le mieux mérité sous le rapport de la conduite, de l'application et du succès durant le cours de ses études, au jugement des directeurs, mérité par M. Arthur Jacob de Sainte-Genève de Batiscan.

Médaille d'or offerte par le Rév. Messire J. E. Héroux, Ptre, curé de Saint-Basile de Shawinigan, comme récompense pour les meilleurs examens au cours classique. Mérité par M. Arthur Chartier, Rosaire Marotte, et Sébastien Lorranger.

Echue par le sort à M. Sébastien Lorranger, de Ste-Anne de la Pêrade.

Médaille en Bronze, offerte par Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général de la puissance du Canada, comme récompense pour les meilleurs examens au cours commercial. Mérité par MM. Ralph Boland et Georges Desllets. Echue par le sort à M. Ralph Boland des Trois-Rivières.

Médaille d'argent, offerte par Son Honneur sir Frs. Langellier, lieutenant gouverneur de la province de Québec, comme prix d'Instruction religieuse. Echue par le sort, entre vingt-quatre concurrents à M. Elise Brunelle, de Batiscan.

Médaille d'argent.—Prix fondé en 1889, pour encourager l'étude du grec en rhétorique; par le Rév. Messire Edouard Brunel, curé de St-Célestin, ancien professeur au Séminaire. Médaille méritée par M. Louis Georges Godin, des Trois-Rivières.

Prix Cloutier.—Prix spécial de Philosophie (La Somme Théologique de St-Thomé) présenté par Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, pour récompenser le mérite de l'élève qui a le plus brillé dans l'étude de la philosophie. Mérité par M. Ovide Mayrand, des Trois-Rivières.

Prix Massicotte.—Prix spécial (\$5.00 en or) offert par M. le chanoine Jules Massicotte, curé de la cathédrale pour récompenser l'élève dont la conduite a été irréprochable durant le cours de l'année. Echue par le sort entre 18 concurrents à M. Georges Martineau, de New-Bedford, Mass., E.U.

Prix d'histoire du Canada.—Prix offert par la société nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour récompenser l'élève qui a le mieux réussi dans un concours spécial. Mérité par M. Louis Georges Godin, des Trois-Rivières

VICTIMES DES ANARCHISTES

L'archiduc François Ferdinand héritier présomptif du trône d'Autriche et sa femme sont assassinés

L'ATTENTAT A EU LIEU A SARAYEVO

C'est en revenant de présider une cérémonie que les personnalités royales sont tombées sous les balles

LE COUP ÉTAIT BIEN PRÉPARÉ

L'archiduc écarta de sa main une bombe lancée contre son automobile

POURSUIVIS PAR LE MALHEUR

En revenant de l'Hôtel de Ville, un étudiant le tua ainsi que la duchesse à coups de revolver

Sarajevo, Bosnie, 18. — L'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche et la duchesse de Hohenberg, avec laquelle il s'était marié par un mariage morganatique, ont été assassinés sur la rue principale de la capitale de la Bosnie, par un étudiant.

L'archiduc et la duchesse étaient à faire leur visite annuelle dans les provinces annexées de Bosnie et de Herzégovine.

L'archiduc a reçu une balle en pleine figure, et la duchesse a été frappée à l'abdomen et à la gorge. A peine les deux blessés étaient-ils arrivés au palais, qu'il devint manifeste que leurs blessures étaient mortelles.

Les deux assassins n'avaient pas voulu manquer leur coup; l'un était armé d'un pistolet, et l'autre tenait cachée sous son habit, une bombe.

La bombe fut lancée contre l'automobile de l'archiduc, comme il se rendait à l'hôtel de ville pour y assister à une réception, mais François Ferdinand avait eu le temps d'apercevoir le mouvement et, étendant le bras, il fit dévier la bombe de la direction dans laquelle elle avait été lancée.

Elle fit explosion à quelques mètres de l'automobile et blessa légèrement deux aides de camp et quelques piétons.

En revenant de la réception, l'archiduc et la duchesse furent assassinés. Comme l'automobile passait devant la foule, un étudiant, Gravo Prizip, sortit de la foule et tira plusieurs coups de feu sur l'archiduc et la duchesse. Tous deux tombèrent mortellement blessés.

Prizip, et un autre individu, un nommé Gabrinovic, de Trébinje, ont failli être lynchés par la foule, la police eut le temps de les arrêter. Tous deux sont natifs de Herzégovine.

Le premier attentat contre l'archiduc eut lieu juste en face du lycée des jeunes filles. L'automobile s'arrêta quelques instants et repartit après l'inspection de l'édifice d'où Gabrinovic avait lancé la bombe. L'archiduc fut si prompt à parer cette dernière, qu'elle tomba en avant de l'automobile qui le suivait. Le comte Von Boos-Waldeck et le colonel Merizzo furent frappés par des débris de fer.

L'archiduc se rendit tout de même à l'hôtel de ville. En quittant l'hôtel de ville, l'archiduc et la duchesse déclarèrent qu'ils rendraient visite aux officiers blessés par la bombe. Mais, à peine étaient-ils arrivés au coin des rues Rudolfsstrasse et Franz Josefstrasse, que Prizip tira sur eux des coups de feu qui portèrent juste.

Une balle frappa l'archiduc à la figure. La duchesse fut frappée à l'abdomen et à la gorge. Elle tomba sans connaissance sur les genoux de son mari; à ce moment, l'archiduc lui-même s'éffondra.

Après son attentat infructueux, Gabrinovic s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

On a retrouvé à quelques mètres du lieu de l'assassinat, une bombe qui était intacte.

La police a interrogé les assassins après-midi, tous deux semblent être fiers de leur exploit.

Prizip a déclaré qu'il a étudié pendant quelque temps à Belgrade. De longtemps s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

On a retrouvé à quelques mètres du lieu de l'assassinat, une bombe qui était intacte.

La police a interrogé les assassins après-midi, tous deux semblent être fiers de leur exploit.

Prizip a déclaré qu'il a étudié pendant quelque temps à Belgrade. De longtemps s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

On a retrouvé à quelques mètres du lieu de l'assassinat, une bombe qui était intacte.

La police a interrogé les assassins après-midi, tous deux semblent être fiers de leur exploit.

Prizip a déclaré qu'il a étudié pendant quelque temps à Belgrade. De longtemps s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

On a retrouvé à quelques mètres du lieu de l'assassinat, une bombe qui était intacte.

La police a interrogé les assassins après-midi, tous deux semblent être fiers de leur exploit.

Prizip a déclaré qu'il a étudié pendant quelque temps à Belgrade. De longtemps s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

On a retrouvé à quelques mètres du lieu de l'assassinat, une bombe qui était intacte.

La police a interrogé les assassins après-midi, tous deux semblent être fiers de leur exploit.

Prizip a déclaré qu'il a étudié pendant quelque temps à Belgrade. De longtemps s'était jeté à la nage dans la rivière Miljacka, afin de fuir, mais des témoins du crime le suivirent et l'arrêtèrent.

Joseph a été péniblement impressionné en apprenant la mort de l'archiduc et de la duchesse. Il s'est immédiatement retiré dans ses appartements privés, et a donné l'ordre de tout préparer pour son retour à Schoenbrunn, lundi. Le Duc de Cumberland a rendu à l'Empereur une visite de sympathie, cet après-midi.

Les trois enfants de l'archiduc et de la duchesse, qui étaient restés auprès du vieil Empereur après le départ de leurs parents, étaient à jouer dans le jardin du palais, lorsque la triste nouvelle arriva. Personne n'a osé aller interrompre leurs jeux, en leur annonçant la terrible catastrophe.

L'héritier présomptif, à l'heure actuelle, est l'archiduc Charles-François, fils de feu l'archiduc Otto, et neveu de François Ferdinand, qui a épousé la duchesse Zita de Panama. Ils ont un fils et une fille.

Vienne, 28. L'assassinat de l'archiduc François Ferdinand a causé une profonde sensation ici. Les rues furent bientôt remplies de monde, et l'on était anxieux de connaître les détails de cette catastrophe, qui, après bien d'autres, venait de frapper la famille impériale.

Immédiatement après avoir appris l'assassinat, les autorités prirent le contrôle absolu des services de téléphone et de télégraphie entre Sarajevo.

Tous les citoyens manifestent la plus grande sympathie au vénérable Empereur, François Joseph, qui quitte Vienne, hier soir, après s'être rétabli d'une grave maladie.

L'archiduc François Ferdinand et la duchesse quittèrent la capitale, jeudi dernier, pour se rendre en Bosnie et Herzégovine, où le Duc devait présider à d'importantes manœuvres. D'après les rapports reçus ici, ils furent accueillis partout avec une grande sympathie.

Depuis quelques jours, il circulait une rumeur qu'un complot avait été formé contre la vie du Prince, mais la police crut qu'elle avait pris toutes les précautions possibles contre tout attentat. On craint que la tragédie de Sarajevo n'accroisse encore le dissentiment qui existe entre l'Autriche et la Serbie. Les deux jeunes assassins sont des Serbes, et ont des amis à Belgrade. Les bombes, aussi, venaient de Belgrade.

Il est à noter que la première nouvelle de l'assassinat reçue à Budapest venait de la capitale de la Serbie.

Londres, 29. — Il semble ici, que, en assassinant l'archiduc François Ferdinand, les deux Serbes ont voulu se venger de la perte d'une partie du territoire de leur pays, au profit de l'Autriche, en 1908.

Lors de l'annexion de la Bosnie, il y eut en Europe une profonde sensation, et on fut ors de voir éclater la guerre, si souvent prédite: la Russie contre l'Autriche.

Le ressentiment des slaves contre l'archiduc ne s'est jamais endormi, bien que ce dernier ait fait tout son possible pour prendre les intérêts des Slaves. On l'a même, dernièrement, accusé en Autriche-Hongrie, de favoriser les Slaves et de négliger les Autrichiens.

Il est certain que la mort de François Ferdinand aura un effet considérable sur la situation européenne. A tort ou à raison on lui attribuait l'ambition d'étendre le territoire d'Autriche vers le golfe de Salonique; ceci aurait amené un conflit avec les voisins de l'Autriche, et causé une rupture entre la monarchie dualiste et la Russie.

Bien que toutes les actions de la monarchie soient dues à l'initiative de l'empereur, chaque pas en avant de l'armée ou de la force navale était attribué à l'archiduc, que l'on considérait comme agissant en arrière du trône, et comme un prince énergique et ambitieux.

Il fut toujours du côté de l'armée lorsqu'elle vint en conflit avec l'autorité civile.

L'ambition de l'archiduc pour l'empereur d'Allemagne, avait aussi fait à ses ennemis l'œuvre de l'accuser de favoriser une politique agressive. L'on se disait tout haut que, lors de l'arrivée au pouvoir de l'archiduc, la paix qui existait entre les puissances, serait rompue.

Ailleurs, cependant, on tenait l'archiduc pour un ardent patriote, dont la seule ambition était de maintenir la grandeur de son pays. Et pour atteindre ce but, on lui attribuait la détermination de faire de son armée et de sa flotte, deux forces redoutées des plus grandes puissances.

Personnellement, l'archiduc et sa femme étaient aussi aimés à la cour d'Angleterre, qu'à la cour d'Allemagne.

Ils firent de nombreuses visites à Londres. Ils voyageaient ordinairement incognito parce que l'étiquette du cour exigeait que la duchesse, qui n'était pas de sang royal, ne fut pas reconnue officiellement comme la femme d'un prince autrichien.

L'an dernier, l'archiduc et la duchesse rendirent visite au roi George et à la reine Mary, et furent reçus avec beaucoup d'égards.

On croyait généralement que après l'accession de l'archiduc, au trône, la Hongrie aurait reconnu la duchesse comme reine de Hongrie et que l'Autriche aurait fini, elle aussi, par y consentir, bien que les enfants de l'archiduc n'eussent pu espérer de lui succéder un jour, sur le trône.

Ceux qui ont connu intimement l'archiduc et la duchesse, déclarent que tous deux s'aimaient profondément et qu'ils vivaient heureux. Dès le début, François Ferdinand fut très attaché à la duchesse et l'empereur ne put empêcher ce mariage. La fermeté et la détermination de l'archiduc lui avait gagné la sympathie et la confiance des principaux citoyens, qui lui furent toujours attachés.

La nouvelle a causé, à Londres, une profonde impression. Le Roi a aussitôt adressé ses sympathies à l'Empereur, et a ordonné d'arrêter toutes les affaires de la Cour.

Le Roi a ordonné un deuil d'une semaine à la Cour, et le bal d'état, qui devait avoir lieu demain, a été remis à plus tard.

Le successeur de l'archiduc, comme héritier du trône, l'archiduc Charles-François, est aussi très populaire en Angleterre, et dans les autres pays. Il a représenté l'Autriche au couronnement de Georges V, l'archiduc Ferdinand n'avait pu s'y rendre, parce que sa femme n'avait pas le droit de l'accompagner.

L'archiduc Charles-François est anglais, allemand et slave. Il est de haute taille et d'une santé robuste.

Il est extrêmement populaire en Autriche et en Hongrie. Il a étudié de près les problèmes Slave et Musulman.

Berlin, 28. — L'empereur Guillaume, qui est à Kiel, a manifesté le plus profond chagrin en apprenant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand.

Ischl, 28. — L'empereur François

Joseph a été péniblement impressionné en apprenant la mort de l'archiduc et de la duchesse. Il s'est immédiatement retiré dans ses appartements privés, et a donné l'ordre de tout préparer pour son retour à Schoenbrunn, lundi. Le Duc de Cumberland a rendu à l'Empereur une visite de sympathie, cet après-midi.

Les trois enfants de l'archiduc et de la duchesse, qui étaient restés auprès du vieil Empereur après le départ de leurs parents, étaient à jouer dans le jardin du palais, lorsque la triste nouvelle arriva. Personne n'a osé aller interrompre leurs jeux, en leur annonçant la terrible catastrophe.

L'héritier présomptif, à l'heure actuelle, est l'archiduc Charles-François, fils de feu l'archiduc Otto, et neveu de François Ferdinand, qui a épousé la duchesse Zita de Panama. Ils ont un fils et une fille.

Vienne, 28. L'assassinat de l'archiduc François Ferdinand a causé une profonde sensation ici. Les rues furent bientôt remplies de monde, et l'on était anxieux de connaître les détails de cette catastrophe, qui, après bien d'autres, venait de frapper la famille impériale.

Immédiatement après avoir appris l'assassinat, les autorités prirent le contrôle absolu des services de téléphone et de télégraphie entre Sarajevo.

Tous les citoyens manifestent la plus grande sympathie au vénérable Empereur, François Joseph, qui quitte Vienne, hier soir, après s'être rétabli d'une grave maladie.

L'archiduc François Ferdinand et la duchesse quittèrent la capitale, jeudi dernier, pour se rendre en Bosnie et Herzégovine, où le Duc devait présider à d'importantes manœuvres. D'après les rapports reçus ici, ils furent accueillis partout avec une grande sympathie.

Depuis quelques jours, il circulait une rumeur qu'un complot avait été formé contre la vie du Prince, mais la police crut qu'elle avait pris toutes les précautions possibles contre tout attentat. On craint que la tragédie de Sarajevo n'accroisse encore le dissentiment qui existe entre l'Autriche et la Serbie. Les deux jeunes assassins sont des Serbes, et ont des amis à Belgrade. Les bombes, aussi, venaient de Belgrade.

Il est à noter que la première nouvelle de l'assassinat reçue à Budapest venait de la capitale de la Serbie.

Londres, 29. — Il semble ici, que, en assassinant l'archiduc François Ferdinand, les deux Serbes ont voulu se venger de la perte d'une partie du territoire de leur pays, au profit de l'Autriche, en 1908.

Lors de l'annexion de la Bosnie, il y eut en Europe une profonde sensation, et on fut ors de voir éclater la guerre, si souvent prédite: la Russie contre l'Autriche.

Le ressentiment des slaves contre l'archiduc ne s'est jamais endormi, bien que ce dernier ait fait tout son possible pour prendre les intérêts des Slaves. On l'a même, dernièrement, accusé en Autriche-Hongrie, de favoriser les Slaves et de négliger les Autrichiens.

Il est certain que la mort de François Ferdinand aura un effet considérable sur la situation européenne. A tort ou à raison on lui attribuait l'ambition d'étendre le territoire d'Autriche vers le golfe de Salonique; ceci aurait amené un conflit avec les voisins de l'Autriche, et causé une rupture entre la monarchie dualiste et la Russie.

Bien que toutes les actions de la monarchie soient dues à l'initiative de l'empereur, chaque pas en avant de l'armée ou de la force navale était attribué à l'archiduc, que l'on considérait comme agissant en arrière du trône, et comme un prince énergique et ambitieux.

Il fut toujours du côté de l'armée lorsqu'elle vint en conflit avec l'autorité civile.

L'ambition de l'archiduc pour l'empereur d'Allemagne, avait aussi fait à ses ennemis l'œuvre de l'accuser de favoriser une politique agressive. L'on se disait tout haut que, lors de l'arrivée au pouvoir de l'archiduc, la paix qui existait entre les puissances, serait rompue.

Ailleurs, cependant, on tenait l'archiduc pour un ardent patriote, dont la seule ambition était de maintenir la grandeur de son pays. Et pour atteindre ce but, on lui attribuait la détermination de faire de son armée et de sa flotte, deux forces redoutées des plus grandes puissances.

Personnellement, l'archiduc et sa femme étaient aussi aimés à la cour d'Angleterre, qu'à la cour d'Allemagne.

Ils firent de nombreuses visites à Londres. Ils voyageaient ordinairement incognito parce que l'étiquette du cour exigeait que la duchesse, qui n'était pas de sang royal, ne fut pas reconnue officiellement comme la femme d'un prince autrichien.

L'an dernier, l'archiduc et la duchesse rendirent visite au roi George et à la reine Mary, et furent reçus avec beaucoup d'égards.

On croyait généralement que après l'accession de l'archiduc, au trône, la Hongrie aurait reconnu la duchesse comme reine de Hongrie et que l'Autriche aurait fini, elle aussi, par y consentir, bien que les enfants de l'archiduc n'eussent pu espérer de lui succéder un jour, sur le trône.

Ceux qui ont connu intimement l'archiduc et la duchesse, déclarent que tous deux s'aimaient profondément et qu'ils vivaient heureux. Dès le début, François Ferdinand fut très attaché à la duchesse et l'empereur ne put empêcher ce mariage. La fermeté et la détermination de l'archiduc lui avait gagné la sympathie et la confiance des principaux citoyens, qui lui furent toujours attachés.

La nouvelle a causé, à Londres, une profonde impression. Le Roi a aussitôt adressé ses sympathies à l'Empereur, et a ordonné d'arrêter toutes les affaires de la Cour.

Le Roi a ordonné un deuil d'une semaine à la Cour, et le bal d'état, qui devait avoir lieu demain, a été remis à plus tard.

Le successeur de l'archiduc, comme héritier du trône, l'archiduc Charles-François, est aussi très populaire en Angleterre, et dans les autres pays. Il a représenté l'Autriche au couronnement de Georges V, l'archiduc Ferdinand n'avait pu s'y rendre, parce que sa femme n'avait pas le droit de l'accompagner.

L'archiduc Charles-François est anglais, allemand et slave. Il est de haute taille et d'une santé robuste.

Il est extrêmement populaire en Autriche et en Hongrie. Il a étudié de près les problèmes Slave et Musulman.

Berlin, 28. — L'empereur Guillaume, qui est à Kiel, a manifesté le plus profond chagrin en apprenant l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand.

Ischl, 28. — L'empereur François



Avec l'aide de la

WRIGLEYS SPEARMINT

c'est

un coup bien réussi

Beaucoup de gens—au travail comme au jeu—trouvent que ce rafraichissant morceau au goût de menthe les aide à concentrer leurs idées—à réussir.

Cette gomme affermit les nerfs—adoucit l'haleine—assouplit la gorge—étanche la soif—stimule l'appétit—favorise la digestion.

C'est une grande valeur pour peu d'argent—c'est le plus utile compagnon de poche que vous puissiez apporter avec vous quand il fait chaud.

A toujours bon goût, est toujours fraîche et propre dans le

NOUVEAU PAQUET SCÉLÉ ACHÉTEZ-LA A LA BOITE

et ayez-en toujours à votre disposition.

FAITE AU CANADA Wm. Wrigley, Jr., Co., Ltd. 7 rue Scott, TORONTO



même à faire feu sur l'archiduc. Les deux prisonniers sont nés en Bosnie. On n'a pas encore découvert les instigateurs du crime, mais il est certain que les assassins avaient des complices. Des personnes suspectes ont déjà été arrêtées.

Le monument élevé à la mémoire de l'impératrice Elizabeth d'Autriche, assassinée par un anarchiste italien, à Genève en 1898, a été drapé de noir. On est certain que c'est l'empereur François-Joseph qui en a ordonné ainsi.

Berlin, 29. — On a annoncé officiellement, ce soir, que l'empereur Guillaume se rendra à Vienne, assister aux funérailles de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg. L'empereur et l'impératrice sont arrivés de Kiel, aujourd'hui. Il est probable que l'empereur ne fera pas son voyage en Norvège.

L'attitude du président Wilson n'est pas le résultat de négociations diplomatiques. Il n'a pas agi pour nous plaire, ni dans l'intérêt de nos relations avec les Etats-Unis. Il a été, je crois, animé par de plus nobles sentiments. Il a voulu prouver qu'un grand pays qui s'est donné pour mission de faire meilleures, les relations entre les pays, doit interpréter sans faiblesse, ni étroitesse les traités qu'il a signés.

Londonberry, 29. — Trois cent-quarante passagers du navire Californian, qui s'est jeté sur l'île Tory, ont été amenés ici, aujourd'hui. Les autres ont été conduits à Glasgow.

Au cours d'un brouillard épais, le Californian s'est jeté à terre, dimanche soir. Les passagers disent qu'il n'y a pas eu de panique à bord, lorsque l'échouement a eu lieu. La mer était calme, et ce moment-là, le Californian allait à sept nœuds à l'heure.

Le choc fut léger, mais on s'inquiéta de l'arrêt subit du navire. A une heure ce matin un navire de guerre anglais appelé par télégraphie sans fil, découvrit le Californian, qui la mer, en se retirant, avait laissé presque à sec.

Le navire de la ligne Donaldson, le Cassandra, qui suivait le Californian, commença à recevoir à son bord les passagers de ce dernier, dès le matin.

M. Fulton, de Cleveland, Ohio, déclare que, lors de l'échouement tout le monde monta sur le pont. Il y eut de l'excitation, mais pas de panique. On pouvait apercevoir la terre à 300 pieds, à travers la brume. Le capitaine sur le pont, cria aux passagers: "Il n'y a pas de danger. N'ayez aucune crainte."

Il recommanda ensuite aux passagers d'aller se coucher, mais sa recommandation n'eut pas de succès.

Pendant quinze minutes, les machines du Californian fonctionnaient, pour tenter de retirer le navire. Mais il devint évident que l'on ne pourrait y réussir.

On croit que le Californian ne pourra être renfloué. L'équipage demeurera à bord.

Londres, 30. — Le "Daily Chronicle" publie, ce matin, une dépêche non confirmée, d'après laquelle un homme, une femme et un enfant auraient été tués à bord du "Californian".

M. WILSON APPRECIÉ

LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS A AGI DE SA PROPRE INITIATIVE DANS LA QUESTION DU CANAL DE PANAMA.

Londres, 29. — Le secrétaire des affaires étrangères, parlant de la question des taux dans le Canal de Panama, fait remarquer qu'il faut donner à l'action des Etats-Unis l'interprétation qu'il convient. "On a déclaré en certains quartiers, dit-il, que l'attitude des Etats-Unis est le résultat d'un marché ou d'une pression diplomatique, depuis que le président Wilson est arrivé au pouvoir, il a suivi sa politique non pas parce qu'elle était la nôtre, mais parce qu'elle était la sienne."

"L'attitude du président Wilson n'est pas le résultat de négociations diplomatiques. Il n'a pas agi pour nous plaire, ni dans l'intérêt de nos relations avec les Etats-Unis. Il a été, je crois, animé par de plus nobles sentiments. Il a voulu prouver qu'un grand pays qui s'est donné pour mission de faire meilleures, les relations entre les pays, doit interpréter sans faiblesse, ni étroitesse les traités qu'il a signés."

Un ballon dirigeable, portant neuf passagers, est demeuré trente-cinq heures dans les airs.

Toul, France, 29. — Le ballon dirigeable français de l'adjudant Vincentot est demeuré dans les airs pendant trente-cinq heures et vingt minutes avec huit passagers outre le pilote. L'adjudant Vincentot s'envola samedi matin et a parcouru un grand circuit. Il est passé au-dessus de Paris, samedi soir.

Le dirigeable Zeppelin L-3 détenait le record avec 34 heures et 9 minutes, en mai dernier.

LE GRAND-PRIX DE PARIS

Paris, 29. — Le Grand-Prix de Paris, le plus grand événement sportif de l'année, a été couru aujourd'hui.

"Sardanaïa", un cheval de l'écurie du baron Maurice de Rothschild, qui gagna récemment le prix du Jockey-Club, est arrivé premier.

Le second et le troisième furent "La Farina" et "Durbar II."

LA MORT DE L'ARCHIDUC DE BELGRADE

Belgrade, 29. — Une déclaration officielle a été publiée aujourd'hui, de la part du gouvernement. L'assassinat de l'archiduc et de la duchesse est fortement condamné. Les journaux dénoncent les assassins et expriment leurs plus profonds regrets.

LES ANGLAIS DE MEXICO

SIR LIONEL CARDEN CONSEILLE A SES CONCITOYENS DE QUITTER LE MEXIQUE LE PLUS TOT POSSIBLE.

Mexico, 29. — A cause des conditions à Mexico, Sir Lionel Carden, le ministre britannique, a, aujourd'hui, conseillé aux sujets britanniques de quitter temporairement le Mexique. Sir Lionel déclare que le combustible employé par les chemins de fer devient de plus en plus rare chaque jour et que les trains arrêteront probablement sous peu.

Sir Lionel ajoute qu'il croit de son devoir d'avertir les sujets britanniques, les femmes et les enfants sur le fait de quitter le pays aussitôt que possible.

Les taxes spéciales du port de la Havane ne sont pas comprises dans le budget actuel.

A CUBA

La Havane, 29. — La chambre a arrêté la discussion de la loi proposée sur le divorce pour voter sans hésitation le budget, s'élevant à la somme de 205,000,000 de francs.

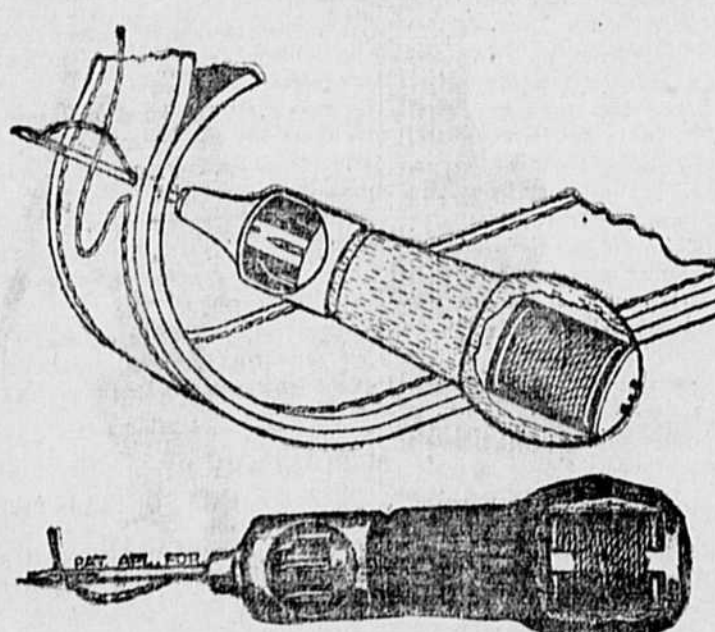
C'est le seul budget qui ait été voté par le congrès depuis 1910, année où José Miguel Gomez a été nommé au pouvoir.

Quand le gouverneur Magoon quitta la Havane au moment où les Etats-Unis eurent cessé d'intervenir dans les affaires du pays, le budget était inférieur à 150,000,000 de francs.

Le premier congrès qui se réunit après la restauration de la république vota un budget s'élevant à 220,000,000 de francs.

Les taxes spéciales du port de la Havane ne sont pas comprises dans le budget actuel.

Offre Gratis du "Canada"



ALENE AUTOMATIQUE

Les abonnés à l'édition Hebdomadaire du "Canada" qui paieront directement un abonnement d'un an d'avance recevront par le retour de la maille cette aigle de GRANDE UTILITE POUR LE OUL-TIVATBUR. (Valeur, \$1.00.)

Ceux qui ne sont pas abonnés peuvent profiter de cette offre en payant un abonnement d'un an, soit \$1.00.

Les paiements doivent se faire par bon de poste ou mandat.

HÂTEZ-VOUS, CAR LE NOMBRE EST LIMITE.

Ayez soin de mentionner "Le Journal"

LE "CANADA" Montréal.